

Revue financière

> Selon les PCGR des États-Unis

24	Vue générale des résultats financiers	42	Priorité financière : croissance et diversification des revenus	57	Gestion du risque	71	Facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs
26	Conventions comptables cruciales et estimations	46	Priorité financière : contrôle des coûts	62	Priorité financière : gestion du bilan et du capital		
29	Résultats par secteur d'exploitation	48	Priorité financière : excellence de la qualité du crédit	65	Gestion de l'actif et du passif	73	Comparaison des exercices 2003 et 2002
				68	Arrangements hors bilan		

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, comprises dans le présent rapport annuel, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Ces déclarations prospectives comprennent notamment des déclarations relatives à nos objectifs pour 2005 et à moyen et à long terme et des stratégies élaborées afin d'atteindre ces objectifs, de même que des déclarations relatives à nos opinions, projets, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « soupçonner », « perspectives », « croire », « projeter », « prévoir », « estimer », « s'attendre », « se proposer » et l'emploi du conditionnel ainsi que les mots et expressions semblables visent à dénoter des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques intrinsèques, généraux et bien précis, et il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants. Ces facteurs comprennent notamment la solidité des économies canadienne et américaine et la solidité des économies des autres pays où nous exerçons nos activités; l'incidence des fluctuations des devises, notamment le dollar canadien par rapport au dollar américain; l'incidence des modifications de la politique monétaire, notamment les modifications des politiques relatives aux taux d'intérêt de la Banque du Canada et du Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis; les

effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications apportées aux lois et règlements qui régissent les services financiers (notamment les services bancaires, les assurances et les valeurs mobilières) et leur application; les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire et les procédures judiciaires; notre capacité d'obtenir des informations exactes et complètes de nos clients ou contreparties ou en leur nom; notre capacité de réaligner avec succès nos secteurs d'exploitation; notre capacité de mener à bien des acquisitions stratégiques et d'intégrer les acquisitions avec succès; les conventions et méthodes comptables que nous utilisons aux fins de la présentation de notre situation financière; les risques opérationnels et ceux liés à l'infrastructure; ainsi que d'autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, notamment les modifications apportées aux politiques commerciales; la mise au point et le lancement, au moment opportun, de nouveaux produits et services; les modifications apportées à la législation fiscale; les changements technologiques; les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs; l'incidence possible, sur nos activités, de conflits internationaux et d'autres faits nouveaux, y compris ceux liés à la guerre contre le terrorisme et la mesure dans laquelle nous prévoyons les risques inhérents aux facteurs qui précèdent et réussissons à les gérer.

Nous informons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions relatives à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

> RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion, qui porte sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer les changements importants survenus dans notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour les 12 mois terminés le 31 octobre 2004, par rapport aux 12 mois terminés les 31 octobre 2003 et 2002. Les états financiers consolidés dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR) sont présentés aux pages 74 à 110.

La date de clôture de notre exercice est le 31 octobre. Le présent rapport de gestion est daté du 20 décembre 2004. Sauf mention contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Des renseignements supplémentaires sur la Banque Royale du Canada, y compris notre notice annuelle 2004, peuvent être obtenus gratuitement sur notre site Web (rbc.com), sur le site Web des autorités canadiennes en matière de valeurs mobilières (sedar.com), ou au moyen d'EDGAR, sur le site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (sec.gov).

Vue générale de nos activités

La Banque Royale du Canada est un groupe de services financiers globaux diversifiés et l'un des principaux prestataires de services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de services de placements et de fiducie, de services d'assurances, de services à la grande entreprise et de banque d'investissement, de services bancaires en ligne et de services fondés sur les opérations y compris les services de garde. La Banque Royale du Canada exerce ses activités sous la marque RBC Groupe Financier, et ses cinq secteurs d'exploitation à la clôture de l'exercice terminé le 31 octobre 2004 étaient les suivants : RBC Banque (services bancaires aux particuliers et aux entreprises), RBC Investissements (gestion de patrimoine), RBC Assurances (assurance), RBC Marchés des Capitaux (grande entreprise et banque d'investissement), et RBC Services Internationaux (garde de titres et traitement des opérations). La Banque Royale du Canada sert plus de 12 millions de particuliers, d'entreprises et de clients du secteur public partout au monde, dans des bureaux répartis dans quelque 30 pays.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, nous avons réaligné notre structure organisationnelle, nos ressources et nos processus afin de mieux servir nos clients et d'accroître l'efficacité de tous nos secteurs d'exploitation, de trouver de nouveaux moyens de générer une croissance plus forte des revenus, ainsi que de rationaliser notre entreprise et nos processus de manière à accélérer la prise de décisions et leur mise en œuvre et d'améliorer la productivité. Dans le cadre du réalignement, nous avons réorganisé nos cinq secteurs d'exploitation en trois secteurs structurés en fonction des besoins des clients et des zones géographiques : (1) le secteur

particuliers et entreprises – Canada, qui comprend nos plateformes canadiennes de services bancaires et de placements, en plus des activités internationales d'assurances qui comprennent les activités d'assurances au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde; (2) le secteur États-Unis et international, qui comprend les services bancaires et de placements aux États-Unis, les services bancaires et de courtage aux Antilles, et les services de gestion privée globale à l'échelle internationale; (3) le secteur marchés mondiaux des capitaux, qui comprend les services bancaires pour les grandes entreprises, lesquels sont offerts aux grandes entreprises clientes ainsi qu'aux clients commerciaux de grande envergure.

Nous avons décidé d'intégrer toutes nos ressources en matière de systèmes d'information et d'exploitation et de créer un groupe Technologie et exploitation mondiales. Au quatrième trimestre, nous avons supprimé un certain nombre de postes de cadres de direction et de cadres supérieurs, nous avons commencé à rationaliser nos ressources, et nous avons pris des mesures afin de fermer les bureaux excédentaires. Nous prévoyons que la plupart des activités restantes visant à réduire l'effectif et les frais d'occupation seront menées à terme en 2005. Les résultats découlant des initiatives plus complexes liées à la technologie devraient se concrétiser en 2006 et en 2007.

Nous commencerons à présenter nos résultats financiers en fonction de notre nouvelle structure au premier trimestre de 2005. Nous estimons que ce réalignement nous permettra d'améliorer nos résultats au chapitre du contrôle des charges et de la croissance des revenus au Canada et aux États-Unis, et nous avons par conséquent établi des objectifs financiers plus audacieux à cet égard pour 2005.

Pour la plus grande partie de 2005, nous prévoyons des taux d'intérêt stables au Canada et une hausse des taux aux États-Unis. Nous nous attendons à ce que la croissance économique aux États-Unis s'établisse à environ 3,7 % en 2005, comparativement à environ 4,4 % en 2004. Au Canada, la croissance devrait augmenter un peu à environ 3 %, par rapport à une croissance estimative de 2,7 % en 2004. Dans l'ensemble, l'économie à l'échelle mondiale se caractérise par une croissance moindre et plus durable, suivie d'une expansion solide. Cela devrait avoir une incidence favorable sur la croissance de nos prêts, de nos dépôts et de nos revenus, ainsi que sur le rendement de notre portefeuille de prêts. L'équivalent en dollars canadiens de nos revenus, de nos charges et de notre bénéfice net de 2004 libellés en dollars américains a diminué par rapport à 2003, en raison de la faiblesse du dollar américain. L'appréciation continue du dollar canadien par rapport au dollar américain se traduira par une baisse de la valeur de conversion de nos revenus, de nos charges et de notre bénéfice libellés en dollars américains en 2005, comparativement à 2004.

VUE GÉNÉRALE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Comme l'indique le tableau ci-dessous, le bénéfice net en 2004 a reculé de 197 millions de dollars ou 6 % comparativement à 2003. Ce résultat reflète principalement une hausse de 784 millions de dollars des frais autres que d'intérêt (qui comprennent une augmentation de 419 millions au titre des charges liées aux ressources humaines ainsi que les coûts de règlement liés au litige avec Cooperative Centrale Raiffeisen-Boerenleenbank (Rabobank) au premier trimestre), les charges de 192 millions liées au réalignement de

l'entreprise, les charges de 130 millions pour perte de valeur de l'écart d'acquisition, ainsi que la diminution de 55 millions de la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Ces facteurs ont largement contrebalancé les avantages liés à la hausse des revenus de 403 millions de dollars, au recul de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 368 millions, et à la baisse de la charge d'impôts.

Tableau 1 Sommaire financier

(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages)	2004	2003	2002	2004 sur 2003 Augmentation (diminution)	
Total des revenus	17 350 \$	16 947 \$	17 060 \$	403 \$	2 %
Frais autres que d'intérêt	11 020	10 236	10 244	784	8
Charges liées au réalignement de l'entreprise	192	—	—	192	n.s.
Perte de valeur de l'écart d'acquisition	130	—	—	130	n.s.
Provision pour (recouvrement de) pertes sur créances					
Provisions spécifiques attribuées	522	715	1 065	(193)	(27)
Provision générale attribuée et non attribuée	(175)	—	—	(175)	n.s.
Bénéfice net	2 839	3 036	2 898	(197)	(6)
Bénéfice par action – dilué (2)	4,25	4,42	4,12	(0,17)	(4)
Rendement des capitaux propres	15,9 %	17,0 %	16,6 %		(110)p.b.
Ratio du capital de première catégorie (1)	8,9 %	9,7 %	9,3 %		(80)p.b.
Ratio du capital total (1)	12,4 %	12,8 %	12,7 %		(40)p.b.

(1) Calculé à l'aide des lignes directrices établies par le surintendant des institutions financières Canada et selon l'information financière préparée en vertu des PCGR du Canada.

(2) Le bénéfice dilué par action de 2003 a été retraité afin de refléter une réduction de un cent par action par suite de l'adoption de l'ITF 03-6 au cours de 2004. Voir la note 1 à la page 83 pour plus de détails.
n.s. non significatif

Le bénéfice dilué par action s'est établi à 4,25 \$, en baisse de 0,17 \$ ou 4 % par rapport à l'an dernier. Cette baisse s'est produite malgré la hausse de 0,08 \$ découlant de la diminution de 2 % du nombre moyen d'actions en circulation en 2004, qui a été neutralisée par un recul de 0,08 \$ imputable à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

L'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain s'est établie à 9 %, soit une moyenne de 0,762 \$ US en 2004 comparativement à une moyenne de 0,697 \$ US en 2003. Cela a entraîné une réduction de nos revenus, de nos charges et de notre bénéfice net de 500 millions de dollars, de 345 millions et de 55 millions, respectivement, par rapport à 2003. Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises autres que le dollar américain ont eu peu d'incidence sur la variation de notre bénéfice par rapport à l'an dernier.

Un certain nombre de facteurs ont influé sur nos résultats de 2004. Les faibles taux d'intérêt et les pressions concurrentielles sur les prix, qui ont entraîné la compression des écarts liés aux dépôts et aux prêts hypothécaires

résidentiels, ainsi que l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain comparativement à l'an dernier, ont eu une incidence défavorable sur les revenus. Toutefois, la croissance des prêts et des dépôts s'est avérée solide en raison de nos activités de commercialisation continues et du lancement de produits et services, ainsi que du redressement des marchés financiers. En ce qui concerne les charges, nous avons enregistré une croissance des charges liées aux ressources humaines (principalement l'augmentation des coûts relatifs aux avantages sociaux et des frais au titre de la rémunération variable découlant de la hausse des revenus), ainsi que des coûts de règlement liés au litige avec Rabobank, déduction faite d'une réduction connexe des charges liées à la rémunération. L'amélioration continue de l'environnement du crédit et la réussite des efforts de recouvrement ont donné lieu à une baisse des prêts à intérêts non comptabilisés et de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

En raison du réalignement de l'entreprise dont il est fait mention ci-dessus, nous avons constaté les charges suivantes :

Charges liées au réalignement de l'entreprise

(en millions de dollars canadiens)	Charges liées aux employés	Charges liées aux locaux	Autres charges	Total des charges	Impôts sur les bénéfices connexes	Total des charges après impôts
RBC Banque	62 \$	13 \$	— \$	75 \$	26 \$	49 \$
RBC Investissements	17	—	—	17	6	11
RBC Assurances	8	—	—	8	3	5
RBC Marchés des Capitaux	25	—	—	25	9	16
RBC Services Internationaux	3	—	—	3	1	2
Autres	51	—	13	64	22	42
Total	166 \$	13 \$	13 \$	192 \$	67 \$	125 \$

Nous avons supprimé un certain nombre de postes de cadres de direction et de cadres supérieurs, nous avons commencé à rationaliser nos ressources, et nous avons pris des mesures afin de fermer les bureaux excédentaires. Nous avons constaté des charges de 192 millions de dollars liées au réalignement de l'entreprise, soit 166 millions au titre des charges liées à l'effectif et 26 millions relativement aux charges liées aux locaux et aux autres charges, qui se composent entièrement d'honoraires. Les charges de 166 millions de dollars liées à l'effectif découlent de la suppression de 1 660 postes environ, dont la plupart sont des postes situés au siège social et des postes de soutien considérés comme excédentaires par suite du réalignement de nos cinq secteurs d'exploitation en trois nouveaux secteurs, et des activités continues de regroupement de nos plateformes en matière de technologie de l'information et d'exploitation. Des quelque 1 660 employés (principalement des membres de la haute direction et des cadres supérieurs) touchés par la suppression de postes, environ 40 avaient été avisés de leur

licenciement au 31 octobre 2004, et la plupart des autres postes devraient être supprimés en 2005. Nous sommes en voie de fermer 38 des 213 succursales de RBC Mortgage aux États-Unis et prévoyons fermer 9 autres succursales de RBC Mortgage et 10 des 275 succursales de RBC Centura en 2005. Bien que ces mesures aient réduit le bénéfice de l'exercice, nous estimons qu'elles nous permettront d'accroître notre rendement au cours des prochains exercices.

Au quatrième trimestre, concurrentement au test de dépréciation annuel de l'écart d'acquisition, nous avons annoncé le réalignement de notre entreprise. Ce test, qui se fonde sur un modèle de flux de trésorerie actualisés, nous a permis de déterminer que l'écart d'acquisition lié à RBC Mortgage avait subi une perte de valeur de 130 millions de dollars. Par conséquent, nous avons constaté une charge pour perte de valeur de l'écart d'acquisition de 130 millions de dollars.

Tableau 2 Bénéfice par secteur géographique

(en millions de dollars canadiens)	2004				2003			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Revenu net d'intérêt	5 173 \$	1 117 \$	394 \$	6 684 \$	5 105 \$	1 209 \$	264 \$	6 578 \$
Revenus autres que d'intérêt	5 797	3 260	1 609	10 666	5 179	3 348	1 842	10 369
Total des revenus	10 970	4 377	2 003	17 350	10 284	4 557	2 106	16 947
Provision pour pertes sur créances								
Provisions spécifiques attribuées	418	126	(22)	522	521	108	86	715
Provision générale attribuée et non attribuée	(74)	(65)	(36)	(175)	—	(2)	2	—
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	769	399	341	1 509	543	376	485	1 404
Frais autres que d'intérêt	6 343	3 695	982	11 020	5 822	3 504	910	10 236
Charges liées au réalignement de l'entreprise	142	44	6	192	—	—	—	—
Perte de valeur de l'écart d'acquisition	—	130	—	130	—	—	—	—
Charge d'impôts (1)	1 211	18	84	1 313	1 310	208	38	1 556
Bénéfice net	2 161 \$	30 \$	648 \$	2 839 \$	2 088 \$	363 \$	585 \$	3 036 \$

(1) Comprend la part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales.

Le bénéfice net tiré des activités au Canada s'est établi à 2 161 millions de dollars, en hausse de 73 millions ou 3 % comparativement à 2003. Cette hausse est attribuable à la croissance des prêts et des dépôts de RBC Banque, qui s'est élevée à 9 % et à 6 %, respectivement, à l'augmentation notable de 169 millions de dollars ou de 14 % des revenus du Groupe canadien de gestion de patrimoine de RBC Investissements, à l'acquisition des activités canadiennes de Provident Life and Accident Insurance Company (UnumProvident) par RBC Assurances, ainsi qu'à la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, résultats qui ont été neutralisés en partie par la hausse des frais autres que d'intérêt (principalement les coûts liés aux avantages sociaux et les frais au titre de la rémunération variable), ainsi que par les charges de 142 millions de dollars liées au réalignement de l'entreprise qui ont été constatées au quatrième trimestre de 2004.

Le bénéfice net tiré des activités aux États-Unis s'est chiffré à 30 millions de dollars, en baisse de 333 millions ou 92 % par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse résulte principalement des coûts de règlement liés au litige avec Rabobank, des charges de 130 millions de dollars pour perte de valeur de l'écart d'acquisition, de la baisse des volumes de montage et des marges de RBC Mortgage, des rendements moindres du portefeuille de placements de RBC Centura, ainsi que des charges de 44 millions liées au réalignement de l'entreprise constatées au quatrième trimestre.

Le bénéfice net attribuable aux autres pays s'est chiffré à 648 millions de dollars en 2004, en hausse de 63 millions ou 11 % comparativement à 2003, résultat qui découle principalement d'un recouvrement de pertes sur créances de 58 millions, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances de 88 millions constatée en 2003.

Priorités financières

Croissance et diversification des revenus

Le total des revenus a progressé de 403 millions de dollars ou 2 %. Cette augmentation découle de la hausse des revenus tirés des activités d'assurance (lesquelles englobent désormais UnumProvident) et des revenus autres que de négociation (revenus tirés de fonds communs de placement, commissions de courtage de titres, commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils, et commissions de gestion de placements et de services de garde) tirés des activités sur les marchés financiers, ainsi que de la croissance solide des prêts et des dépôts. Ces facteurs ont largement contrebalancé la baisse de 500 millions de dollars des revenus imputable à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, ainsi que le recul de 169 millions du total des revenus tirés des activités de négociation (qui sont compris dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt). Une analyse détaillée est présentée aux pages 42 à 45.

Contrôle des coûts

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 784 millions de dollars ou 8 %, en raison principalement de l'accroissement des charges liées aux ressources humaines (principalement l'augmentation des coûts liés aux avantages sociaux et des frais au titre de la rémunération variable découlant de la hausse des revenus), ainsi que des coûts de règlement liés au litige avec Rabobank, déduction faite d'une réduction connexe des charges liées à la rémunération. L'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a occasionné une baisse des frais autres que d'intérêt de 345 millions de dollars. Une analyse exhaustive est présentée aux pages 46 et 47.

Excellence de la qualité du crédit

La dotation à la provision pour pertes sur créances a chuté de 368 millions de dollars ou 51 % en raison du nombre moins élevé de prêts douteux, de la contrepassation des provisions cumulatives spécifiques reflétant le règlement favorable d'un certain nombre de prêts douteux antérieurs, et de la contrepassation d'une tranche de 175 millions de la provision cumulative générale. Les prêts à intérêts non comptabilisés ont diminué de 486 millions de dollars ou 28 % au cours de l'exercice, en raison de la réussite des efforts de recouvrement, qui ont fait en sorte que certains prêts douteux ont été remboursés, restructurés ou vendus, ainsi que de l'amélioration générale de l'environnement du crédit, laquelle s'est traduite par une réduction du nombre de nouveaux prêts douteux. Une analyse détaillée et des tableaux sont présentés aux pages 48 à 56.

Gestion du bilan et du capital

Le total de l'actif se chiffrait à 447,7 milliards de dollars au 31 octobre 2004, en hausse de 35,1 milliards ou 9 % par rapport au 31 octobre 2003, reflétant des prêts et d'autres actifs plus élevés. Au 31 octobre 2004, selon les lignes directrices du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) et l'information financière établie conformément aux PCGR du Canada, notre ratio du capital de première catégorie s'établissait à 8,9 %, et notre ratio du capital total se chiffrait à 12,4 %. Ces deux ratios ont dépassé les objectifs à moyen terme (de trois à cinq ans) que nous nous sommes fixés, soit 8 % à 8,5 % pour le capital de première catégorie et 11 % à 12 % pour le capital total. De plus amples détails sont présentés aux pages 62 à 64.

Perspectives

Nous visons une croissance du bénéfice par action de 20 % ou plus et un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18 % à 20 % pour l'exercice 2005, car nous prévoyons une amélioration de la croissance des revenus et du contrôle des charges, de meilleurs résultats liés à nos activités aux États-Unis, ainsi que le maintien d'une économie solide au Canada en 2005.

CONVENTIONS COMPTABLES CRUCIALES ET ESTIMATIONS

Mise en application des conventions comptables cruciales et des estimations

Nos principales conventions comptables sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés, aux pages 79 à 83. Certaines de ces conventions, ainsi que les estimations faites par la direction aux fins de l'application des dites conventions, constituent des conventions comptables cruciales, car elles font en sorte que nous sommes tenus d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et il est probable que des montants considérablement différents seront présentés dans des conditions différentes ou selon des hypothèses différentes. Nos conventions comptables cruciales et nos estimations concernent la provision cumulative pour pertes sur créances, la juste valeur de certains instruments financiers, les opérations de titrisation et les entités à détenteurs de droits variables, ainsi que les régimes de retraite. Elles ont été examinées et approuvées par notre Comité de vérification, en collaboration avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales conventions comptables et estimations.

Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances reflète l'estimation de la direction eu égard à l'existence de pertes probables au titre de notre portefeuille de prêts, y compris les prêts, les acceptations, les lettres de crédit et les engagements non provisionnés, à la date du bilan. Elle se compose de trois éléments distincts : une provision cumulative spécifique attribuée, une provision cumulative générale attribuée, et une provision cumulative générale non attribuée. Chacun de ces éléments permet d'absorber les pertes subies au titre du portefeuille. La provision cumulative spécifique attribuée fait l'objet de calculs réguliers basés sur l'établissement et le calcul, par la direction, des pertes liées aux comptes à intérêts non comptabilisés. Le calcul des provisions cumulatives générales (attribuées et non attribuées), qui a lieu chaque trimestre, se fonde sur l'évaluation par la direction des pertes probables liées au reste du portefeuille.

Le processus qui sert à calculer les provisions cumulatives consiste notamment à effectuer des évaluations quantitatives et qualitatives au moyen d'information actuelles et historiques sur les créances. Il nécessite la formulation de certaines hypothèses et de certains jugements, y compris :

(i) l'évaluation du classement des prêts à titre de prêts à intérêts non comptabilisés ou des cotes de crédit liées aux prêts; (ii) l'estimation des flux de trésorerie et de la valeur des biens affectés en garantie; (iii) l'établissement de taux de défaillance et de pertes basés sur les données historiques et sur les données de l'industrie; (iv) l'ajustement des taux de pertes et des paramètres en fonction de la pertinence de l'expérience en matière de pertes, compte tenu des changements apportés aux stratégies, aux processus et aux politiques en matière de crédit; (v) l'évaluation de la qualité actuelle du crédit du portefeuille selon les tendances en matière de mesure du crédit ayant trait aux prêts à intérêts non comptabilisés, aux radiations et aux recouvrements, ainsi que la composition du portefeuille et la concentration du crédit; (vi) l'établissement de la position actuelle relativement au cycle économique et au cycle de crédit. Des modifications de ces hypothèses ou le recours à d'autres jugements raisonnables pourraient avoir une incidence importante sur le niveau de la provision cumulative et sur le bénéfice net.

Provisions cumulatives spécifiques attribuées

Les provisions cumulatives spécifiques attribuées servent à absorber les pertes probables sur les prêts à intérêts non comptabilisés. Un prêt est considéré être à intérêts non comptabilisés lorsque la direction juge qu'il n'y a plus aucune assurance raisonnable que tous les paiements d'intérêts et de capital seront effectués conformément au contrat de prêt.

En ce qui concerne les prêts aux grandes entreprises et aux gouvernements, qui font l'objet d'une surveillance régulière, un prêt est considéré comme un prêt à intérêts non comptabilisés selon notre évaluation de la situation financière générale de l'emprunteur, de ses ressources disponibles et de sa propension à effectuer les paiements lorsqu'ils deviennent exigibles. Les provisions cumulatives spécifiques attribuées sont établies pour chaque compte individuel, selon le jugement de la direction quant à la réalisation des flux de trésorerie futurs, y compris les montants que l'on peut raisonnablement s'attendre à recevoir de l'emprunteur ou de garants financièrement responsables, ou par suite de la réalisation d'une sûreté réelle. Les coûts de recouvrement estimatifs sont déduits des montants que l'on s'attend à récupérer, et ces montants sont actualisés au taux d'intérêt effectif de l'obligation.

Dans le cas des portefeuilles de prêts homogènes (prêts à la consommation et aux petites et moyennes entreprises), et exception faite des pertes au titre des cartes de crédit, qui sont directement radiées lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours, un prêt est considéré comme un prêt à intérêts non comptabilisés lorsqu'il est en souffrance depuis 90 jours, soit la période de défaillance généralement prévue par le contrat. L'estimation des provisions cumulatives spécifiques attribuées liées à ces comptes à intérêts non comptabilisés se fonde sur une formule qui consiste à appliquer un ratio de radiations nettes propre à un produit aux montants des prêts à intérêts non comptabilisés connexes. Les ratios de radiations nettes se basent sur l'expérience en matière de pertes, ajustée pour tenir compte du jugement de la direction quant aux tendances récentes en matière de qualité du crédit, notamment le taux de défaillance, la gravité de la perte et la composition du portefeuille.

Provision cumulative générale attribuée

La provision cumulative générale attribuée sert à absorber les pertes prévues au titre des comptes du portefeuille de prêts qui n'ont pas encore été classés comme des comptes à intérêts non comptabilisés. L'estimation de ces pertes se base sur un certain nombre d'hypothèses, notamment (i) le niveau des prêts douteux non désignés, compte tenu des conditions économiques et de marché actuelles; (ii) le moment auquel un compte est classé comme un compte à intérêts non comptabilisés; (iii) le montant engagé qui sera utilisé lorsque le compte sera classé comme un compte à intérêts non comptabilisés; (iv) le degré de la perte. Afin de déterminer le niveau approprié de la provision cumulative générale attribuée, la direction a recours à divers modèles statistiques axés sur les taux de perte historiques et sur des paramètres, de manière à estimer une fourchette de pertes probables au cours d'un cycle économique. La direction tient ensuite compte des modifications apportées aux processus d'octroi de crédit, y compris la souscription, l'établissement des limites et le processus lié aux comptes problèmes, afin d'ajuster l'expérience en matière de pertes pour qu'elle reflète davantage l'environnement actuel. Par ailleurs, les informations sur le crédit, y compris la composition du portefeuille, les tendances en matière de qualité du crédit ainsi que les informations d'ordre économique, commercial et industriel sont évaluées pour déterminer le niveau approprié de la provision cumulative. Ce niveau est ensuite comparé à d'autres étalons pertinents afin d'assurer l'uniformité et le caractère raisonnable des hypothèses et du niveau de la provision cumulative.

Dans le cas des prêts aux grandes entreprises et aux gouvernements, l'estimation du niveau de la provision cumulative générale attribuée se fonde sur le jugement de la direction quant aux conditions économiques et de marché, à l'expérience en matière de pertes et aux pertes prévues, à l'incidence des modifications de politiques, ainsi qu'à d'autres facteurs pertinents. L'établissement de la fourchette de pertes consiste à appliquer un certain nombre de paramètres liés aux obligations engagées. Les principaux paramètres utilisés sont la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le montant utilisé au moment de la défaillance. Les probabilités de défaillance sont établies en fonction du type d'emprunteur et de la cote de crédit de ce dernier. Les pertes en cas de défaillance se fondent en grande partie sur la structure transactionnelle et sur le type de client, et les montants utilisés au moment de la défaillance sont appliqués en fonction de la cote de crédit. Ces paramètres se fondent sur l'expérience à long terme en matière de pertes (évolution des défaillances, gravité des pertes et risque auquel nous sommes exposés lorsqu'une défaillance se produit). Ils sont étayés par des études externes ainsi que par des initiatives au sein de l'industrie, et ils sont mis à jour régulièrement. Cette démarche nous permet de générer une fourchette de pertes probables au cours d'un cycle économique, ainsi qu'une « perte prévue » moyenne. L'un des principaux facteurs relatifs au jugement qui influe sur l'estimation des pertes de ce portefeuille est l'application du cadre interne d'établissement de cotes de crédit, lequel se base sur nos évaluations quantitatives et qualitatives de la situation financière de l'emprunteur afin de lui attribuer une cote de crédit interne semblable à celles utilisées par les agences de cotation externes. Étant donné que le taux de volatilité lié au portefeuille des prêts aux grandes entreprises et aux gouvernements est très élevé, la direction tient également compte de la concentration du risque lié aux sociétés individuelles et au secteur pour évaluer la pertinence du niveau de la provision cumulative. Toute modification importante des paramètres ou des hypothèses dont il est fait mention ci-dessus aura une incidence sur la fourchette de pertes sur créances prévues et pourrait par le fait même influencer sur le niveau de la provision cumulative générale attribuée.

En ce qui concerne les prêts homogènes, y compris les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts sur cartes de crédit ainsi que les prêts aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, des pertes probables sont estimées relativement à chaque portefeuille. L'expérience à long terme en matière de radiations nettes est prise en compte relativement aux prêts en souffrance afin de déterminer une fourchette de pertes probables au cours d'un cycle économique. La direction considère ensuite les tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, les conditions économiques et de marché, l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs pour déterminer le niveau de la provision cumulative générale attribuée.

Provision cumulative non attribuée

La provision cumulative non attribuée reflète l'évaluation par la direction du caractère adéquat de la provision cumulative. Cette évaluation comprend : (i) une estimation des pertes sur créances probables qui ne sont pas visées par la provision cumulative spécifique attribuée et par la provision cumulative générale attribuée, en raison de restrictions et de toute imprécision inhérentes aux méthodes d'établissement des provisions cumulatives attribuées; (ii) un étalonnage de points de référence internes et externes.

Selon les procédures dont il est fait mention ci-dessus, la direction estime que le total de la provision cumulative pour pertes sur créances, à savoir 1 714 millions de dollars, est suffisant pour absorber les pertes sur créances estimatives subies par le portefeuille de prêts au 31 octobre 2004. Ce montant inclut une tranche de 70 millions de dollars au titre de lettres de crédit et d'engagements non provisionnés classée dans les autres passifs. La réduction de 450 millions de dollars sur 12 mois reflète l'amélioration générale de la qualité du crédit du portefeuille, ainsi que notre exposition réduite aux secteurs posant des problèmes.

Juste valeur des instruments financiers

Conformément aux PCGR des États-Unis, nous inscrivons certains instruments financiers à la juste valeur dans notre bilan. Ces instruments financiers comprennent les titres détenus dans notre portefeuille de négociation, des titres susceptibles de vente, des engagements afférents à des titres vendus à découvert, et des instruments dérivés. Au 31 octobre 2004, environ 167 milliards de dollars de nos actifs financiers et 66 milliards de nos passifs financiers étaient inscrits à la juste valeur. Par juste valeur, on entend le montant pour lequel un instrument pourrait être acheté ou vendu dans le cadre d'une opération effectuée par deux parties consentantes, autre qu'une vente forcée ou une liquidation.

Les justes valeurs de la plupart des instruments financiers de nos portefeuilles sont déterminées en fonction des cours du marché, car ils attestent le mieux de la juste valeur des titres. La note 24, aux pages 108 et 109, présente l'information comptable relative à la juste valeur estimative de tous nos instruments financiers au 31 octobre 2004.

Si un cours du marché n'est pas disponible, nous utilisons des modèles d'évaluation financière internes et externes pour déterminer la juste valeur. Une provision est constituée lorsque nous estimons possible que le montant réalisé à la vente sera inférieur à la juste valeur estimative, en raison d'une liquidité insuffisante à court terme. Nous constituons aussi une provision au titre du risque lié aux modèles, découlant du fait qu'il peut arriver que la valeur estimative ne reflète pas la valeur réelle en raison de certaines conditions du marché entraînant un stress. Ces provisions reflètent les divers jugements exercés par la direction en fonction de recherches et d'analyses quantitatives.

La plupart de nos portefeuilles de négociation et de titres susceptibles de vente, et de nos engagements afférents à des titres vendus à découvert comportent ou concernent des titres de créance et des titres de participation activement négociés, qui sont inscrits à la juste valeur en fonction des cours du marché disponibles. Dans les cas où aucun cours du marché n'est disponible pour un titre donné, le cours du marché d'un titre doté de caractéristiques et d'un profil de risque semblables sert à estimer la juste valeur du titre non coté.

Les droits conservés dans les prêts titrisés qui peuvent être prépayés en vertu du contrat ou autrement réglés d'une manière telle que nous ne récupérerons pas la quasi-totalité de la participation que nous avons comptabilisée sont classés comme des titres susceptibles de vente et ils sont inscrits à la juste valeur. De plus amples détails sur nos méthodes d'évaluation, sur les hypothèses que nous utilisons et sur la sensibilité de la juste valeur des droits conservés aux variations défavorables que comportent ces hypothèses sont présentés ci-après, à la section portant sur les opérations de titrisation et les entités à détenteurs de droits variables.

Dans le cas des instruments dérivés, nous déterminons la juste valeur au moyen de diverses méthodes incluant les cours du marché, les valeurs de marché d'instruments analogues, la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs, ainsi que d'autres modèles internes ou externes d'établissement des prix. Étant donné que peu d'instruments dérivés sur le marché hors cote sont activement cotés, nous nous basons principalement sur des modèles internes d'établissement des prix ainsi que sur des modèles standards du secteur, tels que le modèle de Black et Scholes, pour déterminer la juste valeur. Pour déterminer les hypothèses qui sous-tendent nos modèles d'établissement des prix, nous nous basons principalement sur des facteurs de marché externes facilement observables tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux monétaires, ainsi que la volatilité des prix et des taux. Toutefois, pour évaluer certains instruments dérivés, nous nous appuyons sur d'importants facteurs de marché non observables tels que les corrélations entre les défaillances. Ces facteurs font l'objet d'un nombre considérablement plus élevé d'analyses quantitatives et de jugements par la direction. Les gains et les pertes non réalisés au moment de la mise en place sont reportés et constatés sur la durée du contrat, à moins que la juste valeur de l'instrument dérivé au moment de la mise en place ne soit étayée par les cours du marché, par d'autres opérations boursières ou par des facteurs de marché observables. De plus amples renseignements sur nos instruments dérivés sont fournis à la note 22, aux pages 106 et 107.

Le tableau ci-après illustre nos principaux actifs et passifs financiers au 31 octobre 2004, pour chaque méthode d'évaluation :

Actifs et passifs inscrits à la juste valeur selon chaque méthode d'évaluation

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Actifs financiers			Passifs financiers	
	Titres de négociation	Titres destinés à la vente	Dérivés	Engagements afférents aux titres vendus à découvert	Dérivés
Juste valeur	87 635 \$	39 861 \$	39 640 \$	23 815 \$	42 656 \$
Fondée sur					
Cours du marché	87 %	66 %	— %	93 %	— %
Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché observables	13	34	99	7	100
Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché non observables	—	—	1	—	—
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Les méthodes, modèles et hypothèses utilisés aux fins de l'établissement des prix et de l'évaluation de ces actifs et passifs financiers sont subjectifs, et la direction doit exercer divers jugements à leur égard. L'utilisation de divers modèles et de diverses méthodes et hypothèses pourrait donner lieu à des justes valeurs et à des résultats financiers considérablement différents. Afin d'atténuer ce risque, tous les modèles d'évaluation financière importants sont approuvés par notre unité fonctionnelle de gestion des risques, laquelle ne participe pas aux activités de négociation des actifs et des passifs, son mandat visant à fournir un point de vue indépendant. Les modèles d'évaluation financière internes que nous utilisons à des fins comptables font l'objet de contrôles rigoureux et de révisions régulières, et ils sont approuvés par notre unité fonctionnelle de gestion des risques. De plus, le BSIF procède à un examen sélectif de nos modèles fondé sur le profil de risque de l'entreprise, afin d'assurer le caractère adéquat des modèles et la validité des hypothèses qu'utilise la direction. De plus amples détails sur la sensibilité des instruments financiers utilisés aux fins des activités de négociation et des activités autres que de négociation, respectivement, sont présentés à la rubrique Gestion du risque, aux pages 57 à 61, ainsi qu'à la rubrique Gestion de l'actif et du passif, aux pages 65 à 71.

Comme il est mentionné à la note 1, à la page 79, les variations de la juste valeur des titres du compte de négociation et des engagements afférents aux titres vendus à découvert sont portées aux revenus autres que d'intérêt à titre de revenus tirés des activités de négociation.

La variation de la juste valeur de nos produits dérivés est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt, sauf dans le cas des opérations de couverture des flux de trésorerie et de couverture de l'investissement net libellé en devises dans des filiales. Pour de plus amples détails à ce sujet, se reporter à la note 1, aux pages 80 et 81.

Les variations de la juste valeur des titres susceptibles de vente sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, qui sont une composante des capitaux propres. Les réductions de valeur visant à refléter les pertes de valeur durables font l'objet d'évaluations régulières et sont constatées dans les revenus autres que d'intérêt.

Opérations de titrisation et entités à détenteurs de droits variables

Nous procédons périodiquement à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels, de créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires commerciaux en vendant ceux-ci à des entités ad hoc ou à des fiduciaires qui émettent des titres aux investisseurs. L'une des principales décisions comptables aux fins de la titrisation de nos prêts consiste à déterminer si la cession des prêts satisfait aux critères établis pour que ladite cession soit considérée comme une vente et, si tel est le cas, pour évaluer les droits que nous avons conservés dans les prêts titrisés. Une vente peut être constatée si nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire dans les prêts cédés, si ces derniers sont isolés juridiquement de nos créanciers, si le cessionnaire est capable de vendre ou de garantir les prêts cédés, et si nous ne conservons pas le contrôle effectif sur les prêts cédés au moyen d'une convention de rachat ou n'avons pas le pouvoir de faire retourner les prêts. Lorsque nous titrisons des prêts et que nous conservons un droit dans lesdits prêts, nous devons exercer un jugement pour déterminer si les prêts ont été isolés juridiquement. Le cas échéant, nous obtenons un avis juridique afin de déterminer si les prêts cédés sont isolés juridiquement. Dans bien des cas, nous conservons des droits dans des prêts titrisés tels que des coupons détachés, des droits de gestion, ou des comptes de réserve. Lorsqu'aucun cours du marché n'est disponible, l'évaluation des droits conservés sur les actifs vendus se fonde sur notre meilleure estimation de plusieurs hypothèses clés, telles que le taux de remboursement des prêts cédés, la marge excédentaire, les pertes sur créances prévues et le taux d'actualisation. La juste valeur de ces droits conservés calculée au moyen de ces hypothèses influe sur le gain ou la perte qui est constaté au titre de la vente des prêts. La note 7, aux pages 90 et 91, fournit des informations sur les volumes de titrisation de nos prêts ainsi que sur le gain ou la perte constaté à la vente, de même qu'une analyse de sensibilité des principales hypothèses

utilisées pour évaluer les droits que nous avons conservés. Une autre décision comptable clé consiste à déterminer si nous sommes tenus de consolider l'entité ad hoc utilisée aux fins de la titrisation et de la vente de nos prêts. Comme il est indiqué à la note 8, à la page 92, nous avons déterminé que nous ne sommes tenus de consolider aucune des entités ad hoc que nous utilisons pour titriser nos actifs financiers.

Nous permettons également à nos clients de titriser leurs actifs financiers en leur donnant accès à du financement au moyen de programmes de papier commercial adossé à des créances mobilières offerts par des structures multicédantes (fonds multicédants) que nous administrons. La principale décision comptable liée à ces fonds multicédants consiste à déterminer si nous sommes tenus de consolider ces fonds. Nous nous basons pour ce faire sur le bulletin d'interprétation n° 46 du Financial Accounting Standards Board (FASB), intitulé *Consolidation of Variable Interest Entities* (FIN 46R). Nous avons dû exercer notre jugement pour appliquer le FIN 46R à ces fonds multicédants afin de déterminer nos droits variables et de les comparer à d'autres droits variables détenus par des parties non apparentées, de manière à déterminer si ces droits nous ont amenés à assumer la majorité des pertes résiduelles prévues ou à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de chaque fonds multicédant, de la façon prescrite dans le FIN 46R. Nous avons conclu que nos droits variables dans ces fonds multicédants découlent principalement de la prestation de facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit partiels, ainsi que de notre droit aux honoraires résiduels. Nous négocions des dérivés sur taux d'intérêt et sur devises classiques avec les fonds multicédants, aux taux du marché. Nous ne considérons pas ces dérivés comme des droits variables. Au moyen d'analyses qualitatives et quantitatives, nous avons calculé les pertes prévues et les rendements résiduels prévus liés à nos droits variables dans chaque fonds multicédant, ainsi que ceux liés à une partie non apparentée. Nous les avons ensuite comparés et avons déterminé que ces droits ne nous ont pas amenés à assumer la majorité des pertes prévues résiduelles ni à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus du fonds multicédant. Nous avons par conséquent conclu que nous n'étions pas tenus de consolider ces fonds multicédants au 31 octobre 2004. Une description de ces fonds multicédants, de leur taille, de nos droits variables dans ces fonds, de notre risque de perte maximal et des activités de restructuration entreprises au cours de 2004 est présentée dans l'analyse des arrangements hors bilan, aux pages 69 et 70, ainsi qu'à la note 8, aux pages 91 et 92. La note 8 décrit les autres entités à détenteurs de droits variables avec lesquelles nous avons des liens et elle fait état du risque que l'interprétation du FIN 46R varie ultérieurement, ce qui pourrait nous amener à formuler des conclusions différentes quant à la consolidation de ces entités.

Régimes de retraite

Nous offrons un certain nombre de régimes à prestations ou à cotisations déterminées qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite aux employés admissibles. Ces régimes comprennent les régimes de retraite prévus par la loi, les régimes de retraite complémentaires, et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires et d'assurance vie. Ces régimes de retraite fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite.

En raison de la nature à long terme de ces régimes, le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de la santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. La direction formule ces hypothèses, et les actuaires procèdent à leur examen annuel. Tout écart entre les résultats réels et les résultats hypothétiques influera sur les montants de l'obligation et de la charge au titre des prestations constituées. Les hypothèses moyennes pondérées utilisées et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 18, aux pages 100 et 101.

RÉSULTATS PAR SECTEUR D'EXPLOITATION

Vue générale

Le tableau 3 ci-après illustre nos résultats par secteur d'exploitation pour l'exercice 2004. Les PCGR ne prescrivent pas une méthode donnée pour l'attribution des capitaux propres aux secteurs d'exploitation. Aux fins de la gestion et de la présentation de l'information, nous affectons les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires à nos secteurs d'exploitation (y compris le secteur Autres) selon des méthodes visant à mesurer les capitaux propres requis pour soutenir les risques liés aux activités de chaque secteur, comme il est mentionné à la rubrique Capital économique présentée à la page 58. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en sus des montants requis pour soutenir les risques liés aux activités de nos cinq secteurs d'exploitation sont attribués au secteur Autres. Les méthodes utilisées pour attribuer les capitaux propres nécessitent la formulation d'un jugement par la direction; elles font de temps à autre l'objet de modifications appliquées prospectivement et elles ont une incidence sur d'autres mesures telles que celle du rendement des capitaux propres des secteurs d'exploitation. Par ailleurs, l'affectation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue un processus dynamique, sur lequel les activités commerciales courantes, les volumes et l'environnement ont une incidence. D'autres sociétés peuvent utiliser des méthodes différentes pour l'attribution des capitaux propres à leurs secteurs.

La moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à RBC Banque et à RBC Marchés des Capitaux en 2004 a diminué par rapport à celle de l'an dernier. Cette diminution découle en partie de la réduction de la valeur de conversion des actifs libellés en dollars américains découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. La diminution concernant RBC Banque est également imputable à la révision des taux de risque de crédit liés aux prêts aux particuliers, laquelle a réduit les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur et a été neutralisée en partie par les affectations liées à l'acquisition de Sterling Capital Mortgage Company (Sterling), le 30 septembre 2003, et à l'acquisition des activités de Provident Financial Group, Inc. situées en Floride conclue le 21 novembre 2003. La baisse concernant RBC Marchés des Capitaux reflète également l'amoindrissement du risque de crédit, et elle a été compensée en partie par la hausse des capitaux propres affectés à ce secteur en raison de l'accroissement du risque de marché. La moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à RBC Assurances a augmenté, en raison surtout de l'acquisition des activités canadiennes de Provident Life and Accident Insurance Company (UnumProvident), le 1^{er} mai 2004, et du premier exercice complet d'attribution de l'acquisition de Business Men's Assurance Company of America (BMA), le 1^{er} mai 2003. La moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à RBC Investissements a très peu varié, et la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à RBC Services Internationaux est demeurée inchangée.

Le bénéfice net de RBC Banque, qui a diminué de 17 %, a représenté 45 % du total du bénéfice net, résultat en baisse par rapport à 51 % l'an dernier. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 18,4 % comparativement à 20,8 % en 2003, résultat qui traduit la baisse du bénéfice. Une

analyse détaillée du rendement financier de RBC Banque est présentée aux pages 30 à 32.

Le bénéfice net de RBC Investissements, qui a progressé de 19 % en 2004, a représenté 17 % du total de notre bénéfice net. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 18,4 %, soit une augmentation de 330 points de base. Une analyse détaillée des facteurs qui ont contribué à l'amélioration du bénéfice de RBC Investissements est présentée aux pages 33 et 34.

Une tranche de 10 % de notre bénéfice net est attribuable à RBC Assurances, le bénéfice net de ce secteur ayant augmenté de 19 %. Le rendement des capitaux propres est demeuré élevé à 25,3 %. Une analyse détaillée du rendement financier de RBC Assurances est présentée aux pages 35 à 37.

Le bénéfice net de RBC Marchés des Capitaux a connu une hausse de 34 % par rapport à l'an dernier et il a représenté 23 % du total de notre bénéfice net en 2004. Le rendement des capitaux propres a augmenté, passant de 12,6 % l'an dernier à 18,7 %. Une analyse du rendement financier de RBC Marchés des Capitaux est présentée aux pages 38 et 39.

Le bénéfice de RBC Services Internationaux a progressé de 26 % et a représenté 8 % du total de notre bénéfice net. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 35,3 % en 2004, soit une augmentation de 760 points de base. Une analyse détaillée du rendement financier de RBC Services Internationaux est présentée aux pages 40 et 41.

Le secteur Autres a subi une perte nette de 91 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net de 173 millions en 2003. Ce recul est imputable à un certain nombre de facteurs pour lesquels une analyse détaillée est présentée à la page 41.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, nous avons réaligné nos cinq secteurs d'exploitation et les avons réorganisés en trois secteurs structurés en fonction des besoins des clients et des zones géographiques : (i) le secteur particuliers et entreprises – Canada, qui comprend nos plateformes canadiennes de services bancaires et de placements ainsi que d'assurances à l'échelle internationale en plus des activités d'assurances au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale; (ii) le secteur États-Unis et international, qui comprend les services bancaires et de placements aux États-Unis, les services bancaires et de courtage aux Antilles, et les services de gestion privée globale à l'échelle internationale; (iii) le secteur marchés mondiaux des capitaux, qui comprend les services bancaires pour les grandes entreprises, lesquels sont offerts aux grandes entreprises clientes ainsi qu'aux clients commerciaux de grande envergure. Nous avons aussi décidé de regrouper toutes nos ressources en matière de systèmes d'information et d'exploitation et de créer un groupe Technologie et exploitation mondiales. Étant donné que la réorganisation a pris effet après la fin de l'exercice 2004, le présent rapport de gestion se base sur notre ancienne structure. De plus amples détails sur la réorganisation des cinq secteurs d'exploitation en fonction de la nouvelle structure sont présentés à la section Vue générale portant sur chaque secteur d'exploitation, dans les pages qui suivent. Nous commencerons à présenter nos résultats financiers selon la nouvelle structure au premier trimestre de 2005.

Tableau 3 Résultats par secteur d'exploitation

	2004						2003	
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	RBC Banque	RBC Investissements	RBC Assurances	RBC Marchés des Capitaux	RBC Services Internationaux	Autres (1)	Total	Total
Revenu net d'intérêt	5 517 \$	429 \$	– \$	716 \$	177 \$	(155) \$	6 684 \$	6 578 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 036	3 322	2 267	2 123	742	176	10 666	10 369
Total des revenus	7 553	3 751	2 267	2 839	919	21	17 350	16 947
Provision pour pertes sur créances								
Provisions spécifiques attribuées	554	4	–	5	(5)	(36)	522	715
Provision générale attribuée et non attribuée	(76)	–	–	(85)	(14)	–	(175)	–
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	1 509	–	–	–	1 509	1 404
Frais autres que d'intérêt	4 841	3 015	472	2 052	625	15	11 020	10 236
Charges liées au réaligement de l'entreprise	75	17	8	25	3	64	192	–
Perte de valeur de l'écart d'acquisition	130	–	–	–	–	–	130	–
Charge d'impôts	726	225	7	182	86	(32)	1 194	1 443
Part des actionnaires sans contrôle	16	–	–	2	–	101	119	113
Bénéfice net (perte nette)	1 287 \$	490 \$	271 \$	658 \$	224 \$	(91) \$	2 839 \$	3 036 \$
(Perte nette) bénéfice net aux États-Unis	(183)	118	13	86	8	(12)	30	363
Bénéfice net								
En pourcentage du total	45 %	17 %	10 %	23 %	8 %	(3) %	100 %	100 %
Croissance par rapport à l'exercice précédent	(17) %	19 %	19 %	34 %	26 %	(153) %	(6) %	5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18,4 %	18,4 %	25,3 %	18,7 %	35,3 %	(3,6) %	15,9 %	17,0 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	7 000 \$	2 600 \$	1 050 \$	3 500 \$	650 \$	2 750 \$	17 550 \$	17 500 \$

(1) Se rapporte à d'autres activités, lesquelles comprennent principalement la trésorerie générale, les groupes fonctionnels et le groupe de technologie de l'information.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Attribué aux secteurs comme il est mentionné ci-dessus.

RBC BANQUE

Vue générale

RBC Banque sert 11,5 millions de particuliers, de PME et de clients commerciaux du marché milieu de gamme au Canada, aux États-Unis, aux Antilles et aux Bahamas. Nos capacités de distribution multiples comprennent un réseau de succursales, de centres de services aux entreprises et d'autres unités de vente, des planificateurs financiers accrédités, des représentants hors succursales, des guichets automatiques et des services bancaires par téléphone et par Internet.

Grâce à notre vaste réseau de distribution et à notre collaboration avec d'autres secteurs RBC, nous offrons à nos clients des solutions personnalisées ainsi que des services de planification financière et des conseils financiers axés sur les événements marquants de la vie des clients et leurs préférences, au moyen d'une vaste gamme de produits et services financiers, qui comprend notamment des comptes de dépôt, des fonds d'investissement et des fonds communs de placement, des cartes de crédit et de débit, des prêts aux entreprises et aux particuliers, ainsi que des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, la plupart des activités de RBC Banque au Canada ont été regroupées dans le nouveau secteur particuliers et entreprises – Canada, et les activités aux États-Unis, aux Antilles et aux Bahamas, dans le nouveau secteur États-Unis et international. Le nouveau secteur marchés mondiaux des capitaux servira les plus importants clients commerciaux auxquels RBC Banque offrait ses services.

Profil de l'industrie

Au Canada, les services bancaires aux particuliers et aux entreprises sont une industrie en pleine maturité que dominent les cinq principales banques canadiennes, bien que la concurrence soit intense et que la présence d'entreprises de services spécialisés s'accroisse dans des domaines tels que celui des cartes de crédit, des prêts hypothécaires et des dépôts. Le marché aux États-Unis est plus segmenté, et les marchés régionaux sont dans bien des cas marqués par une forte concurrence. Un grand nombre de banques en Amérique du Nord ont élargi leur champ d'activité afin d'offrir des produits de placement ainsi que des conseils financiers et des services de planification financière à des clients ciblés. Les facteurs de réussite essentiels incluent la prestation aux clients d'une expérience client supérieure et de produits concurrentiels, des processus de vente axés sur des revenus élevés, des pratiques de gestion rigoureuses des risques de crédit et des risques opérationnels, ainsi que le contrôle strict des charges.

Nos forces

- Marque bien établie au Canada pour des services bancaires de détail
- Solides capacités en matière de gestion des relations avec la clientèle ainsi que de segmentation de la clientèle, et force de vente spécialisée
- Gamme de produits et services et capacités de vente et de distribution nationales complètes au Canada par rapport à celles des entreprises de services spécialisés
- Parmi les banques canadiennes, taux de pénétration des ménages le plus élevé sur les marchés des services aux particuliers au Canada, et part de marché la plus importante au Canada en ce qui concerne le total des dépôts personnels et des fonds communs de placement, les prêts hypothécaires résidentiels, les dépôts des entreprises et le financement d'entreprises
- Présence en matière de services bancaires de détail aux États-Unis

Perspectives pour 2005

La conjoncture économique au Canada et aux États-Unis, l'incidence des taux d'intérêt sur la demande pour des prêts à la consommation et aux entreprises, les marges nettes d'intérêt, les tendances en matière de qualité du crédit, ainsi que les taux de change et plus particulièrement la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien, influent sur les résultats que génèrent nos activités.

Au Canada, nous prévoyons des taux d'intérêt stables pour presque tout l'exercice 2005 et nous nous attendons par conséquent à une certaine compression des écarts liés aux dépôts. Cependant, une croissance raisonnable de l'économie et une augmentation connexe des prêts devraient avoir une incidence générale favorable au chapitre des revenus tirés de nos services à la consommation au Canada, qui feront partie du secteur particuliers et entreprises – Canada en 2005.

En ce qui concerne nos services aux États-Unis, qui feront partie du secteur États-Unis et international en 2005, nous prévoyons que la croissance interne des soldes de prêts et de dépôts aura une incidence favorable sur les revenus de RBC Centura. La hausse des taux d'intérêt aux États-Unis qui est prévue en 2005 pourrait donner lieu à une réduction du volume des activités de montage de prêts hypothécaires de RBC Mortgage.

L'importance que nous accordons à la croissance des revenus et à nos mesures de gestion des coûts au Canada et aux États-Unis devrait également se traduire par des résultats favorables.

Rendement financier

Le bénéfice net de RBC Banque a diminué de 267 millions de dollars ou 17 % par rapport à l'an dernier, car le recul du bénéfice tiré des activités aux États-Unis a largement contrebalancé la croissance du bénéfice au Canada. Le bénéfice au Canada a progressé de 66 millions de dollars ou 5 %, car la croissance des revenus de 164 millions, la baisse de la charge d'impôts et la contrepassation d'un montant de 76 millions avant impôts au titre de la provision cumulative générale ont été neutralisées en partie par l'augmentation de 177 millions des frais autres que d'intérêt (qui découle principalement de l'accroissement des coûts relatifs aux avantages sociaux et des autres frais de rémunération), ainsi que par les charges de 47 millions liées au réaligement de l'entreprise. La perte nette de 183 millions de dollars résultant des activités aux États-Unis reflète les charges de 130 millions pour perte de valeur de l'écart d'acquisition, de même que la baisse des revenus de

Résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2004	2003
Revenu net d'intérêt	(1)%	5 517 \$	5 546 \$
Revenus autres que d'intérêt	(3)	2 036	2 106
Total des revenus	(1)	7 553	7 652
Provision pour pertes sur créances			
Provisions spécifiques attribuées	–	554	554
Provision générale attribuée et non attribuée	n.s.	(76)	–
Total	(14)	478	554
Frais autres que d'intérêt	4	4 841	4 642
Charges liées au réaligement de l'entreprise	n.s.	75	–
Perte de valeur de l'écart d'acquisition	n.s.	130	–
Bénéfice net avant impôts	(17)	2 029	2 456
Charge d'impôts	(19)	726	894
Part des actionnaires sans contrôle	100	16	8
Bénéfice net	(17)%	1 287 \$	1 554 \$
(Perte nette) bénéfice net aux États-Unis	(230)%	(183)\$	141 \$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe	(600)p.b.	45 %	51 %
Rendement des capitaux propres	(240)p.b.	18,4 %	20,8 %
Marge nette d'intérêt (actif moyen)	(22)p.b.	3,20 %	3,42 %
Marge nette d'intérêt (actif productif moyen)	(24)p.b.	3,36 %	3,60 %
Ratio d'efficacité (1)	340 p.b.	64,1 %	60,7 %
Actif moyen (2)	6 %	172 300 \$	162 400 \$
Moyenne des prêts et des acceptations (2)	7	159 800	149 600
Moyenne des dépôts (2)	5	140 700	133 700
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2), (3)	(5)	7 000	7 350
Information relative au crédit			
Prêts à intérêts non comptabilisés	(15)	852 \$	1 007 \$
Radiations nettes	(5)	615	648
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	(5)p.b.	0,38 %	0,43 %
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	1 %	37 884	37 475

(1) Le ratio d'efficacité est défini dans le glossaire à la page 121.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 29.

n.s. non significatif

RBC Centura et de RBC Mortgage et les charges de 28 millions liées au réaligement de l'entreprise. Le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu une incidence défavorable sur le bénéfice net de RBC Banque, qui a reculé de 6 millions de dollars.

Le total des revenus a diminué de 99 millions de dollars ou 1 % comparativement à l'an dernier, en raison notamment de l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a entraîné une baisse des revenus de 107 millions. Au Canada, les revenus ont progressé de 164 millions de dollars ou 3 %, résultat qui reflète la croissance solide des soldes de prêts et de dépôts et la hausse des revenus tirés des frais, qui ont été contrebalancés en partie par le rétrécissement de la marge nette d'intérêt. Les revenus aux États-Unis ont reculé de 248 millions de dollars ou 20 % (12 % en dollars américains), en raison de la diminution des volumes de montage et des marges de RBC Mortgage et des rendements moindres du portefeuille de placements de RBC Centura. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la constatation sur l'exercice complet des revenus de Sterling en 2004 comparativement à une période de un mois en 2003, ainsi que par la forte croissance des prêts de RBC Centura.

Le total des frais autres que d'intérêt a augmenté de 199 millions de dollars ou 4 % par rapport à l'an dernier, malgré l'incidence favorable du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a occasionné un recul des charges de 94 millions. Les charges au Canada se sont accrues de 177 millions de dollars ou 5 %, en raison principalement de

la hausse des coûts liés aux avantages sociaux (qui ont trait principalement aux prestations de retraite et aux avantages postérieurs au départ à la retraite), et des autres frais liés à la rémunération. Aux États-Unis, les charges ont augmenté de 23 millions de dollars ou 2 % (11 % en dollars américains), résultat qui reflète la constatation sur l'exercice complet des charges de Sterling en 2004 comparativement à une période de un mois en 2003, ainsi qu'une provision pour moins-value de 33 millions constatée au deuxième trimestre de 2004 au titre de certains prêts hypothécaires qui ont apparemment fait l'objet d'un montage frauduleux en 2001 et en 2002. Toutefois, l'augmentation a été contrebalancée en partie par le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a occasionné une baisse des charges de 93 millions de dollars.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 76 millions de dollars ou 14 % comparativement à l'an dernier, en raison surtout de la contrepassation d'un montant de 76 millions au titre de la provision cumulative générale en 2004. La qualité du crédit du portefeuille s'est améliorée, le ratio des radiations nettes par rapport à la moyenne des prêts et des acceptations s'étant établi à 0,38 %, ce qui constitue une baisse de 5 points de base.

Le rendement des capitaux propres a diminué, passant de 20,8 % l'an dernier à 18,4 %, en raison de la baisse du bénéfice au cours du présent exercice, malgré la diminution de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur.

REVUE PAR DIVISION

RBC BANQUE – CANADA

Sous la marque RBC Banque Royale, nous offrons des services aux particuliers, aux PME et aux clients commerciaux dans toutes les provinces et tous les territoires. Environ le tiers des ménages au Canada fait affaire avec la Banque Royale du Canada, qui occupe le premier rang des institutions financières au pays pour ce qui est du taux de pénétration des ménages.

Nous offrons à nos clients des capacités de distribution physiques et autres complètes, ainsi qu'un accès aux produits et services tous les jours de la semaine, jour et nuit. Nous continuons de perfectionner nos réseaux de distribution, et effectuons notamment des réinvestissements importants eu égard à notre réseau de succursales et à notre effectif, ainsi qu'à nos capacités de services bancaires électroniques. Un nombre croissant de nos clients se prévalent de nos services bancaires en ligne (se reporter au graphique de droite). Nous avons également amélioré nos capacités de services bancaires par téléphone qu'offre Royal Direct, et nous faisons à cette fin appel à des conseillers spécialisés dans la prestation de services aux entreprises, ainsi qu'à des agents de l'Approche Client responsables de la résolution des problèmes soulevés par les clients.

Nous offrons une vaste gamme de services et de conseils financiers, comme il est détaillé à la page 30, ainsi que des produits et des conseils d'experts dans des domaines spécialisés tels que les opérations de change, le financement reposant sur l'actif, le crédit-bail et le financement automobile. Nous continuons d'améliorer notre gamme de produits, qui comporte un éventail complet de cartes de crédit telles que la carte Visa Classique RBC Récompenses sans frais que nous avons lancée en 2004 et la carte Visa Platine Voyages RBC Banque Royale, qui ne cesse de gagner en popularité. Par l'intermédiaire de Solutions Moneris, Inc. (Solutions Moneris), une coentreprise à participations égales créée avec la Banque de Montréal, nous offrons aux marchands des services de traitement des opérations effectuées par cartes de crédit ou de débit, qui comprennent notamment la location de terminaux point-de-vente et des services d'opérations électroniques sécurisées en ligne. Nous avons élargi notre gamme de prêts hypothécaires en 2004 et lancé le programme Marge Proprio RBC, l'Hypothèque Second chez-soi RBC et l'Hypothèque sans mise de fonds RBC. Le caractère exhaustif de notre éventail de produits a contribué à la forte croissance des volumes enregistrée en 2004 relativement à presque toutes les catégories de produits (se reporter au tableau de droite), et il renforce notre position de détenteur de la plus importante et de la deuxième plus importante parts de marché au Canada.

Nous continuons également de raffermir notre expertise en matière de gestion des relations avec la clientèle et de segmentation de la clientèle, et nous axons nos efforts sur les sous-segments ciblés tels que les entreprises de fabrication connaissant une forte croissance, les professionnels, les propriétaires d'entreprises et les retraités-voyageurs. Nous possédons une force de vente spécialisée bien établie, qui se compose notamment de spécialistes de la planification des investissements et de la retraite, de la planification financière et des prêts hypothécaires, ainsi que de gestionnaires de comptes des industries du savoir et de l'agriculture. Nous optimisons cette expertise diversifiée de manière à avoir de solides capacités en matière de planification financière et de conseils financiers.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 164 millions de dollars ou 3 %, car la croissance solide des soldes de prêts et de dépôts et la hausse des revenus tirés des frais ont été contrebalancés en partie par le rétrécissement de la marge nette d'intérêt. La moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des

prêts aux particuliers et des soldes de cartes de crédit s'est dans chaque cas accrue de plus de 10 %, et les revenus autres que d'intérêt ont progressé de 5 % en raison de la hausse des revenus tirés des cartes de crédit découlant du volume accru des dépenses et de l'augmentation des revenus tirés des fonds communs de placement, qui est attribuable à l'appréciation sur les marchés financiers et aux ventes plus élevées. La marge nette d'intérêt a diminué de 19 points de base, car les faibles taux d'intérêt et la concurrence à l'égard des prix ont contribué à la compression des écarts liés aux dépôts et aux prêts hypothécaires résidentiels.

Faits saillants (1)

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2004	2003
Total des revenus	3 %	6 329 \$	6 165 \$
Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels (2)	11	80 300	72 600
Moyenne des prêts aux particuliers	12	27 000	24 200
Moyenne des dépôts des particuliers	5	87 700	83 700
Moyenne des prêts aux entreprises et des acceptations	2	33 900	33 300
Moyenne des dépôts des entreprises	8	34 300	31 700
Moyenne des soldes de cartes	14	7 900	6 900
Volumes des achats sur cartes	16	34 900	30 200

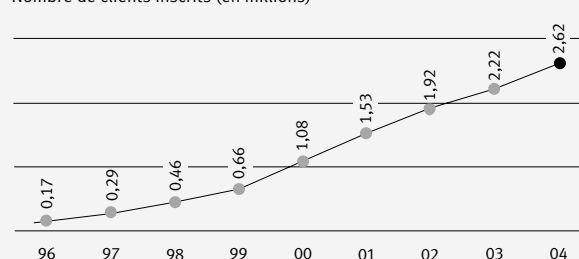
Nombre :

d'employés (équivalent de travail à plein temps)	1	31 244	30 865
de guichets automatiques	(2)	3 999	4 062
de succursales	(1)	1 098	1 104
de clients des services bancaires en ligne	18	2 619 800	2 219 100

- (1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
 (2) Comprend les prêts montés et gérés par RBC Banque Royale qui ont été titrisés.

Services bancaires en ligne RBC – Canada (taux d'adoption des services bancaires en ligne)

Nombre de clients inscrits (en millions)



RBC BANQUE – ÉTATS-UNIS

Nous offrons nos services aux particuliers et aux entreprises aux États-Unis par l'entremise de RBC Centura. La société, dont le siège se trouve à Rocky Mount, en Caroline du Nord, fournit des services aux particuliers et aux entreprises du sud-est des États-Unis.

En 2004, RBC Centura a élargi son champ d'activité en acquérant les 13 succursales situées en Floride de Provident Financial Group Inc., une société dont le siège se trouve en Ohio. Nous avons également ouvert 21 succursales à Atlanta, dans diverses régions de la Floride et dans d'autres marchés à forte croissance. Nous comptons optimiser notre réseau de succursales en procédant à l'ouverture sélective d'autres succursales dans des marchés à forte croissance et à la fermeture de dix succursales générant un faible rendement, en 2005. De plus, nous avons procédé à des ajouts à notre gamme de produits, notamment la Marge de crédit sur valeur nette, le forfait offert aux acheteurs de maison et le compte Accès USA RBC, et nous avons accru la prestation de nos conseils d'experts à des sous-segments tels que ceux des professionnels de la santé, du personnel de direction, et des retraités-voyageurs canadiens et autres clients ayant besoin de services transfrontaliers. Les engagements de prêts de RBC Builder Finance, une division de financement de RBC Centura qui offre des services aux constructeurs d'habitations et aux promoteurs immobiliers, ont augmenté de 39 % en 2004, ce qui a permis à la division d'optimiser ses 35 bureaux de production de prêts qui offrent des services dans plus de 90 marchés aux États-Unis.

RBC Banque exerce également ses activités aux États-Unis par l'entremise de RBC Mortgage, une société de montage de prêts hypothécaires qui axe de plus en plus ses activités sur le montage de nouveaux prêts plutôt que sur le refinancement. Dans le cadre du réaligement de l'entreprise, nous procédons actuellement à la fermeture de 38 des 213 succursales de RBC Mortgage et nous prévoyons fermer 9 autres succursales en 2005. En janvier 2005, le siège social de RBC Mortgage à Chicago sera fermé et les activités seront transférées à notre bureau de Houston, qui était le siège de Sterling, une société que nous avons acquise en septembre 2003.

En 2004, RBC Mortgage a amélioré les processus et la technologie liés aux activités de montage de prêts et accru son champ d'activité grâce à la conclusion de nouvelles coentreprises de partenariat d'affaires avec des constructeurs d'habitations et des courtiers en immeubles, afin d'offrir des prêts hypothécaires directement aux particuliers qui désirent acheter une nouvelle maison.

Rendement financier

Le total des revenus a reculé de 248 millions de dollars ou 20 % par rapport à l'an dernier. Une tranche de 93 millions de dollars du recul est imputable au raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain (ce qui a entraîné une baisse de la valeur de conversion des revenus). Libellé en dollars américains, le total des revenus a diminué de 107 millions de dollars US ou 12 %, la baisse des revenus de RBC Centura et de RBC Mortgage s'établissant à 46 millions de dollars US ou 7 % et à 61 millions de dollars US ou 35 %, respectivement. La forte croissance des prêts de RBC Centura a été largement neutralisée par les rendements moindres de son portefeuille de placements, qui découlent de la baisse des taux de rendement, car le portefeuille a été réinvesti à la fin de 2003 dans des instruments de meilleure qualité générant des taux de rendement moindres. La baisse des marges et le recul dans toute l'industrie des volumes de montage par rapport aux volumes exceptionnellement élevés enregistrés en 2003 alors que les faibles taux d'intérêt ont généré une augmentation des activités de refinancement de prêts hypothécaires, ont eu une incidence défavorable sur les revenus de RBC Mortgage. Ces diminutions ont été neutralisées en partie par la constatation sur l'exercice complet des revenus de Sterling en 2004, ces revenus ayant été constatés pour une période de un mois en 2003.

RBC BANQUE – ANTILLES ET BAHAMAS

La division des Antilles et des Bahamas, qui exerce ses activités sous la marque RBC Royal Bank of Canada, fournit une vaste gamme de produits et de services bancaires aux particuliers et aux entreprises des Bahamas, de la Barbade, des îles Caïmans, et des Petites Antilles (Antigua, Dominique, Montserrat, Saint-Kitts et Sainte-Lucie) par l'intermédiaire d'un réseau de succursales, de centres de services aux entreprises et de guichets automatiques.

Rendement financier

Le total des revenus a reculé de 15 millions de dollars ou 7 % par rapport à l'an dernier, en raison du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain et à certaines devises des Antilles.

Faits saillants (1)

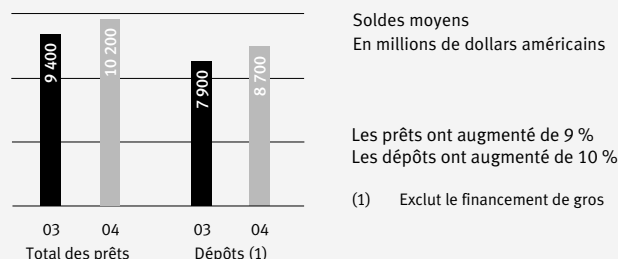
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2004	2003
Total des revenus	(20)%	1 016 \$	1 264 \$
Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels	(10)	3 800	4 200
Moyenne des prêts aux particuliers	3	3 400	3 300
Moyenne des dépôts des particuliers	–	8 000	8 000
Moyenne des prêts aux entreprises et des acceptations	3	9 000	8 700
Moyenne des dépôts des entreprises	3	6 000	5 800
Moyenne des soldes de cartes	–	100	100
Volumes des achats sur cartes	–	400	400
Montages de prêts hypothécaires (en milliards de dollars)	(47)	22,5	42,6
Nombre : d'employés (équivalent de travail à plein temps)	–	5 430	5 444
de guichets automatiques de succursales (2)	9	304	279
de clients des services bancaires en ligne (3)	14	275	242
	(33)	70 300	104 500

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(2) Exclut les bureaux de représentation de RBC Mortgage et de RBC Builder Finance.

(3) Certains clients inactifs n'ont pas été transférés à une nouvelle plateforme technologique en 2004.

RBC Centura (croissance des prêts et des dépôts)



Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2004	2003
Total des revenus	(7)%	208 \$	223 \$
Nombre : d'employés (équivalent de travail à plein temps)	4	1 210	1 166
de guichets automatiques	15	69	60
de succursales	–	43	43

RBC INVESTISSEMENTS

Vue générale

RBC Investissements offre aux clients au Canada, aux États-Unis et à l'étranger des services de gestion de patrimoine incluant les services suivants : courtage traditionnel et autogéré, planification financière, services-conseils en matière de placement, services fiduciaires aux particuliers, services bancaires de gestion privée, et produits et services de gestion des placements. Les produits et les services sont offerts au moyen du réseau de succursales de RBC Banque Royale au Canada, des bureaux de RBC Investissements, des succursales de RBC Dain Rauscher aux États-Unis, des bureaux de gestion privée et d'autres emplacements situés partout au monde. Ils sont également offerts par Internet et par téléphone.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, les activités de RBC Investissements au Canada ont été regroupées dans le nouveau secteur particuliers et entreprises – Canada, et les activités aux États-Unis et à l'échelle internationale, dans le nouveau secteur États-Unis et international.

Profil de l'industrie

La gestion du patrimoine est un secteur hautement concurrentiel au sein duquel plusieurs grandes entreprises et petits établissements spécialisés offrent leurs produits et services sur le marché nord-américain. La volatilité des marchés financiers et la hausse des coûts liés à la gestion des activités de conformité aux exigences réglementaires de l'industrie continuent de favoriser les regroupements. Cependant, les regroupements effectués au sein de l'industrie canadienne des fonds communs de placement n'ont pas eu de répercussions importantes sur l'environnement concurrentiel, car les entreprises du secteur continuent d'accroître leurs réseaux de distribution.

Nos forces

- Gestion des relations avec la clientèle par un personnel expérimenté et au moyen d'applications technologiques de pointe
- Capacité d'offrir aux clients les produits et services dont ils ont besoin pour répondre à leurs objectifs financiers
- Multiples réseaux de distribution à la convenance des clients
- Relations d'affaires étroites avec la clientèle et recours aux diverses capacités de RBC Groupe Financier
- Solutions axées sur des stratégies de placement données et sur la tolérance au risque des clients

Perspectives pour 2005

Nous prévoyons le maintien d'une confiance quelque peu accrue des investisseurs et d'une amélioration modeste du rendement des marchés financiers aux Canada et aux États-Unis, et nous nous attendons par conséquent à une croissance modérée des revenus tirés de toutes nos activités en 2005, ainsi qu'à une croissance des charges inférieure à la croissance des revenus, en raison de nos mesures de compression des coûts.

Rendement financier

Le bénéfice net a augmenté de 78 millions de dollars ou 19 % en 2004, en raison principalement de l'amélioration du bénéfice tiré de nos activités de courtage et de nos services de gestion des actifs aux États-Unis et au Canada, ainsi que de nos services de gestion privée globale. Ces résultats ont largement neutralisé l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2004, qui a entraîné une baisse du bénéfice net de 29 millions de dollars. Le bénéfice net aux États-Unis a progressé de 30 millions de dollars par rapport à l'an dernier, car RBC Dain Rauscher a enregistré une augmentation considérable des revenus provenant des services tarifés fondés sur les opérations et sur la valeur des actifs liés aux services de courtage traditionnel, et une diminution des frais de rémunération au titre de la conservation du personnel.

Le total des revenus a progressé de 221 millions de dollars ou 6 %, résultat qui reflète l'accroissement des revenus provenant des services tarifés fondés sur les opérations et sur la valeur des actifs liés aux services de courtage aux États-Unis et au Canada, ainsi que l'augmentation des soldes d'actifs liés aux services de gestion des actifs. Cette croissance a largement neutralisé l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a entraîné une baisse de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains de 188 millions de dollars.

L'augmentation de 104 millions de dollars ou 4 % des frais autres que d'intérêt reflète principalement la hausse des frais au titre de la rémunération variable découlant de la croissance des revenus, ainsi que l'accroissement du coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite, et des coûts liés aux avantages sociaux. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par une réduction de 147 millions de dollars de la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains découlant du raffermissement du dollar canadien, ainsi que par une baisse de 32 millions des frais de rémunération au titre de la conservation du personnel de RBC Dain Rauscher.

Le rendement des capitaux propres s'est établi à 18,4 %, soit une amélioration de 330 points de base qui reflète la hausse du bénéfice en 2004.

Résultats				
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2004	2003	
Revenu net d'intérêt	2 %	429 \$	419 \$	
Revenus autres que d'intérêt	7	3 322	3 111	
Total des revenus	6	3 751	3 530	
Provision pour pertes sur créances				
Provisions spécifiques attribuées	n.s.	4	(2)	
Total	n.s.	4	(2)	
Frais autres que d'intérêt	4	3 015	2 911	
Charges liées au réaligement de l'entreprise	n.s.	17	–	
Bénéfice net avant impôts	15	715	621	
Charge d'impôts	8	225	209	
Bénéfice net	19 %	490 \$	412 \$	
Bénéfice net aux États-Unis	34 %	118 \$	88 \$	
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe	300 p.b.	17 %	14 %	
Rendement des capitaux propres	330 p.b.	18,4 %	15,1 %	
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	(2)%	2 600	2 650	
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	3 %	10 748	10 464	

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 29.

n.s. non significatif

REVUE PAR DIVISION – RBC INVESTISSEMENTS

CANADA

Groupe canadien de gestion de patrimoine

Ce groupe comprend Dominion valeurs mobilières (services de courtage traditionnel) et Actions en direct (services de courtage autogéré), et il s'adresse aux investisseurs ayant besoin de solutions financières complètes fournies par des conseillers et aux investisseurs autonomes, respectivement. Les services sont offerts par plus de 1 320 conseillers en placement et par 115 représentants en placement, et ils sont également fournis par téléphone et par Internet. Le groupe inclut également nos groupes de conseils privés, de services fiduciaires et de gestion privée, qui offrent au Canada des services aux clients ayant un avoir net élevé, ainsi que des services de gestion des relations aux clients qui désirent obtenir des solutions élaborées. Les services sont offerts par plus de 25 conseillers en placement, 65 administrateurs fiduciaires et 50 banquiers privés situés partout au pays. La Planification financière offre des services à plus de 381 000 clients des succursales dont les soldes de placements et de crédit excèdent 56 milliards de dollars. La division se compose d'environ 1 000 planificateurs financiers et de plus de 480 planificateurs en matière de placement et de retraite touchant des commissions, qui sont également des planificateurs financiers et des vendeurs autorisés de fonds communs de placement. La Planification financière et la Gestion privée sont exploitées conjointement avec RBC Banque, et RBC Investissements présente sa part des résultats financiers des activités de ces divisions avec les résultats du groupe canadien de gestion de patrimoine.

Gestion mondiale d'actifs

Cette unité est responsable de nos services de gestion des placements exclusifs au Canada et aux États-Unis. Au Canada, RBC Gestion d'actifs gère directement des actifs de plus de 49 milliards de dollars placés dans des fonds communs de placement et des caisses communes, ainsi que d'autres actifs de nos clients. Nous offrons des produits de gestion des placements exclusifs et gérés par des tiers et fournissons des services-conseils, par l'intermédiaire de RBC Banque Royale, des activités de distribution de RBC Investissements ainsi que par l'entremise de distributeurs externes, aux particuliers et aux clients institutionnels situés au Canada et à l'étranger. Notre gamme de fonds communs de placement et d'autres produits de mise en commun comprend un vaste choix de solutions de placement, notamment des fonds du marché monétaire, des fonds à revenu fixe, des fonds équilibrés et des fonds d'actions canadiennes, américaines et internationales, ainsi que d'autres produits de placement. En 2004, RBC Gestion d'actifs s'est classée au premier rang de l'industrie pour ce qui est du total des ventes et des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme, en raison du rendement relativement élevé des placements, de l'amélioration des activités de conservation de la clientèle de RBC Banque Royale et de RBC Investissements, Planification financière, et du soutien fourni à RBC Fonds en matière de services-conseils (fournis par des courtiers et des planificateurs financiers indépendants), ce qui a donné lieu à un accroissement continu de la part de marché. Aux États-Unis, les biens sous gestion de Voyageur Asset Management ont atteint un montant record de 25 milliards de dollars US au 31 octobre 2004.

ÉTATS-UNIS

RBC Dain Rauscher

RBC Dain Rauscher, dont le siège se trouve à Minneapolis, est la huitième plus importante société de services de courtage traditionnel aux États-Unis pour ce qui est du nombre de conseillers financiers. Notre effectif regroupe plus de 1 750 conseillers financiers offrant des services aux clients situés d'un bout à l'autre du pays. Notre division de services à revenu fixe compte plus de 375 spécialistes des services de banque d'affaires, représentants et courtiers servant une clientèle institutionnelle et des clients de détail à l'échelle du pays. Par ailleurs, notre groupe de services de compensation et d'exécution sert les courtiers indépendants et les institutions de petite taille et de taille moyenne.

À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Gestion Privée Globale

Cette division, qui exerce ses activités sous la marque Banque Royale du Canada Gestion Privée Globale, offre des services de gestion privée, des services fiduciaires, des services de gestion des placements et des services-conseils en matière de placement à des clients qui disposent d'un avoir net élevé, dans plus de 100 pays, à partir de 24 bureaux situés partout au monde. La Gestion Privée Globale, qui s'adresse aux clients ayant des actifs supérieurs à 1 million de dollars US, fournit des services intégrés reposant sur l'établissement de relations personnelles solides, sur des connaissances spécialisées, sur la prestation de conseils et sur un choix de solutions.

Rendement financier par division

La hausse des revenus provenant des services tarifés fondés sur les opérations et sur la valeur des actifs est le principal facteur ayant donné lieu à l'augmentation de 169 millions de dollars ou 14 % des revenus tirés des activités de gestion de patrimoine au Canada, qui reflète les excellents résultats obtenus durant la saison des REER au Canada en 2004, ainsi que les avantages liés à l'appréciation sur les marchés. Les revenus de la Gestion mondiale d'actifs ont augmenté en raison des ventes élevées et de l'appréciation du capital des fonds communs de placement et des portefeuilles gérés. Les revenus de RBC Dain Rauscher ont progressé de 15 millions de dollars ou 1 %, malgré le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, le rendement des divisions des services de courtage traditionnel et des services à revenu fixe s'étant amélioré. Les revenus de la Gestion Privée Globale se sont accrus de 11 millions de dollars en raison de l'accroissement des activités de courtage.

Les biens administrés du groupe canadien de gestion de patrimoine ont augmenté de 8 % par rapport à 2003, en raison de l'appréciation sur les marchés financiers au début de 2004 et de l'accroissement des ventes. Les biens administrés de RBC Dain Rauscher ont augmenté de 5 % en 2004, car l'appréciation sur les marchés a largement neutralisé le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, ayant entraîné la réduction de la valeur de conversion des actifs libellés en dollars américains. Exprimés en dollars américains, les biens administrés de RBC Dain Rauscher ont augmenté de 14 milliards de dollars US ou 14 %. Les biens de clients administrés par Gestion Privée Globale ont eux aussi été touchés par le raffermissement du dollar canadien, lequel a entraîné la baisse de la valeur de conversion des actifs libellés en dollars américains. Les biens administrés d'institutions ont reculé de 33 %, en raison principalement de la perte d'un client important au deuxième trimestre de 2004.

L'accroissement des soldes de biens sous gestion découle en grande partie des ventes élevées de fonds communs de placement et de l'appréciation sur les marchés financiers. Au cours de l'exercice, des biens de clients sous gestion de 1 milliard de dollars ont été transférés dans le portefeuille de biens administrés en raison d'un changement apporté à la stratégie clientèle.

Total des revenus

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2004	2003
RBC Dain Rauscher	1 %	1 628 \$	1 613 \$
Groupe canadien de gestion de patrimoine	14	1 339	1 170
Gestion Privée Globale	3	421	410
Gestion mondiale d'actifs	7	363	340
Autres	n.s.	—	(3)
	6 %	3 751 \$	3 530 \$

n.s. non significatif

Biens administrés

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2004	2003
Particuliers			
Groupe canadien de gestion de patrimoine	8 %	147 585 \$	136 910 \$
RBC Dain Rauscher	5	135 070	128 150
Gestion Privée Globale	1	50 320	49 590
	6	332 975	314 650
Institutions – Gestion Privée Globale			
	(33)	52 170	77 520
	(2) %	385 145 \$	392 170 \$

Biens sous gestion

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2004	2003
Fonds communs de placement	9 %	57 520 \$	52 620 \$
Institutions	3	20 220	19 690
Particuliers	(10)	15 240	17 010
	4 %	92 980 \$	89 320 \$

RBC ASSURANCES

Vue générale

Exploité sous la marque RBC Assurances, le secteur offre une vaste gamme de produits et de services d'assurance crédit et d'assurances vie, maladie, voyage, habitation et automobile, de même que des services de réassurance, à plus de cinq millions de clients au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Ces produits et services sont offerts par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution, notamment des services par téléphone, des courtiers indépendants, des agents de voyages, une équipe de vente interne et des services par Internet.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, nos services d'assurances à l'échelle mondiale, qui comprennent les activités d'assurances au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, ont été regroupés dans le nouveau secteur particuliers et entreprises – Canada.

Profil de l'industrie

Trois grandes sociétés canadiennes ont une position dominante dans l'industrie de l'assurance vie au Canada, qui génère près de 50 milliards de dollars en primes annuelles. Le marché de l'assurance IARD au Canada est plus segmenté. Nos activités aux États-Unis sont concentrées dans le secteur de l'assurance vie, un secteur à la fois concurrentiel et segmenté qui regroupe près de 1 200 sociétés nationales et régionales. La valeur estimative du secteur de l'assurance voyage aux États-Unis, qui demeure un marché en expansion pour RBC Assurances, excède 500 millions de dollars US en primes, et un petit nombre de sociétés exercent leurs activités au sein de ce secteur. Plusieurs multinationales, ainsi qu'un certain nombre de sociétés offrant des services spécialisés, continuent de dominer l'industrie de la réassurance à l'échelle internationale.

Les tendances clés qui continuent d'influer sur le secteur de l'assurance incluent les activités de regroupement continues, la convergence soutenue des produits bancaires ainsi que des produits d'assurance et de placements, un accroissement des règles et des activités de surveillance gouvernementales et l'incidence de la technologie. De plus, la préférence des clients pour certains produits a varié en raison de changements démographiques et économiques, et elle crée de nouvelles occasions de distribution.

Nos forces

- Gamme diversifiée de produits conçus pour répondre aux besoins d'un grand nombre de clients
- Position de tête dans divers marchés de l'assurance au Canada, y compris les marchés de l'assurance voyage et de l'assurance individuelle à prestations du vivant
- Multitude de réseaux de distribution soutenus par une infrastructure solide et des compétences en matière de vente
- Accès, au sein de RBC Groupe Financier, à une vaste gamme de réseaux de distribution, de clientèles et de services financiers, et avantages liés à une marque et une infrastructure bien établies
- Activités d'assurance intégrées à l'échelle mondiale

Perspectives pour 2005

L'historique des sinistres, les événements géopolitiques, la conjoncture économique, les taux d'intérêt et les risques de crédit liés à nos portefeuilles de placements influent sur le rendement tiré de nos activités. Nous prévoyons une croissance des revenus continue, attribuable aux tendances démographiques, à une croissance économique raisonnable au Canada et aux États-Unis, ainsi qu'aux nouveaux produits et marchés axés sur la gestion de patrimoine et les solutions de prestations du vivant. Nous nous concentrerons également sur les occasions d'accroître l'efficacité en intégrant les activités d'assurances et les services de détail de RBC au Canada, ainsi que sur les occasions accrues que présentent les marchés canadiens des assurances collectives et à prestations du vivant par suite de notre acquisition, en mai 2004, de UnumProvident, une filiale de UnumProvident Corporation.

Rendement financier

Le bénéfice net a augmenté de 43 millions de dollars ou 19 % par rapport à l'an dernier, résultat qui reflète la hausse du bénéfice découlant des activités d'assurances vie et maladie (qui englobent désormais UnumProvident) et d'assurances habitation et automobile au Canada, ainsi que l'accroissement du bénéfice aux États-Unis. Malgré la croissance des activités de réassurance, le bénéfice qui est tiré de ces activités est demeuré inchangé par

rapport à l'an dernier, en raison de la hausse du coût des sinistres liés aux produits de réassurance IARD, laquelle découle des ouragans qui ont récemment frappé le sud-est des États-Unis et les Antilles.

Au 1^{er} août 2004, les activités acquises de UnumProvident, qui consistent principalement en assurances individuelles et collectives à prestations du vivant, avaient été intégrées aux activités d'assurances vie et maladie au Canada.

Les résultats de 2003 incluaient un bloc important d'activités de réassurance qui n'ont pas été renouvelées en 2004. Ce bloc s'était traduit par une augmentation de 182 millions de dollars du total des revenus et par une hausse de 183 millions des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, ce qui a entraîné une baisse du bénéfice net de 1 million en 2003.

Résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2004	2003
Revenus autres que d'intérêt			
Primes nettes acquises (1)	6 %	1 671 \$	1 576 \$
Revenu de placement	26	399	317
Revenu provenant des services tarifés	30	197	152
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés	11	2 267	2 045
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	7	1 509	1 404
Frais autres que d'intérêt	11	472	424
Charges liées au réaligement de l'entreprise	n.s.	8	—
Bénéfice net avant impôts	28	278	217
Charge d'impôts	n.s.	7	(11)
Bénéfice net	19 %	271 \$	228 \$
Bénéfice net aux États-Unis	63 %	13 \$	8 \$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe	200 p.b.	10 %	8 %
Rendement des capitaux propres (110)p.b.		25,3 %	26,4 %
Primes et dépôts, montant brut	16 %	3 185 \$	2 753 \$
Actif moyen (2)	36	12 100	8 900
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2), (3)	24	1 050	850
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	24 %	3 575	2 883

(1) Déduction faite des primes de réassurance.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 29.

n.s. non significatif

Les primes d'assurance, le revenu de placement et le revenu provenant des services tarifés ont progressé de 222 millions de dollars ou 11 % par rapport à l'an dernier, résultat qui reflète principalement la croissance des revenus tirés des activités d'assurances vie et maladie (principalement exercées par UnumProvident) et d'assurances habitation et automobile au Canada, laquelle a largement contrebalancé la perte de revenus de 182 millions liée au non-renouvellement du bloc d'activités de réassurance. En raison de la croissance dont il est fait mention ci-dessus, les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 105 millions de dollars ou 7 % par rapport à l'an dernier, malgré la réduction imputable au non-renouvellement du bloc d'activités de réassurance, qui avait représenté 183 millions des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance en 2003.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 48 millions de dollars ou 11 % par rapport à l'an dernier, résultat qui reflète principalement l'accroissement de l'effectif requis pour soutenir la croissance des activités, y compris celles découlant de l'acquisition de UnumProvident.

Malgré la hausse du bénéfice, le rendement des capitaux propres a diminué et s'est établi à 25,3 %, résultat qui reflète l'augmentation de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur, laquelle découle en grande partie de l'acquisition de UnumProvident.

REVUE PAR DIVISION – RBC ASSURANCES

ASSURANCE VIE

Notre division de l'assurance vie offre aux particuliers et aux entreprises une vaste gamme de produits individuels et collectifs d'assurances vie et maladie ainsi que des services de rétrocession de contrats d'assurance vie à l'intention des entreprises, au Canada, aux États-Unis et partout dans le monde.

Au Canada, nous distribuons nos produits d'assurances vie et maladie au moyen d'un réseau regroupant plus de 17 000 courtiers indépendants affiliés à des producteurs, à des sociétés de services de planification financière et à des maisons de courtage, ainsi que d'une unité de vente directe et d'un réseau comportant environ 500 agents de carrière. Aux États-Unis, nous offrons aux particuliers des produits d'assurances vie et maladie, des rentes ainsi que des solutions de sécurité financière personnelle connexes par l'entremise de courtiers régionaux et indépendants, d'organismes de distribution nationaux, de réseaux de services bancaires et d'investissement, d'Internet, d'autres réseaux de vente directe, et d'une équipe de vente se composant de plus de 400 agents à plein temps.

ASSURANCE DE DOMMAGES

Notre secteur d'assurance de dommages comprend les assurances habitation, automobile et voyage pour les particuliers et les entreprises, ainsi que les produits de réassurance IARD, qui sont offerts aux entreprises au Canada ainsi que sur certains marchés à l'étranger.

Au Canada, nous offrons une vaste gamme de produits d'assurances automobile et habitation aux particuliers, aux employés et à certains groupes d'affinité, par l'intermédiaire de réseaux de vente directe. Les produits d'assurance voyage, qui sont offerts aux clients au Canada et aux États-Unis, incluent un vaste éventail de produits et services comprenant l'assurance annulation/interruption de voyage, ainsi que l'aide en cas d'urgence. Ces produits sont distribués par l'entremise d'un réseau d'agences de voyages et au moyen d'Internet; au Canada, ils sont offerts par l'entremise de banques et de courtiers.

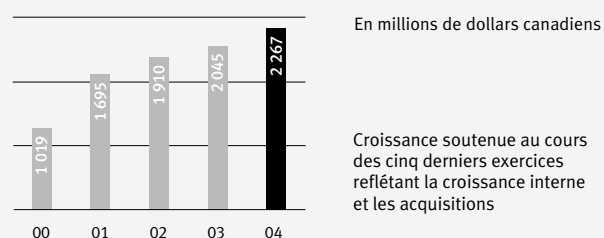
Nous participons au secteur de la réassurance IARD en assumant une part du risque lié aux polices d'assurance de biens établies par d'autres sociétés d'assurances. La plupart de nos activités dans ce secteur nous proviennent de sociétés d'assurances situées aux États-Unis et en Europe.

ACTIVITÉS LIÉES AUX SERVICES TARIFÉS

Nous participons à un certain nombre d'autres activités d'assurance clés et d'activités connexes qui génèrent des revenus provenant des services tarifés et d'autres revenus. Ces activités comprennent les services d'assistance aux voyageurs, les produits de réassurance visant la protection du crédit et des échanges commerciaux, l'administration des programmes d'assurance crédit bancaire, les services d'impartition et les systèmes logiciels et administratifs.

Nos services d'assistance aux voyageurs et d'aide en cas d'urgence comprennent la coordination de la prestation de soins médicaux et de

RBC Assurances (primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés)



services d'évacuation et de transport aux clients aux prises avec une urgence durant un voyage. Nos produits de réassurance visant la protection du crédit et des échanges commerciaux procurent des solutions qui aident les entreprises à mieux gérer le risque financier. Nous nous occupons également des produits et services d'assurance crédit offerts aux particuliers et aux entreprises faisant partie de la clientèle de RBC Groupe Financier. Ces produits et services comprennent les polices d'assurances vie et invalidité liées aux prêts hypothécaires, aux prêts et aux cartes Visa.

Aux États-Unis, nos activités liées aux services tarifés, qui sont offertes par l'entremise de Liberty Insurance Services Corporation (LIS), comprennent les divisions d'impartition des processus d'affaires et des solutions logicielles, et elles prévoient la prestation de services comme la tarification, la facturation, le recouvrement et le traitement des demandes, ainsi que des applications sur le Web servant à l'administration des assurances vie et maladie, des rentes et de la réassurance. Le 23 novembre 2004, nous avons annoncé qu'IBM avait convenu d'acquiescer LIS. L'opération devrait être conclue le 31 décembre 2004, sous réserve de la conformité aux conditions d'usage, y compris l'obtention des approbations régulatrices. Par ailleurs, IBM et RBC Assurances ont convenu de conclure un accord à long terme, en vertu duquel IBM se chargera de processus opérationnels clés liés aux activités de RBC Assurances aux États-Unis, notamment la gestion de centres de contact, l'administration des contrats, la gestion des demandes de règlement et la perception et le rapprochement des paiements.

Rendement financier par division

Assurance vie :

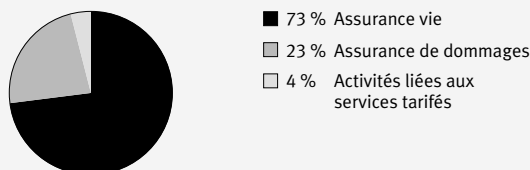
La hausse de 348 millions de dollars des primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés est attribuable aux activités d'assurances vie et maladie au Canada (principalement exercées par UnumProvident). L'augmentation de 11 % du nombre de polices et de certificats au Canada reflète elle aussi l'accroissement des activités d'assurances vie et maladie au pays (lesquelles englobent désormais UnumProvident), qui a largement neutralisé la diminution du nombre de polices en vigueur aux États-Unis découlant de la hausse du nombre de rachats de polices. L'augmentation de 47 % de l'actif moyen est attribuable à l'acquisition de UnumProvident ainsi qu'à la croissance de nos activités liées aux rentes à terme fixe aux États-Unis. La baisse de 33 % du nombre d'agents tient aux efforts que nous continuons de déployer pour améliorer la productivité de ce réseau de distribution.

Assurance de dommages :

L'augmentation de 80 millions de dollars des primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés est attribuable à la croissance continue du nombre de nouvelles polices d'assurances habitation et automobile en vigueur, qui reflète les ventes à de nouveaux clients ainsi que le maintien du nombre de titulaires de polices d'assurances habitation et automobile.

Activités liées aux services tarifés :

Nos revenus en 2003 incluaient un bloc important d'activités de réassurance qui n'ont pas été renouvelées en 2004. Ce bloc s'était traduit par une augmentation de 182 millions de dollars des primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés. La diminution de l'actif moyen reflète elle aussi le non-renouvellement de contrats de réassurance. Par ailleurs, les revenus tirés des activités d'impartition aux États-Unis ont reculé, en raison de la diminution du nombre de polices administrées et du renouvellement de plusieurs contrats moyennant des primes moins élevées. Comme il est mentionné à la page 36, nous avons annoncé la vente des activités liées aux services tarifés de LIS aux États-Unis, après la clôture de l'exercice 2004.

RBC Assurances (primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés par division – 2004)**Faits saillants**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2004	2003 (1)
Assurance vie			
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés	27 %	1 661 \$	1 313 \$
Actif moyen (2)	47	11 000	7 500
Nombre :			
De polices d'assurances vie et maladie en vigueur et de certificats au Canada (en milliers)	11	4 276	3 850
De polices d'assurance vie en vigueur aux États-Unis (en milliers)	(10)	1 976	2 185
D'agents (États-Unis et Canada)	(33)	847	1 268
Assurance de dommages			
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés	18 %	516 \$	436 \$
Actif moyen (2)	(10)	900	1 000
Nombre :			
De polices d'assurance des particuliers en vigueur – assurances habitation et automobile (en milliers)	46	193	132
De couvertures – assurance voyage (en milliers)	(11)	2 121	2 388
Activités liées aux services tarifés			
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés	(70)%	90 \$	296 \$
Actif moyen (2)	(50)	200	400
Nombre :			
D'appels – Services d'assistance (en milliers)	14	766	670
De polices administrées aux États-Unis (en milliers)	(9)	3 556	3 925

- (1) Les activités canadiennes ont présenté leurs résultats pour 13 mois en 2003 en raison d'une modification de leur date de fin d'exercice, qui est passée du 30 septembre au 31 octobre afin de se conformer à notre exercice. L'incidence nette de ce mois supplémentaire sur nos résultats financiers de 2003 a été négligeable.
- (2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

RBC MARCHÉS DES CAPITAUX**Vue générale**

RBC Marchés des Capitaux offre des services financiers de gros aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux institutions situés en Amérique du Nord, ainsi que des produits choisis dans des industries ciblées à l'échelle internationale. RBC Marchés des Capitaux, dont le siège se trouve à Toronto, possède des centres d'expertise clés à New York et à Londres, et des bureaux dans 28 autres villes.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, le nouveau secteur marchés mondiaux des capitaux englobe RBC Marchés des Capitaux ainsi que les activités liées aux clients commerciaux de grande envergure qui étaient auparavant exercées par RBC Banque. Dans le cadre du réalignement, nous procédons également à la réorganisation des divisions de ce nouveau secteur. Les Services de trésorerie mondiaux et les Produits financiers mondiaux (qui sont décrits à la page 38) seront regroupés dans la nouvelle division Marchés mondiaux, qui comprendra l'ensemble de nos activités liées au marché de la dette, au marché monétaire, aux opérations de change, aux dérivés, aux actifs diversifiés et aux activités de négociation pour compte propre. La division des Services mondiaux aux entreprises sera regroupée avec nos activités de vente et de négociation de titres de participation, sous la division Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers. La nouvelle division Recherche mondiale regroupera notre personnel responsable de la science économique et des recherches liées à tous les produits, et la division Crédits mondiaux demeurera dans l'ensemble inchangé.

Profil de l'industrie

Le marché canadien des services financiers de gros est un marché établi, et un grand nombre d'entreprises canadiennes cherchent donc des occasions de croissance à l'extérieur de leur marché national, et plus particulièrement aux États-Unis. Plusieurs grandes banques d'investissement mondiales ont une position dominante sur les marchés financiers aux États-Unis, et elles cherchent à se classer dans le quartile supérieur des sociétés inscrites à l'indice S&P 500. Nous sommes d'avis que des occasions importantes s'offrent aux sociétés de services spécialisés qui cherchent à se classer dans le

quartile inférieur de cet indice ou qui ont le potentiel requis pour se classer dans cette catégorie. La réussite en Amérique du Nord repose sur la capacité de fournir aux clients des solutions innovatrices à valeur ajoutée qui traduisent une bonne compréhension de la société et de l'industrie. Selon nous, les entreprises reconnues pour leur respect de normes déontologiques élevées bénéficieront d'un nombre croissant de nouvelles occasions d'affaires.

Nos forces

- Quartile supérieur des parts de marché dans presque tous nos secteurs d'activité au Canada
- Réputation établie en tant que principal courtier en valeurs mobilières au Canada, comme en témoigne notre part de marché dominante
- Capacités supérieures de montage et de distribution au Canada, comme en témoigne notre classement aux tableaux des preneurs fermes
- Expertise et connaissance des marchés dans de nombreuses industries
- Capacités prouvées dans des marchés spécialisés, notamment ceux des actifs diversifiés, des produits structurés et des activités de négociation pour compte propre

Perspectives pour 2005

Le total de nos revenus et notre bénéfice dépendent du rendement des marchés financiers et du crédit ainsi que de la solidité de la conjoncture économique, lesquels favorisent la demande visant les activités de placement de nouveaux titres et les services de consultation, les activités de fusion et d'acquisition ainsi que les volumes de négociation. Nous prévoyons une amélioration modeste du rendement des marchés financiers en 2005, qui se

traduira par une croissance modérée des revenus. Nous comptons également poursuivre notre gestion rigoureuse du risque de crédit et axer nos efforts sur le contrôle des coûts.

Rendement financier

Le bénéfice net de l'exercice a progressé de 167 millions de dollars ou 34 % par rapport à l'an dernier, en raison du solide rendement des services de banque d'investissement, des rendements supérieurs tirés des placements privés de titres de créance et de participation, et de la baisse importante de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Comme il est mentionné à la rubrique Conventions comptables cruciales et estimations présentée à la page 28, nous sommes tenus de consolider les entités à débiteurs de droits variables (EDDV) depuis le premier trimestre de 2004, en vertu du FIN 46R. La consolidation des EDDV en 2004 s'est traduite par une augmentation de 34 millions de dollars des revenus et par un accroissement de 36 millions des frais autres que d'intérêt, le montant net de la part des actionnaires sans contrôle s'établissant à 2 millions.

Le total des revenus a progressé de 214 millions de dollars ou 8 %, résultat qui reflète les rendements supérieurs tirés des placements privés de titres de créance et de participation ainsi que la hausse des revenus liés aux services de banque d'investissement. Ces augmentations ont largement neutralisé la réduction de 118 millions de dollars de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains découlant du raffermissement du dollar canadien en 2004, ainsi que la baisse du total des revenus tirés des activités de négociation, principalement les services à revenu fixe. Les revenus tirés des activités de négociation compris dans le revenu net d'intérêt ont augmenté de 227 millions de dollars, et ceux compris dans les revenus autres que d'intérêt on subi une baisse de 304 millions.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 381 millions de dollars ou 23 % comparativement à l'an dernier. Cette hausse reflète des charges après impôts de 74 millions de dollars au titre des coûts de règlement liés au litige avec Rabobank, déduction faite d'une réduction connexe des charges liées à la rémunération, et elle tient aussi à la hausse des frais au titre de la rémunération variable, à la consolidation des EDDV, aux frais juridiques liés au litige en cours avec Enron, ainsi qu'aux coûts liés au déménagement du bureau de RBC Marchés des Capitaux situé à Londres. Ces augmentations ont largement contrebalancé la réduction de 65 millions de dollars de la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains découlant du raffermissement du dollar canadien.

La baisse de 269 millions de dollars de la dotation à la provision pour pertes sur créances reflète l'amélioration des conditions du crédit, le recouvrement accru des pertes sur créances et la contrepassation d'un montant de 85 millions au titre de la provision cumulative générale en 2004.

Le rendement des capitaux propres s'est établi à 18,7 %, ce qui représente une amélioration de 610 points de base attribuable à l'augmentation du bénéfice net, ainsi qu'à la réduction de 300 millions de dollars de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur, comme il est mentionné à la page 29.

Résultats			
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2004	2003
Revenu net d'intérêt	67 %	716 \$	428 \$
Revenus autres que d'intérêt	(3)	2 123	2 197
Total des revenus	8	2 839	2 625
Provision pour pertes sur créances			
Provisions spécifiques attribuées	(97)	5	189
Provision générale attribuée et non attribuée	n.s.	(85)	—
Total	(142)	(80)	189
Frais autres que d'intérêt	23	2 052	1 671
Charges liées au réaligement de l'entreprise	n.s.	25	—
Bénéfice net avant impôts	10	842	765
Charge d'impôts	(33)	182	271
Part des actionnaires sans contrôle	(33)	2	3
Bénéfice net	34 %	658 \$	491 \$
Bénéfice net aux États-Unis	(30)	86 \$	122 \$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe	700 p.b.	23 %	16 %
Rendement des capitaux propres	610 p.b.	18,7 %	12,6 %
Moyenne des prêts et des acceptations (1)	17 %	234 000	199 300
Moyenne des dépôts (1)	26	29 000	23 000
Actif moyen (1)	8	80 900	74 600
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	(8)	3 500	3 800
Information relative au crédit			
Prêts à intérêts non comptabilisés	(44)%	405 \$	718 \$
Radiations nettes	9	194	178
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	(10)p.b.	0,67 %	0,77 %
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	6 %	3 084	2 912

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
 (2) Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 29.

n.s. non significatif

REVUE PAR DIVISION – RBC MARCHÉS DES CAPITAUX

SERVICES MONDIAUX AUX ENTREPRISES

La division des Services mondiaux aux entreprises comporte les services bancaires à la grande entreprise et aux marchés des capitaux. Nous offrons une vaste gamme de produits de crédit et de produits de financement aux entreprises, y compris des services de prise ferme de titres de participation et de créance, des conseils en matière de fusion et d'acquisition, et des services d'exécution d'ordres, de promotion financière et de couverture des placements privés.

Au Canada, nous continuerons d'offrir des services traditionnels à toutes les industries et à tirer parti de l'étendue et de la durabilité de nos relations avec les clients ainsi que de notre réputation de longue date pour ce qui est de notre position de principale banque d'investissement. Aux États-Unis, nous nous concentrons sur des industries choisies – notamment la technologie, les télécommunications, les soins de santé, l'énergie, les produits de grande consommation, les institutions financières de taille moyenne et l'immobilier. Nous nous différencions grâce à notre capacité à fournir à nos clients cibles des solutions axées sur le marché.

MARCHÉS BOURSIERS MONDIAUX

Les Marchés boursiers mondiaux offrent une expertise dans les domaines de la recherche et de la négociation de titres nord-américains et de titres ciblés à l'échelle internationale. Nos produits comprennent des systèmes de négociation électroniques de pointe qui répondent à la demande croissante des clients pour des services d'exécution électroniques.

PRODUITS FINANCIERS MONDIAUX

Cette division regroupe des activités telles que le montage, la syndication, la titrisation, la négociation et la distribution de titres d'emprunt à l'échelle mondiale. Ces titres incluent des prêts, des obligations et des produits dérivés ayant une cote de titre de bonne qualité ou une notation inférieure à la cote de titre de bonne qualité. Par ailleurs, la division Produits financiers mondiaux constitue le centre d'expertise pour ce qui est des activités de négociation exclusives de RBC Marchés des Capitaux. Le regroupement de toutes ces activités nous permet de maximiser notre expertise interne et d'offrir aux clients un vaste éventail d'idées et de solutions à valeur ajoutée. La division Placements alternatifs a été créée en juin 2002 afin d'augmenter nos activités de gestion d'actifs de gros, qui incluent à l'heure actuelle la structuration des fonds spéculatifs. En 2004, cette division a été intégrée à la division Produits financiers mondiaux. Les activités liées aux actifs diversifiés fournissent des occasions de placement non conventionnel aux particuliers ayant un avoir net élevé, aux entreprises et aux clients institutionnels. Ces options de placement incluent les fonds spéculatifs, et elles peuvent s'étendre à d'autres produits tels que les obligations garanties par des créances.

SERVICES DE TRÉSORERIE MONDIAUX

Les Services de trésorerie mondiaux regroupent nos activités dans le marché du change et les marchés monétaires et offrent à nos clients à l'échelle internationale des produits de change, des produits de base, des produits dérivés et des produits sur taux d'intérêt, ainsi que des services de courtage de premier plan, des services de gestion du risque de change et des services-

conseils. Ces produits et services sont offerts par l'entremise d'un réseau mondial exhaustif de centres de vente et de négociation situés dans des villes telles que Toronto, Londres, New York, Sydney, Tokyo et Singapour, ainsi que par le bureau de Hongkong qui est ouvert depuis peu. Les Services de trésorerie mondiaux demeurent un chef de file en matière de développement technologique de solutions de négociation électroniques; cette année, Marchés monétaires en ligne, notre système de dépôts électronique, s'est ajouté à FX Direct, notre plateforme de négociation en ligne.

CRÉDITS MONDIAUX

La division Crédits mondiaux fournit des services de gestion centralisée de tous les risques de crédit de notre portefeuille de prêts. Bien que les prêts de gros soient essentiels à l'établissement et à l'accroissement d'activités à marge élevée, les activités de prêt doivent être effectuées de manière stratégique afin de maximiser le rendement pour les actionnaires.

Nos spécialistes en matière d'opérations utilisent des structures appropriées pour fournir aux clients des solutions de crédit à valeur ajoutée, plutôt que des solutions de base. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos équipes de distribution afin de gérer la taille et la qualité du crédit de nos prêts aux entreprises, tout en continuant d'améliorer la qualité du bénéfice tiré de ces activités.

Nos spécialistes en gestion de portefeuille et des opérations ont recours à des outils d'analyse et de gestion des risques perfectionnés conçus pour faire en sorte que les taux de nos prêts tiennent compte des risques connexes et reflètent la valeur de tous les produits et services dont bénéficient les clients de RBC Groupe Financier.

Rendement financier par division

Les revenus des Produits financiers mondiaux ont augmenté de 189 millions de dollars ou 17 %, résultat qui reflète les rendements accrus liés aux placements privés de créance et de participation et les revenus élevés tirés des produits structurés. Les revenus tirés des actifs diversifiés se sont également accrus, en raison de l'augmentation des niveaux d'actifs; les revenus tirés des activités de négociation pour compte propre ont diminué par rapport à l'an dernier, en raison principalement de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. La consolidation des EDDV a occasionné une augmentation de 34 millions de dollars des revenus des Produits financiers mondiaux en 2004, qui tient en grande partie à la consolidation de certains fonds multicédants. Les revenus des Services mondiaux aux entreprises ont progressé de 105 millions de dollars ou 19 %, résultat qui découle de l'augmentation des activités de prise ferme de titres de participation et de créance au Canada et aux États-Unis, ainsi que de l'accroissement des distributions de fonds de fonds en 2004. Bien que les revenus des Marchés boursiers mondiaux liés aux ventes de titres de participation aient augmenté au Canada et que les revenus tirés des nouvelles émissions de titres se soient accrus à l'échelle mondiale, ces résultats ont été contrebalancés par l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains. Les revenus des Services de trésorerie mondiaux ont reculé de 22 millions de dollars ou 4 % en 2004, malgré la hausse des revenus tirés des dérivés et des produits de base au cours de l'exercice, qui est imputable en grande partie aux résultats moins élevés liés aux activités de vente et de négociation de devises, sur lesquelles le raffermissement du dollar canadien en 2004 a eu une incidence défavorable. Les revenus des Crédits mondiaux ont subi une baisse de 58 millions de dollars qui reflète nos efforts continus visant à réduire le portefeuille de prêts non stratégiques.

Dans l'ensemble, l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a entraîné une baisse de 118 millions de dollars de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains, a eu une incidence défavorable sur les revenus de chaque division.

L'augmentation de l'actif moyen des Produits financiers mondiaux découle de l'accroissement des stocks de titres des marchés de la dette mondiaux et des portefeuilles de négociation de dérivés sur actions internationaux, ainsi que de la hausse des activités connexes d'emprunts de titres. L'accroissement des stocks de titres de négociation reflète également la croissance continue des activités liées aux fonds de couverture. Par ailleurs, l'actif moyen des Produits financiers mondiaux tient compte de l'incidence de la consolidation, pour la période débutant en avril 2004, de certains fonds multicédants utilisés à des fins de titrisation. La croissance de l'actif moyen des Services mondiaux aux entreprises est attribuable à une augmentation des prêts de qualité inférieure consentis à des clients aux États-Unis. La hausse de l'actif moyen des Services de trésorerie mondiaux résulte principalement des activités liées au financement d'actions et de titres. La moyenne des montants se rapportant aux dérivés liés aux activités de négociation de dérivés des Services de trésorerie mondiaux et des Produits financiers mondiaux a subi une baisse modeste au cours de l'exercice. La diminution sur 12 mois de 1,7 milliard de dollars ou 35 % de l'actif moyen des Crédits mondiaux est imputable à nos efforts visant à réduire le portefeuille de prêts non stratégiques, ainsi qu'à l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des actifs libellés en dollars américains.

Total des revenus

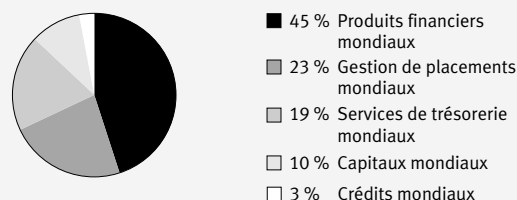
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2004	2003
Produits financiers mondiaux	17 %	1 279 \$	1 090 \$
Gestion de placements mondiaux	19	648	543
Services de trésorerie mondiaux	(4)	532	554
Capitaux mondiaux	—	298	298
Crédits mondiaux	(41)	82	140
	8 %	2 839 \$	2 625 \$

Actif moyen ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2004	2003
Produits financiers mondiaux	28 %	131 500 \$	103 100 \$
Gestion de placements mondiaux	9	5 800	5 300
Services de trésorerie mondiaux	9	93 100	85 400
Capitaux mondiaux	(33)	400	600
Crédits mondiaux	(35)	3 200	4 900
	17 %	234 000 \$	199 300 \$

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

RBC Marchés des Capitaux (total des revenus par division – 2004)



RBC SERVICES INTERNATIONAUX

Vue générale

RBC Services Internationaux offre des services spécialisés de traitement des opérations aux clients du secteur privé, aux entreprises et clients institutionnels au Canada et sur des marchés internationaux choisis, principalement au Royaume-Uni et en Australie. Les principales divisions, à savoir les Services aux institutions et aux investisseurs, les Institutions financières mondiales et la Gestion de trésorerie et commerce, sont décrites en détail aux pages 40 et 41. RBC Services Internationaux comprend également la participation de 50 % de RBC dans Solutions Moneris, une coentreprise avec la Banque de Montréal qui offre aux commerçants des services de traitement des opérations effectuées par cartes.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, les divisions Services aux institutions et aux investisseurs et Institutions financières mondiales de RBC Services Internationaux ont été intégrées dans le nouveau secteur marchés mondiaux des capitaux. La division Gestion de trésorerie et commerce fait maintenant partie du nouveau secteur particuliers et entreprises – Canada.

Profil de l'industrie

Les services de traitement des opérations sont très concurrentiels et ils sont pour ainsi dire parvenus à maturité sur le marché canadien. L'envergure des activités demeure un facteur de réussite crucial, qui est nécessaire au soutien des investissements de capitaux importants dans la technologie requise aux fins du lancement de nouveaux produits et services, et pour améliorer l'efficacité opérationnelle. La qualité du service à la clientèle et la solidité de nos relations avec les clients constituent également des facteurs de différenciation clés pour conserver la clientèle existante et attirer de nouveaux clients. Des entreprises spécialisées jouissant de capacités tant au pays qu'à l'échelle mondiale font concurrence aux institutions financières traditionnelles. Les regroupements sur le marché se sont poursuivis en 2004, particulièrement en ce qui concerne les services de traitement d'opérations effectuées par cartes offerts aux commerçants et les services de garde, qui nécessitent des capacités à l'échelle mondiale et des opérations d'envergure.

Nos forces

- Plus importante part de marché au Canada selon le volume de biens administrés et d'opérations traitées et selon le nombre de clients
- Solides relations avec nos clients, comme en témoignent notre taux élevé de conservation de la clientèle et les nouvelles affaires générées par notre clientèle existante
- Qualité reconnue de nos services, comme en témoignent les sondages effectués par des tiers auprès des clients. Ainsi, nous avons été nommés le meilleur prestataire de services de garde internationaux dans le cadre du sondage 2004 sur les services de garde internationaux effectué par le magazine *Global Investor*; pour une cinquième année d'affilée, nous avons obtenu le meilleur classement au Canada relativement à la qualité de nos services de gestion de trésorerie, dans le cadre du sondage 2004 de Stewart and Associates portant sur les frais bancaires; le magazine *Global Finance* nous a décerné le titre de meilleure banque au Canada en 2004 en matière de services de financement des transactions commerciales
- Élaboration et implantation continues de nouvelles solutions en matière de technologie et de service à la clientèle

Perspectives pour 2005

Les revenus de toutes les divisions découlent principalement des services tarifés et des commissions sur les opérations. Les intérêts sur les dépôts et les soldes de caisse, les commissions sur les opérations de change et les commissions sur les actifs des clients constituent des sources variables de revenus sur lesquelles le rendement des marchés financiers et les taux d'intérêt ont une incidence. Pour 2005, nous prévoyons que les taux d'intérêt se maintiendront aux niveaux actuels pour presque tout l'exercice, et notre revenu net d'intérêt devrait rester stable. Nous nous attendons à une hausse modérée des marchés financiers en 2005, ce qui devrait avoir une incidence favorable sur nos revenus, particulièrement en ce qui concerne la division Services aux institutions et aux investisseurs.

Rendement financier

Le bénéfice net de l'exercice a augmenté de 46 millions de dollars ou 26 %, résultat qui reflète la croissance solide du bénéfice de toutes les divisions, la croissance des revenus ayant de loin excédé celle des charges, et qui tient également à la contrepassation de la provision cumulative générale et au recouvrement de pertes sur créances totalisant 19 millions.

Le total des revenus a progressé de 75 millions de dollars ou 9 %. Cette hausse résulte principalement de la croissance des revenus provenant des

services tarifés des Services aux institutions et aux investisseurs, ainsi que de l'augmentation du revenu net d'intérêt découlant de la croissance des soldes des dépôts des divisions Institutions financières mondiales et Gestion de trésorerie et commerce, qui ont largement neutralisé l'incidence défavorable de la baisse des taux d'intérêt. L'accroissement du bénéfice lié à Solutions Moneris a également contribué à la croissance des revenus.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrues de 30 millions de dollars ou 5 % en 2004. Ce résultat est principalement imputable à la hausse du coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que des autres frais liés à la rémunération, et à l'augmentation des coûts engagés pour soutenir la croissance des activités.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 21 millions de dollars, en raison surtout de la contrepassation d'un montant de 14 millions au titre de la provision cumulative générale pour pertes sur créances au premier trimestre, et de la vente de facilités de crédit aux deuxième et quatrième trimestres de 2004.

Le rendement des capitaux propres s'est établi à 35,3 % en 2004, ce qui constitue une amélioration de 760 points de base qui est attribuable à la hausse du bénéfice.

Résultats			
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2004	2003
Revenu net d'intérêt	8 %	177 \$	164 \$
Revenus autres que d'intérêt	9	742	680
Total des revenus	9	919	844
Provision pour pertes sur créances			
Provisions spécifiques attribuées	n.s.	(5)	2
Provision générale attribuée et non attribuée	n.s.	(14)	—
Total	n.s.	(19)	2
Frais autres que d'intérêt	5	625	595
Charges liées au réaligement de l'entreprise	n.s.	3	—
Bénéfice net avant impôts	26	310	247
Charge d'impôts	25	86	69
Bénéfice net	26 %	224 \$	178 \$
Bénéfice net aux États-Unis	14	8 \$	7 \$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe	200 p.b.	8 %	6 %
Rendement des capitaux propres	760 p.b.	35,3 %	27,7 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	—	650	650
Information relative au crédit			
Prêts à intérêts non comptabilisés	(95)%	1 \$	19 \$
Radiations nettes	60	8	5
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	26 p.b.	0,62 %	0,36 %
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	(2)%	2 504	2 550

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 29.

n.s. non significatif

REVUE PAR DIVISION

SERVICES AUX INSTITUTIONS ET AUX INVESTISSEURS

Les Services aux institutions et aux investisseurs se classent au premier rang pour les services de garde de titres canadiens, selon le volume de biens administrés, et ils sont un chef de file en matière de services d'administration de placements, y compris les opérations de change et les activités de prêt de titres, auprès des sociétés et des investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale. Nous exploitons 12 bureaux dans le monde, et notre réseau de services de garde internationaux s'étend sur 79 marchés.

INSTITUTIONS FINANCIÈRES MONDIALES

Cette division offre une gamme complète de services de correspondance bancaire aux banques partout dans le monde et aux courtiers au Canada. Les services comprennent notamment la gestion de trésorerie, les paiements et la compensation.

GESTION DE TRÉSORERIE ET COMMERCE

La division Gestion de trésorerie et commerce fournit des services de gestion de trésorerie, de paiement et de conseils liés aux opérations commerciales aux entreprises et aux clients des secteurs privé et public au Canada. Notre équipe responsable du commerce offre aux importateurs et exportateurs

canadiens et étrangers divers produits, services et services-conseils liés aux opérations commerciales. Notre groupe de gestion de trésorerie offre aux clients un éventail complet de solutions touchant notamment le traitement des décaissements, des recouvrements et des informations. Grâce à RBC Express, notre plateforme électronique de prestation de services, les clients ont accès à un nombre croissant de services de gestion de trésorerie et de paiement. Notre centre de paiements traite un volume élevé de services de paiement pour les clients au pays et à l'échelle internationale, et il est le principal prestataire de services de traitement de paiements libellés en dollars canadiens au Canada. Par l'entremise de Solutions Moneris, nous offrons aux commerçants des services de traitement des opérations effectuées par cartes de débit et de crédit.

Rendement financier par division

Services aux institutions et aux investisseurs :

Le total des revenus a augmenté de 38 millions de dollars ou 9 %, en raison de l'augmentation importante des commissions liées aux opérations de change et aux activités de prêt de titres. La hausse des biens administrés en 2004 reflète l'incidence favorable des nouvelles activités et le redressement général des marchés financiers mondiaux en 2004.

Institutions financières mondiales :

Le total des revenus a progressé de 4 millions de dollars ou 4 %, en raison de la croissance du revenu net d'intérêt découlant de l'augmentation des soldes des dépôts, qui a largement neutralisé l'incidence défavorable de la baisse des taux d'intérêt.

Gestion de trésorerie et commerce :

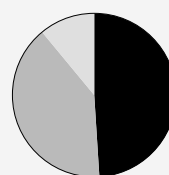
Le total des revenus a progressé de 33 millions de dollars ou 10 %, résultat qui est en grande partie attribuable à la hausse du bénéfice tiré de Solutions Moneris, laquelle découle du volume accru des opérations en 2004, ainsi qu'à l'accroissement du revenu net d'intérêt. La croissance de 11 % de la moyenne des dépôts s'est traduite par une augmentation du revenu net d'intérêt, qui a largement neutralisé l'incidence défavorable de la faiblesse continue des taux d'intérêt.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2004	2003
Services aux institutions et aux investisseurs			
Total des revenus	9 %	455 \$	417 \$
Biens administrés	9	1 223 000	1 122 000
Institutions financières mondiales			
Total des revenus	4 %	100 \$	96 \$
Actif moyen (1)	—	1 400	1 400
Moyenne des dépôts (1)	29	2 600	2 020
Gestion de trésorerie et commerce			
Total des revenus	10 %	364 \$	331 \$
Moyenne des dépôts (1)	11	7 500	6 740
Volumes de paiement	7	8 188	7 634
Erreurs de paiement	(10)	2,6	2,9
(par tranche de 100 000 paiements)			

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

RBC Services Internationaux (total des revenus par division – 2004)



- 49 % Services aux institutions et aux investisseurs
- 40 % Gestion de trésorerie et commerce
- 11 % Institutions financières mondiales

AUTRES

Vue générale et rendement financier

Le secteur Autres comprend principalement le groupe de technologie de l'information, la trésorerie générale et les groupes fonctionnels, qui se chargent principalement de la gestion et du transfert des coûts et des revenus dont ils ont la responsabilité.

Rendement financier

La perte nette du secteur Autres s'est établie à 91 millions de dollars, en baisse par rapport à un bénéfice net de 173 millions l'an dernier. Ce résultat reflète la diminution de 230 millions de dollars des revenus et la hausse de 22 millions des charges. La perte nette de 2004 tient également compte de charges de 64 millions de dollars liées au réalignement de l'entreprise.

La baisse des revenus est imputable à une réduction de 83 millions de dollars liée à la comptabilisation des opérations de couverture et des dérivés, aux charges de 46 millions au titre de pertes sur des placements en actions, ainsi qu'à une réduction de valeur de 26 millions d'une participation dans AOL Canada (une réduction de valeur analogue a été inscrite dans les résultats de RBC Banque). Par ailleurs, nous avons engagé des charges de 68 millions de dollars liées aux ajustements de consolidation effectués pour éliminer les honoraires de prise ferme intersociétés ainsi que les gains et les pertes de négociation sur les titres de la Banque Royale du Canada détenus par des filiales, et pour contrebalancer en partie un gain constaté par RBC Centura à la vente de son portefeuille d'acquisition de comptes de commerçants à Solutions Moneris, car nous détenons une participation de 50 % dans la coentreprise.

La hausse des frais autres que d'intérêt découle en grande partie des coûts liés à une interruption des activités de traitement survenue au troisième trimestre, ainsi que de l'augmentation des frais d'occupation résultant de la contrepassation, en 2003, d'une provision établie précédemment au titre d'un local inoccupé qui a subséquemment été sous-loué. L'interruption des activités de traitement, qui s'est produite lors de la mise à jour des programmes de l'un de nos systèmes informatiques, a influé sur notre capacité à rendre compte rapidement de certaines transactions dans les soldes des comptes des clients, et elle a touché la plupart de nos secteurs d'exploitation.

Résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2004	2003
Revenu net d'intérêt	n.s.	(155)\$	21 \$
Revenus autres que d'intérêt	(23)%	176	230
Total des revenus	(92)	21	251
Provision pour pertes sur créances	n.s.	(36)	(28)
Frais autres que d'intérêt	n.s.	15	(7)
Charges liées au réalignement de l'entreprise	n.s.	64	—
Bénéfice net avant impôts	(108)	(22)	286
Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle	(39)	69	113
(Perte nette) bénéfice net	(153)	(91)\$	173 \$
(Perte nette) bénéfice net aux États-Unis	n.s.	(12)\$	(3)\$
(Perte nette) bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe	(800)p.b.	(3)%	5 %
Rendement des capitaux propres	(1 130)p.b.	(3,6)%	7,7 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	25 %	2 750	2 200

(1) Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 29.
n.s. non significatif

PRIORITÉ FINANCIÈRE : CROISSANCE ET DIVERSIFICATION DES REVENUS

Points saillants

- Revenus en hausse de 403 millions de dollars ou 2 %
- Revenu net d'intérêt en hausse de 106 millions de dollars ou 2 %
- Marge nette d'intérêt de 1,48 %, en baisse de 16 points de base
- Revenus autres que d'intérêt en hausse de 297 millions de dollars ou 3 %
- Revenus autres que d'intérêt représentant 61 % du total des revenus, soit un résultat inchangé par rapport à 2003

Tableau 4 Total des revenus

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002	2004 sur 2003 Augmentation (diminution)	
Revenu net d'intérêt	6 684 \$	6 578 \$	6 869 \$	106 \$	2 %
Revenus autres que d'intérêt	10 666	10 369	10 191	297	3
Total des revenus	17 350 \$	16 947 \$	17 060 \$	403 \$	2 %

Le total des revenus a progressé de 403 millions de dollars ou 2 % par rapport à 2003, résultat qui reflète la hausse des revenus tirés des activités d'assurance (lesquelles englobent désormais UnumProvident), la hausse des revenus autres que de négociation (revenus tirés de fonds communs de placement, commissions de courtage de titres, commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils, et commissions de gestion de placements et de services de garde) tirés des activités sur les marchés

financiers, ainsi que la croissance solide des prêts et des dépôts, qui ont donné lieu à l'augmentation du revenu net d'intérêt. Ces facteurs ont largement neutralisé la réduction de 500 millions de dollars découlant du raffermissement du dollar canadien et le recul de 169 millions du total des revenus tirés des activités de négociation (lequel comprend une baisse de 396 millions des revenus autres que d'intérêt, qui a largement neutralisé la hausse de 227 millions du revenu net d'intérêt).

Perspectives

Nous visons une croissance des revenus se situant entre 6 % et 8 % pour l'exercice 2005, en raison de l'amélioration notable prévue des résultats tirés de nos activités bancaires aux États-Unis, de l'incidence sur l'exercice complet de l'acquisition de UnumProvident, ainsi que des résultats découlant de l'initiative « Le client avant tout ». Nous prévoyons une croissance économique modérée au Canada par rapport à 2004, ainsi qu'une amélioration modeste du rendement des marchés financiers. Le raffermissement du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain devrait donner lieu à une réduction moindre de nos revenus sur 12 mois, comparativement à 2004.

Revenu net d'intérêt

Le revenu net d'intérêt a progressé de 106 millions de dollars ou 2 % par rapport à 2003, en raison de la hausse de 227 millions des revenus tirés des activités de négociation compris dans le revenu net d'intérêt, qui reflète principalement les dividendes gagnés dans le cadre de nos stratégies d'arbitrage, ainsi que de la croissance de la moyenne des prêts et des dépôts, qui s'est établie à 10 % et à 6 %, respectivement, résultats qui ont été contrebalancés en partie par l'incidence du rétrécissement des marges.

Comme l'indique le tableau 7 à la page 44, l'accroissement des volumes d'actifs (qui comprennent les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux particuliers, les prêts sur cartes de crédit ainsi que les prêts aux entreprises et aux gouvernements) a donné lieu à une augmentation de 793 millions de dollars du revenu net d'intérêt en 2004, mais les variations des taux reçus au titre des actifs et payés sur les passifs se sont traduites par une baisse de 687 millions du revenu net d'intérêt, résultat qui reflète essentiellement la concurrence dans les prix des services bancaires de détail et les faibles taux d'intérêt ayant donné lieu à une compression des marges.

Tableau 5 Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2004	2003	2002	2004 sur 2003 Augmentation (diminution)	
Actif moyen (1)	451 400 \$	402 000 \$	371 800 \$	49 400 \$	12 %
Revenu net d'intérêt	6 684	6 578	6 869	106	2
Marge nette d'intérêt (2)	1,48 %	1,64 %	1,85 %	—	(16)p.b.

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(2) Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

Marge nette d'intérêt

Comme l'indique le tableau 5, la marge nette d'intérêt a diminué de 16 points de base en 2004 et elle s'est établie à 1,48 %. Cette diminution reflète la compression des marges liées aux prêts hypothécaires et aux dépôts au pays, qui tient à une baisse des taux d'intérêt et aux pressions concurrentielles sur les prix, ainsi que la croissance des actifs liés aux marchés des capitaux qui génèrent des revenus autres que d'intérêt.

Comme l'indique le tableau 6 ci-après, le taux moyen payé sur le total des passifs a reculé de 25 points de base, mais le taux moyen reçu au

titre du total des actifs a diminué de 39 points de base, ce qui a donné lieu à une baisse de 16 points de base de la marge nette d'intérêt. Le taux moyen reçu sur les prêts et sur les titres a diminué de 67 points de base et de 17 points de base, respectivement, alors que les volumes de prêts et de titres ont augmenté en moyenne de 17,5 milliards de dollars et de 25,2 milliards, respectivement. Les autres actifs, qui sont non productifs d'intérêts, ont pour leur part progressé en moyenne de 11,2 milliards de dollars, résultat qui n'a eu aucune incidence importante sur la marge nette d'intérêt.

Tableau 6 Revenu net d'intérêt sur l'actif et le passif moyens (1)

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Soldes moyens (2)			Intérêt (3)			Taux moyen		
	2004	2003	2002	2004	2003	2002	2004	2003	2002
Actif									
Dépôts d'autres banques									
Canada	615 \$	393 \$	331 \$	22 \$	7 \$	6 \$	3,60 %	1,78 %	1,81 %
États-Unis	1 093	2 490	2 320	18	37	64	1,69	1,49	2,76
Autres pays	3 898	4 405	2 473	102	67	89	2,60	1,52	3,60
	5 606	7 288	5 124	142	111	159	2,54	1,52	3,10
Valeurs mobilières									
Titres du compte de négociation	94 912	77 248	73 918	2 603	2 049	2 115	2,74	2,65	2,86
Titres susceptibles de vente	43 504	35 993	28 898	854	976	1 060	1,96	2,71	3,67
	138 416	113 241	102 816	3 457	3 025	3 175	2,50	2,67	3,09
Biens acquis en vertu de conventions de revente	39 540	42 779	37 494	531	806	688	1,34	1,88	1,83
Prêts (4)									
Canada									
Prêts hypothécaires résidentiels	75 722	69 911	65 901	3 903	3 896	3 903	5,15	5,57	5,92
Prêts aux particuliers	31 217	25 614	25 394	1 813	1 837	1 734	5,81	7,17	6,83
Prêts sur cartes de crédit	6 282	5 197	4 354	674	615	519	10,74	11,83	11,92
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	33 052	28 144	29 423	1 504	1 731	1 195	4,55	6,15	4,06
	146 273	128 866	125 072	7 894	8 079	7 351	5,40	6,27	5,88
États-Unis	28 484	28 754	30 307	1 255	1 388	1 791	4,41	4,83	5,91
Autres pays	12 428	12 082	11 539	670	572	1 225	5,39	4,73	10,62
	187 185	169 702	166 918	9 819	10 039	10 367	5,25	5,92	6,21
Total de l'actif productif d'intérêts	370 747	333 010	312 352	13 949	13 981	14 389	3,76	4,20	4,61
Dépôts non productifs d'intérêts à des banques	2 778	1 947	1 753	—	—	—	—	—	—
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 047	6 838	8 515	—	—	—	—	—	—
Autres actifs	73 650	62 411	51 465	—	—	—	—	—	—
Provision cumulative pour pertes sur créances	(1 822)	(2 206)	(2 285)	—	—	—	—	—	—
Total de l'actif	451 400 \$	402 000 \$	371 800 \$	13 949 \$	13 981 \$	14 389 \$	3,09 %	3,48 %	3,87 %
Passif et capitaux propres									
Dépôts (5)									
Canada	139 925 \$	122 159 \$	111 880 \$	3 254 \$	3 326 \$	2 964 \$	2,33 %	2,72 %	2,65 %
États-Unis	38 501	40 237	40 208	510	564	787	1,33	1,40	1,96
Autres pays	68 051	68 316	68 641	1 446	1 577	1 958	2,12	2,31	2,85
	246 477	230 712	220 729	5 210	5 467	5 709	2,11	2,37	2,59
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	27 886	22 624	19 563	874	839	797	3,13	3,71	4,07
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat	30 125	22 522	19 630	430	552	414	1,43	2,45	2,11
Débentures subordonnées	8 358	6 792	7 089	429	376	406	5,13	5,54	5,73
Autres passifs portant intérêt	8 858	7 889	5 546	322	169	194	3,64	2,14	3,50
Total du passif portant intérêt	321 704	290 539	272 557	7 265	7 403	7 520	2,26	2,55	2,76
Dépôts ne portant pas intérêt	22 407	20 947	21 540	—	—	—	—	—	—
Acceptations	6 049	6 838	8 515	—	—	—	—	—	—
Autres passifs	82 832	65 010	50 626	—	—	—	—	—	—
Total du passif	432 992 \$	383 334 \$	353 238 \$	7 265 \$	7 403 \$	7 520 \$	1,68 %	1,93 %	2,13 %
Capitaux propres									
Actions privilégiées	813	1 185	1 682	—	—	—	—	—	—
Actions ordinaires	17 534	17 481	16 880	—	—	—	—	—	—
Total du passif et des capitaux propres	451 400 \$	402 000 \$	371 800 \$	7 265 \$	7 403 \$	7 520 \$	1,61 %	1,84 %	2,02 %
Revenu net d'intérêt, en pourcentage du total de l'actif moyen	451 400 \$	402 000 \$	371 800 \$	6 684 \$	6 578 \$	6 869 \$	1,48 %	1,64 %	1,85 %
Revenu net d'intérêt, en pourcentage du total de l'actif productif d'intérêts moyen									
Canada	220 628 \$	200 595 \$	199 066 \$	5 027 \$	5 120 \$	5 407 \$	2,28 %	2,55 %	2,72 %
États-Unis	67 563	59 933	52 230	1 119	1 187	1 106	1,66	1,98	2,12
Autres pays	82 556	72 482	61 056	538	271	356	0,65	0,37	0,58
Total	370 747 \$	333 010 \$	312 352 \$	6 684 \$	6 578 \$	6 869 \$	1,80 %	1,98 %	2,20 %

(1) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Le revenu d'intérêt comprend des commissions sur prêts de 338 millions de dollars (303 millions en 2003; 321 millions en 2002).

(4) Les soldes moyens comprennent les prêts à intérêts non comptabilisés.

(5) Les dépôts comprennent les dépôts d'épargne, lesquels avaient des soldes moyens de 45 milliards de dollars (38 milliards en 2003; 39 milliards en 2002), des frais d'intérêt de 0,2 milliard (0,3 milliard en 2003; 0,3 milliard en 2002), ainsi que des taux moyens de 0,53 % (0,78 % en 2003; 0,69 % en 2002), respectivement. Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels avaient des soldes moyens de 170 milliards de dollars (161 milliards en 2003; 155 milliards en 2002), des frais d'intérêt de 4,0 milliards (4,1 milliards en 2003; 4,4 milliards en 2002), ainsi que des taux moyens de 2,37 % (2,52 % en 2003; 2,84 % en 2002), respectivement.

Tableau 7 Variation du revenu net d'intérêt (1)

(en millions de dollars canadiens)	2004 sur 2003 Facteur d'augmentation (de diminution)		Variation nette	2003 sur 2002 Facteur d'augmentation (de diminution)		Variation nette
	Volume moyen (2)	Taux moyen (2)		Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	
Actif						
Dépôts à des banques						
Canada	5 \$	10 \$	15 \$	1 \$	– \$	1 \$
États-Unis	(23)	4	(19)	4	(31)	(27)
Autres pays	(8)	43	35	46	(68)	(22)
Valeurs mobilières						
Titres du compte de négociation	482	72	554	93	(159)	(66)
Titres susceptibles de vente	179	(301)	(122)	227	(311)	(84)
Biens acquis en vertu de conventions de revente						
	(57)	(218)	(275)	99	19	118
Prêts						
Canada						
Prêts hypothécaires résidentiels	311	(304)	7	230	(237)	(7)
Prêts aux particuliers	361	(385)	(24)	15	88	103
Prêts sur cartes de crédit	120	(61)	59	100	(4)	96
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	271	(498)	(227)	(54)	590	536
États-Unis	(13)	(120)	(133)	(88)	(315)	(403)
Autres pays	17	81	98	56	(709)	(653)
Total du revenu d'intérêt	1 645 \$	(1 677)\$	(32)\$	729 \$	(1 137)\$	(408) \$
Passif						
Dépôts						
Canada	449 \$	(521)\$	(72)\$	278 \$	84 \$	362 \$
États-Unis	(24)	(30)	(54)	1	(224)	(223)
Autres pays	(6)	(125)	(131)	(9)	(372)	(381)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	177	(142)	35	118	(76)	42
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat	152	(274)	(122)	66	72	138
Débentures subordonnées	82	(29)	53	(17)	(13)	(30)
Autres passifs portant intérêt	22	131	153	65	(90)	(25)
Total des frais d'intérêt	852	(990)	(138)	502	(619)	(117)
Revenu net d'intérêt	793 \$	(687)\$	106 \$	227 \$	(518)\$	(291) \$

(1) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.

(2) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.

Tableau 8 Revenus autres que d'intérêt

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2004	2003	2002	2004 sur 2003 Augmentation (diminution)	
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés	2 267 \$	2 045 \$	1 910 \$	222 \$	11 %
Revenus tirés des activités de négociation	1 526	1 922	1 690	(396)	(21)
Commissions de gestion de placements et de services de garde	1 198	1 143	1 177	55	5
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 166	1 031	1 187	135	13
Frais bancaires sur les dépôts et les paiements	1 050	1 078	1 041	(28)	(3)
Commissions de prise ferme et autre honoraires tirés de services-conseils	909	813	755	96	12
Revenus tirés de fonds communs de placement	850	673	723	177	26
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	331	279	274	52	19
Revenus sur cartes	324	303	285	21	7
Commissions de crédit	224	227	223	(3)	(1)
Revenus tirés de la titrisation	196	165	172	31	19
Gain (perte) à la vente de titres susceptibles de vente	82	19	(112)	63	332
Revenus tirés des activités hypothécaires	51	180	240	(129)	(72)
Autres	492	491	626	1	–
Total	10 666 \$	10 369 \$	10 191 \$	297 \$	3 %

Revenus autres que d'intérêt

Comme l'indique le tableau 8 à la page 44, les revenus autres que d'intérêt ont connu une hausse de 297 millions de dollars ou 3 % par rapport à 2003, pour les raisons dont il est fait mention ci-après.

Les primes d'assurance, le revenu de placement et le revenu provenant des services tarifés ont progressé de 222 millions de dollars ou 11 %, en raison principalement de la croissance des activités d'assurances vie et maladie (principalement les activités liées à UnumProvident) et d'assurances habitation et automobile au Canada, résultat qui a largement contrebalancé la perte de revenus imputable à un bloc d'activités de réassurance qui n'ont pas été renouvelées en 2004. Les revenus tirés des fonds communs de placement ont augmenté de 177 millions de dollars ou 26 %, en raison de l'accroissement des actifs des fonds communs de placement, de la plus-value des fonds communs de placement, et de l'augmentation du pourcentage de fonds à long terme, pour lesquels nous touchons des honoraires plus élevés. Les commissions de courtage de titres se sont accrues de 135 millions de dollars ou 13 %, résultat qui est attribuable à la solidité des marchés des actions, laquelle a donné lieu à l'augmentation des volumes de transactions effectuées par les clients au cours de l'exercice. Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils ont progressé de 96 millions de dollars ou 12 %, en raison de l'amélioration des activités sur les marchés financiers par rapport à 2003. Le gain (la perte) à la

vente de titres a connu une hausse de 63 millions de dollars, qui reflète les gains sur les titres détenus à des fins de placement. Les commissions de gestion de placements et de services de garde se sont accrues de 55 millions de dollars ou 5 %, en raison surtout de l'accroissement des commissions découlant de l'appréciation des titres de participation sur le marché et de la hausse des volumes.

Les revenus tirés des activités de négociation compris dans les revenus autres que d'intérêt ont diminué de 396 millions de dollars ou 21 %, en raison principalement des rendements des dérivés liés à nos stratégies aux fins des opérations d'arbitrage. Les revenus tirés des prêts hypothécaires (qui concernent des prêts hypothécaires montés aux États-Unis par RBC Mortgage et par RBC Centura) ont chuté de 129 millions de dollars ou 72 %, en raison surtout de la diminution des marges et des volumes de montage de RBC Mortgage par rapport aux volumes exceptionnellement élevés enregistrés en 2003 lorsque les faibles taux d'intérêt ont généré une explosion des activités de refinancement de prêts hypothécaires. Les revenus autres que d'intérêt ont reculé de 370 millions de dollars en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les revenus autres que d'intérêt ont représenté 61 % du total des revenus, soit un résultat inchangé par rapport à celui de 2003.

Tableau 9 Revenus tirés des activités de négociation

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2004	2003	2002	2004 sur 2003 Augmentation (diminution)	
Revenu net d'intérêt (1)	322 \$	95 \$	127 \$	227 \$	239 %
Revenus autres que d'intérêt (2)	1 526	1 922	1 690	(396)	(21)
Total	1 848 \$	2 017 \$	1 817 \$	(169)\$	(8) %
Par type de produit					
Titres de participation	533 \$	541 \$	657 \$	(8)\$	(1) %
Titres à revenu fixe et instruments du marché monétaire (3)	1 037	1 175	896	(138)	(12)
Contrats de change (4)	278	301	264	(23)	(8)
Total	1 848 \$	2 017 \$	1 817 \$	(169)\$	(8) %

(1) Intérêts et dividendes sur les titres de négociation, les autres instruments monétaires et les produits dérivés de négociation, ainsi que les frais ou revenus de financement connexes.

(2) Gains et pertes réalisés et non réalisés associés aux titres de négociation, aux produits dérivés et aux contrats de change.

(3) Comprend des titres du gouvernement, des titres d'emprunt de sociétés, des swaps, des options sur taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt et des contrats de garantie de taux d'intérêt.

(4) Comprend principalement les opérations de change au comptant, les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme standardisés, les options ainsi que les contrats sur marchandises et sur métaux précieux.

Revenus tirés des activités de négociation

Les revenus tirés des activités de négociation présentés au tableau 9 comprennent les revenus tirés des activités de négociation déclarés dans les revenus autres que d'intérêt et le revenu net d'intérêt tiré des activités de négociation puisqu'ils sont tous pris en compte dans l'évaluation de l'ensemble des revenus tirés de nos activités de négociation.

Comme l'indique le tableau 9, le total des revenus tirés des activités de négociation a reculé de 169 millions de dollars ou 8 % en 2004. Les revenus tirés des activités de négociation qui sont compris dans le revenu net d'intérêt ont progressé de 227 millions de dollars ou 239 %, en raison principalement des dividendes gagnés au titre de nos stratégies aux fins des opérations d'arbitrage. Les revenus tirés des activités de négociation compris dans les revenus autres que d'intérêt ont diminué de 396 millions de dollars ou 21 %, résultat qui découle en grande partie des rendements des dérivés, qui sont eux aussi liés à nos stratégies aux fins des opérations d'arbitrage.

Les revenus tirés des titres à revenu fixe et instruments du marché monétaire ont diminué de 138 millions de dollars ou 12 %, en raison de marges moins importantes dues aux marchés concurrentiels. Les revenus tirés de la vente et de la négociation de titres d'emprunt et d'instruments du marché monétaire ont diminué. Les revenus liés aux dérivés de taux d'intérêt sont demeurés stables, et les revenus liés aux dérivés de crédit se sont améliorés en raison de l'augmentation des volumes de clients et du rendement plus élevé des positions de crédit effectuées pour compte propre au cours de l'exercice.

Les revenus tirés de la négociation de titres de participation ont diminué de 8 millions de dollars ou 1 %, malgré les meilleurs revenus tirés des opérations concernant des fonds de couverture structurés. Des résultats moindres ont été enregistrés au chapitre des activités de négociation de dérivés effectuées pour compte propre, principalement en raison de la hausse du dollar canadien constatée au cours de l'exercice 2004 qui a eu une incidence négative sur les revenus libellés en dollars américains.

Les revenus tirés des contrats de change, qui comprennent les contrats de change au comptant, les contrats de change à terme et les produits dérivés en plus des contrats sur marchandises et sur métaux précieux, ont subi une baisse de 23 millions de dollars ou 8 %, principalement en raison du raffermissement du dollar canadien qui a entraîné une réduction de 25 millions des revenus libellés en dollars américains. Les liquidités en dollars canadiens ont aussi subi l'incidence défavorable de conditions de négociation difficiles, mais de meilleurs résultats au chapitre des dérivés ont en partie contrebalancé cette baisse, les dérivés ayant utilisé leur plateforme mondiale afin de tirer profit des activités de négociation et des mouvements du marché.

PRIORITÉ FINANCIÈRE : CONTRÔLE DES COÛTS

Point saillant

- Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 8 % par rapport à 2003

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 784 millions de dollars ou 8 % par rapport à 2003. Cette augmentation découle principalement de l'accroissement des charges liées aux ressources humaines en 2004 (principalement l'augmentation des coûts liés aux avantages sociaux et des frais au titre de la rémunération variable découlant de la hausse des revenus), ainsi qu'aux coûts de règlement liés au litige avec Rabobank, déduction faite d'une réduction connexe des charges liées à la rémunération. Ces résultats ont en grande partie neutralisé la baisse de 345 millions de dollars des frais autres que d'intérêt attribuable à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2004.

Comme l'indique le tableau 10 ci-après, les charges liées aux ressources humaines ont augmenté de 419 millions de dollars ou 7 % en 2004, résultat qui reflète la hausse de 195 millions ou 21 % des coûts liés aux avantages sociaux, la hausse de 189 millions ou 9 % des frais au titre de la rémunération variable, ainsi que l'accroissement de 55 millions ou 2 % des salaires. L'augmentation des coûts liés aux avantages sociaux découle

principalement de la hausse du coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite. L'augmentation du coût des prestations de retraite tient à l'amortissement des rendements moindres des actifs de l'exercice précédent, ainsi qu'à l'incidence de la baisse des taux d'actualisation. La hausse du coût des avantages postérieurs au départ à la retraite est principalement imputable à l'amortissement des pertes actuelles découlant de l'augmentation des résultats techniques et d'une baisse du taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif découlant des autres avantages postérieurs au départ à la retraite en 2004 (se reporter à la note 18, à la page 100). La hausse des frais au titre de la rémunération variable découle de l'accroissement des revenus de RBC Marchés des Capitaux et de RBC Investissements tirés des activités sur les marchés financiers. L'augmentation des coûts liés aux salaires tient en partie à l'accroissement du nombre d'employés découlant principalement des acquisitions conclues au cours de la dernière année.

Tableau 10 Frais autres que d'intérêt

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2004	2003	2002	2004 sur 2003 Augmentation (diminution)	
Ressources humaines					
Salaires	3 302 \$	3 247 \$	3 189 \$	55 \$	2 %
Rémunération variable	2 273	2 084	2 095	189	9
Frais de rémunération au titre de la conservation du personnel liés à une acquisition	36	84	158	(48)	(57)
Avantages sociaux	1 120	925	783	195	21
Rémunération à base d'actions (1)	85	57	38	28	49
	6 816	6 397	6 263	419	7
Frais d'occupation					
Location des locaux, montant net	381	362	387	19	5
Réparations et entretien des locaux (2)	218	192	177	26	14
Amortissement	93	95	103	(2)	(2)
Taxes foncières	84	82	84	2	2
	776	731	751	45	6
Matériel					
Location et entretien du matériel informatique et de bureau	584	548	540	36	7
Amortissement	291	285	285	6	2
	875	833	825	42	5
Communications					
Télécommunications	241	290	317	(49)	(17)
Marketing et relations publiques	238	212	211	26	12
Affranchissement et messageries	105	113	121	(8)	(7)
Papeterie et impression	105	104	108	1	1
	689	719	757	(30)	(4)
Honoraires	493	460	416	33	7
Impartition de services de traitement	294	292	306	2	1
Amortissement des autres actifs incorporels	69	71	72	(2)	(3)
Autres					
Taxes d'affaires et taxes sur le capital	155	144	129	11	8
Déplacements et relocalisation	144	140	144	4	3
Formation des employés	39	39	46	—	—
Dons	42	38	41	4	11
Autres	628	372	494	256	69
	1 008	733	854	275	38
Total	11 020 \$	10 236 \$	10 244 \$	784 \$	8 %

(1) Comprend le coût lié aux options sur actions, aux droits à la plus-value des actions et au régime de participation différée aux bénéfices.

(2) Le poste Réparations et entretien des locaux inclut les coûts liés aux services publics.

Les frais d'occupation ont augmenté de 45 millions de dollars ou 6 %, en raison principalement de la hausse des frais de réparation et d'entretien des locaux, résultat qui tient en partie à la contrepassation, au quatrième trimestre de 2003, d'une provision établie précédemment au titre d'un local inoccupé qui a subséquemment été loué. Les frais liés au matériel ont progressé de 42 millions de dollars ou 5 %, en raison de l'accroissement des frais de location et d'entretien des locaux et du matériel informatique, qui découle principalement de l'acquisition de UnumProvident et du déménagement du bureau de RBC Marchés des Capitaux situé à Londres.

Les autres frais autres que d'intérêt ont augmenté de 275 millions de dollars ou 38 %, en raison principalement des coûts de règlement liés au litige avec Rabobank et de la constatation d'une provision pour moins-value de 33 millions aux États-Unis au titre de certains prêts hypothécaires qui auraient apparemment fait l'objet d'un montage frauduleux en 2001 et en 2002.

Accent mis sur le contrôle des coûts

La croissance des charges s'est élevée à 8 % en 2004, ce qui signifie que nous n'avons pas atteint notre objectif qui visait à assurer une croissance

des charges inférieure à la croissance des revenus (laquelle s'est établie à 2 % uniquement). En raison de ce rendement décevant, nous avons pris des mesures radicales au quatrième trimestre afin d'accroître notre efficacité. Dans le cadre de l'initiative « Le client avant tout », nous avons amorcé le réaligement de notre structure organisationnelle, de nos ressources et de nos processus de manière à accélérer la prise de décisions et leur mise en œuvre et à améliorer la productivité. Nous effectuons ce réaligement pour faire en sorte que notre entreprise axe plus efficacement ses efforts sur nos groupes de clients distincts au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. Nous avons également décidé de regrouper toutes nos ressources en matière de systèmes d'information et d'exploitation et de créer un groupe Technologie et exploitation mondiales. Nous sommes d'avis que ce réaligement nous permettra d'assurer un contrôle plus vigoureux de nos coûts, et nous avons par conséquent établi un nouvel objectif de croissance des charges pour 2005, soit une croissance des charges inférieure à 3 %, par rapport à une croissance des revenus se situant entre 6 % et 8 %.

Une analyse des charges liées au réaligement de l'entreprise constatées au quatrième trimestre est présentée à la section Vue générale des résultats financiers, à la page 25.

Tableau 11 Impôts et autres taxes

(en millions de dollars canadiens)

	2004	2003	2002
Charge d'impôts	1 194 \$	1 443 \$	1 415 \$
Autres taxes			
Taxe sur les produits et services et taxes de vente	225	220	224
Cotisations sociales	207	212	204
Taxes sur le capital	140	124	107
Taxes foncières (1)	84	82	84
Taxes d'affaires	15	20	22
Taxes sur les primes d'assurance	33	26	22
	704	684	663
Total	1 898 \$	2 127 \$	2 078 \$
Taux d'imposition effectif sur les bénéfices (2)	28,8 %	31,4 %	32,0 %
Taux d'imposition effectif total (3)	39,1 %	40,3 %	40,9 %

(1) Comprend les montants portés en déduction des revenus autres que d'intérêt concernant les placements en biens immobiliers.

(2) Charge d'impôts en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts.

(3) Total de la charge d'impôts et des autres taxes en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts et les autres taxes.

Impôts et autres taxes

Nos activités sont assujetties à différents impôts et autres taxes, notamment les impôts sur le bénéfice et sur le capital levés par les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada, et les impôts sur le bénéfice levés par les gouvernements des pays étrangers où nous exerçons nos activités. Des taxes sont également levées sur les dépenses et les fournitures liées au soutien de nos activités.

La charge d'impôts et les autres taxes présentées au tableau 11 ci-dessus ont totalisé 1 898 millions de dollars à l'exercice 2004, soit 1 194 millions pour la charge d'impôts et 704 millions pour les autres taxes. La charge d'impôts a diminué de 249 millions de dollars par rapport à 2003, en raison surtout de la baisse du bénéfice net avant impôts. Les autres taxes ont augmenté de 20 millions de dollars, en raison principalement de la hausse des taxes sur le capital.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, le taux d'imposition effectif a diminué, passant de 31,4 % en 2003 à 28,8 % en 2004. Ce résultat reflète une réduction du taux d'imposition fédéral au Canada. En plus de la charge d'impôts et des autres taxes présentées dans l'état consolidé des résultats, nous avons constaté une charge d'impôts de 597 millions de dollars à l'exercice 2004 (895 millions en 2003) dans les capitaux propres, soit une réduction de 298 millions reflétant une diminution des gains de change non réalisés et une augmentation de l'obligation additionnelle au titre des prestations constituées, comme l'indique la note 16 à la page 98.

PRIORITÉ FINANCIÈRE : EXCELLENCE DE LA QUALITÉ DU CRÉDIT

Points saillants

- Maintien d'un portefeuille bien diversifié
- Réduction de 175 millions de dollars de la provision cumulative générale, résultat qui reflète l'amélioration continue de la qualité du crédit
- Prêts à intérêts non comptabilisés totalisant 1 259 millions de dollars, en baisse de 28 % par rapport à 2003
- Dotation à la provision pour pertes sur créances de 347 millions de dollars, en baisse de 51 %
- Ratio des provisions spécifiques attribuées de 0,22 %, en baisse par rapport à 0,33 % en 2003
- Ratio des radiations nettes de 0,41 %, en baisse par rapport à 0,46 % en 2003

Portefeuille de prêts

Au cours de 2004, notre portefeuille de prêts a continué d'afficher un bon rendement, ce qui reflète la solidité de l'économie au Canada et aux États-Unis ainsi que le maintien de faibles taux d'intérêt, facteurs qui ont contribué à la qualité du crédit élevée des particuliers et des entreprises.

Comme l'illustrent les graphiques ci-dessous, notre portefeuille de prêts continue de regrouper une combinaison équilibrée de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts aux particuliers, de prêts sur cartes de crédit, de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et d'acceptations. Comparativement au 31 octobre 2003, les prêts et les acceptations ont augmenté de 16,8 milliards de dollars, résultat qui reflète la demande élevée pour des prêts en raison des faibles taux d'intérêt. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les acceptations ont augmenté de 5,2 milliards de dollars, les prêts hypothécaires résidentiels se sont accrus de 5,4 milliards, les prêts aux particuliers ont progressé de 4,7 milliards, et les soldes de cartes de crédit ont connu une hausse de 1,6 milliard. Les portefeuilles au pays ont affiché une croissance solide et ils ont représenté une tranche importante de l'augmentation globale enregistrée au cours de l'exercice.

La part de notre risque de crédit lié aux prêts aux entreprises et aux gouvernements ayant une cote de titre de bonne qualité s'est établie à 69 % en 2004, soit un résultat inchangé par rapport à 2003. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les acceptations incluent notre portefeuille de prêts aux petites et moyennes entreprises de 10,1 milliards de dollars, dont les cotes sont habituellement inférieures à notre exposition aux plus grandes entreprises.

Le tableau 12 présenté à la page 50 fournit une répartition détaillée des prêts et des acceptations. Nous estimons que ces prêts et ces acceptations demeurent bien diversifiés dans tous les secteurs et dans toutes les régions géographiques.

En 2004, nous avons accru notre exposition à des secteurs clés que nous avons ciblés aux fins de croissance, tels que celui des services financiers. L'accroissement lié aux services financiers tient en grande partie à l'augmentation des activités de prêt de titres. Au cours de l'exercice, nous avons continué de réduire notre exposition à certains sous-secteurs sensibles au risque tels que ceux des télécommunications, de la câblodistribution, de la production et de la distribution d'électricité (dans le secteur de l'énergie), et ceux des lignes aériennes et de l'aérospatiale (dans le secteur du transport et de l'environnement). Notre exposition totale à ces sous-secteurs s'est établie à 1,9 milliard de dollars ou 0,96 % des prêts et des acceptations, en baisse de 1,3 milliard depuis 2003.

Prêts à intérêts non comptabilisés

Les prêts sont généralement classés à titre de prêts à intérêts non comptabilisés (c'est-à-dire que les intérêts sur ces prêts cessent d'être comptabilisés) lorsque le plein recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré, comme cela est décrit plus en détail à la note 1, à la page 79.

Comme l'indique le tableau 13 à la page 51, les prêts à intérêts non comptabilisés ont reculé de 486 millions de dollars ou 28 % au cours de l'exercice, et ils se sont établis à 1 259 millions. Ce résultat découle en grande partie de la réussite des efforts de recouvrement, qui ont fait en sorte que certains prêts douteux ont été remboursés, restructurés ou vendus, ainsi que de l'amélioration générale de l'environnement du crédit, laquelle s'est traduite par une réduction du nombre de nouveaux prêts douteux.

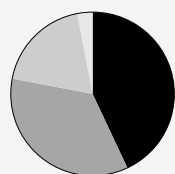
Les prêts à intérêts non comptabilisés consentis aux entreprises et aux gouvernements ont baissé de 455 millions de dollars et ils se sont chiffrés à 924 millions, en raison principalement des réductions de 232 millions au Canada et de 223 millions dans les autres pays. Au Canada, les réductions se sont surtout produites dans les secteurs du transport et de l'environnement, de l'agriculture et des petites et moyennes entreprises. Pour les autres pays, les baisses touchent principalement les secteurs de l'énergie, des mines et métaux, des services financiers, et des médias et de la câblodistribution. Le nombre de prêts à intérêts non comptabilisés consentis aux petites et moyennes entreprises au Canada a continué de baisser en raison de procédés améliorés au chapitre de la prise ferme, du contrôle et du recouvrement.

En ce qui concerne le portefeuille des prêts à la consommation, les prêts à intérêts non comptabilisés ont diminué de 31 millions de dollars et se sont établis à 335 millions. La diminution de 49 millions de dollars au Canada a été neutralisée en partie par l'augmentation de 15 millions enregistrée aux États-Unis. Les nouveaux ajouts aux prêts à intérêts non comptabilisés ont diminué au cours de l'exercice, résultat qui tient surtout à la bonne qualité du crédit des particuliers et à la concrétisation des avantages tirés de l'implantation antérieure d'un système élaboré de modélisation des risques conçu pour optimiser le rapport risque-rendement.

Exprimés en pourcentage des prêts et acceptations connexes (avant déduction de la provision cumulative pour pertes sur prêts), les prêts à intérêts non comptabilisés se sont établis à 0,64 %, en baisse par rapport à 0,98 % en 2003, résultat qui reflète des améliorations au chapitre des ratios tant canadiens qu'internationaux, ainsi qu'une légère détérioration des ratios américains, comme l'illustre le tableau 20, à la page 56.

Répartition du portefeuille de prêts et d'acceptations (2004)

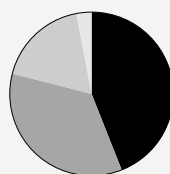
Le portefeuille demeure...



- 43 % Prêts hypothécaires résidentiels
- 35 % Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations
- 19 % Prêts aux particuliers
- 3 % Prêts sur cartes de crédit

Répartition du portefeuille de prêts et d'acceptations (2003)

... bien équilibré



- 44 % Prêts hypothécaires résidentiels
- 35 % Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations
- 18 % Prêts aux particuliers
- 3 % Prêts sur cartes de crédit

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances imputée aux résultats représente le montant qui est nécessaire pour porter la provision cumulative pour pertes sur créances à un niveau jugé approprié par la direction, comme il est expliqué à la rubrique Provision cumulative pour pertes sur créances, présentée ci-après.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 347 millions de dollars en 2004, en baisse de 368 millions par rapport à 2003, comme l'illustre le tableau 14 à la page 52. Ce résultat reflète une baisse de 193 millions de dollars de la provision cumulative spécifique attribuée et une diminution de 175 millions de la provision cumulative générale.

La provision cumulative spécifique attribuée au titre des prêts aux entreprises et aux gouvernements a subi une baisse de 172 millions de dollars ou 58 % et elle s'est établie à 126 millions en 2004. Ce résultat tient au recul de 104 millions de dollars enregistré au Canada (principalement dans le secteur du transport et de l'environnement) et à la diminution de 96 millions dans les autres pays (principalement dans le secteur de l'énergie), résultats qui ont été contrebalancés en partie par une hausse de 28 millions aux États-Unis. La hausse globale enregistrée aux États-Unis est imputable à

l'accroissement de 47 millions de dollars enregistré dans le secteur de l'énergie, qui a été contrebalancé en partie par les réductions dans les autres secteurs. En ce qui concerne le portefeuille des prêts à la consommation, la provision cumulative spécifique attribuée pour pertes sur créances a reculé de 21 millions de dollars, et ce recul a surtout touché les prêts aux particuliers aux États-Unis.

En 2004, les provisions spécifiques attribuées pour pertes sur créances se sont établies à 522 millions de dollars, soit 0,22 % de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente (comme l'illustre le tableau 20, à la page 56) ou 0,27 % de la moyenne des prêts et des acceptations, comparativement à 715 millions, soit 0,33 % et 0,41 %, respectivement, l'an dernier. Nous estimons qu'un ratio des provisions spécifiques par rapport à la moyenne des prêts et des acceptations est une mesure de la qualité d'un prêt plus significative qu'un ratio fondé sur la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente. Nous avons par conséquent établi de nouveaux objectifs à moyen terme et de nouveaux objectifs pour 2005, qui sont basés sur le nouveau ratio et en fonction desquels nous évaluerons notre rendement dans l'avenir.

Perspectives

En 2005, nous prévoyons que le ratio des provisions spécifiques attribuées pour pertes sur créances par rapport à la moyenne des prêts et des acceptations se situera entre 0,35 % et 0,45 %, comparativement au ratio de 0,27 % obtenu en 2004. Cet objectif reflète l'opinion de la direction selon laquelle les pertes sur créances liées à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises et aux gouvernements se situeront probablement de nouveau à des niveaux plus normaux.

Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances est maintenue à un niveau jugé suffisant par la direction pour absorber les pertes probables des portefeuilles de prêts et d'opérations hors bilan. Les composantes individuelles ainsi que la provision cumulative globale sont évaluées trimestriellement en fonction des évaluations continues des comptes problèmes, des pertes récemment subies et de l'évolution d'autres facteurs, dont la composition et la qualité du portefeuille, la conjoncture économique et les exigences des organismes de réglementation. La provision cumulative est augmentée de la provision pour pertes sur créances (qui est imputée aux résultats), et réduite du montant des radiations, déduction faite des recouvrements.

Le calcul de la provision cumulative pour pertes sur créances est basé sur des estimations fondées sur des analyses historiques, qui sont ajustées pour tenir compte de l'évaluation faite par la direction à l'égard des hypothèses sous-jacentes liées au contexte actuel. Par conséquent, la provision cumulative pour pertes sur créances ne sera fort probablement pas égale aux pertes réelles subies dans l'avenir. Afin de réduire ces écarts, la direction évalue régulièrement la méthodologie utilisée et les hypothèses sous-jacentes.

Comme il est décrit à la rubrique Conventions comptables cruciales et estimations présentée à la page 26, la provision cumulative pour pertes sur créances comporte trois composantes – les provisions cumulatives spécifiques attribuées, la provision cumulative générale attribuée et la provision cumulative non attribuée.

Comme l'indique le tableau 18 à la page 54, la provision cumulative pour pertes sur créances a reculé de 450 millions de dollars ou 21 % par rapport à 2003, et elle s'est établie à un plancher cyclique de 1 714 millions. Cette variation découle en grande partie d'une réduction de 175 millions de dollars de la provision cumulative générale, ainsi que de la diminution de la provision cumulative spécifique attribuée, résultats qui sont conformes à la baisse des prêts à intérêts non comptabilisés au cours de la même période. La réduction de la provision cumulative générale résulte de l'évaluation de la qualité du crédit de notre portefeuille de prêts et du caractère adéquat des

niveaux de la provision cumulative générale connexes. La réduction reflète les changements favorables apportés à la composition du portefeuille, l'amélioration des tendances en matière de défaillance ainsi que le redressement de la conjoncture. Au cours de l'exercice, les radiations nettes, déduction faite des recouvrements, ont reculé et se sont établies à 786 millions de dollars ou 0,41 % de la moyenne des prêts et des acceptations, comparativement à 806 millions ou 0,46 % l'an dernier.

Concentrations du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit surviennent soit lorsqu'un certain nombre de clients exercent des activités similaires, soit lorsqu'ils sont situés dans le même secteur géographique ou qu'ils ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels. Les stratégies que nous utilisons pour réduire les concentrations du risque de crédit font l'objet d'une analyse plus détaillée à la rubrique Atténuation des risques dans la section Gestion du risque présentée à la page 59.

Selon le tableau 15 présenté à la page 53, le risque canadien le plus élevé est en Ontario, où l'on retrouve 38 % du total des prêts et des acceptations. À l'échelle internationale, le risque le plus élevé est aux États-Unis, où l'on retrouve 13 % du total de nos prêts et acceptations.

Comme l'illustre le tableau 12 à la page 50, les concentrations par secteur d'activité les plus élevées, à l'exception des petites et moyennes entreprises, sont les secteurs des services financiers, de l'immobilier commercial et des exploitations agricoles, où se trouvent respectivement 8 %, 4 % et 2 % du total des prêts et des acceptations.

Le tableau 19 de la page 55 présente les montants contractuels liés à des clients situés à l'extérieur du Canada. Du total des montants contractuels à l'étranger, 63 milliards de dollars ou 14 % de l'actif total sont aux États-Unis et 51 milliards ou 11 % de l'actif total sont à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Tableau 12 Prêts et acceptations par secteur d'activité

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2004	2003	2002	2001	2000	Pourcentage du total	
						2004	2000
Canada							
Particuliers							
Prêts hypothécaires résidentiels	80 168 \$	73 978 \$	67 700 \$	64 066 \$	61 444 \$	41,0 %	36,6 %
Prêts aux particuliers	30 415	26 445	24 550	26 086	26 275	15,6	15,7
Prêts sur cartes de crédit	6 298	4 663	4 740	4 110	4 666	3,2	2,8
	116 881	105 086	96 990	94 262	92 385	59,8	55,1
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations							
Petites et moyennes entreprises (1)	10 137	9 705	9 470	9 788	11 701	5,2	7,0
Exploitations agricoles	4 400	4 526	4 427	4 758	4 931	2,3	2,9
Prêts hypothécaires commerciaux	2 761	2 616	2 485	2 635	2 961	1,4	1,8
Biens de consommation	2 215	2 394	2 280	2 447	2 874	1,1	1,7
Secteur immobilier commercial	2 418	2 086	2 327	2 325	2 594	1,2	1,5
Services publics	2 160	1 702	2 919	4 293	3 754	1,1	2,2
Gouvernements	1 921	1 805	1 006	1 597	1 385	1,0	0,8
Industrie automobile (2)	1 724	1 630	1 376	864	673	0,9	0,4
Produits industriels	1 521	1 503	1 642	2 174	2 470	0,8	1,5
Transport et environnement (2)	1 034	1 111	1 524	2 138	1 519	0,5	0,9
Industrie forestière	779	1 052	975	1 275	1 362	0,4	0,8
Services financiers	2 027	947	2 245	3 010	2 218	1,0	1,3
Médias et câblodistribution (3)	772	839	996	1 510	1 120	0,4	0,7
Mines et métaux	250	369	369	636	897	0,1	0,5
Télécommunications	135	169	488	677	1 008	0,1	0,6
Technologies de l'information	274	126	197	203	210	0,1	0,1
Autres	5 478	4 083	6 913	8 155	7 338	2,9	4,4
	40 006	36 663	41 639	48 485	49 015	20,5	29,2
Total au Canada	156 887	141 749	138 629	142 747	141 400	80,3	84,3
États-Unis							
Particuliers							
Prêts hypothécaires résidentiels	3 227	4 096	4 353	2 666	845	1,7	0,5
Prêts aux particuliers	5 849	5 015	5 269	4 621	78	3,0	–
Prêts sur cartes de crédit	108	107	125	128	–	–	–
	9 184	9 218	9 747	7 415	923	4,7	0,5
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations							
Biens de consommation	723	824	958	1 172	435	0,4	0,3
Secteur immobilier commercial	5 267	5 480	4 531	3 773	44	2,7	–
Services publics	843	1 200	2 680	1 613	1 582	0,4	0,9
Gouvernements	221	100	19	23	–	0,1	–
Industrie automobile (2)	255	329	409	408	221	0,1	0,1
Produits industriels	360	466	974	1 513	1 107	0,2	0,7
Transport et environnement (2)	213	350	484	788	469	0,1	0,3
Industrie forestière	89	127	223	98	181	–	0,1
Services financiers	5 003	3 330	3 200	2 754	4 521	2,6	2,7
Médias et câblodistribution (3)	564	854	1 107	1 038	1 782	0,3	1,1
Mines et métaux	26	97	70	45	104	–	0,1
Télécommunications	54	315	689	835	1 131	–	0,7
Technologies de l'information	128	86	177	299	374	0,1	0,2
Autres	2 824	2 782	3 354	2 819	541	1,5	0,3
	16 570	16 340	18 875	17 178	12 492	8,5	7,5
Total aux États-Unis	25 754	25 558	28 622	24 593	13 415	13,2	8,0
Autres pays							
Particuliers							
Prêts hypothécaires résidentiels	777	745	789	712	695	0,4	0,4
Prêts aux particuliers	584	726	769	688	734	0,3	0,4
Prêts sur cartes de crédit	50	46	49	45	–	–	–
	1 411	1 517	1 607	1 445	1 429	0,7	0,8
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations							
Biens de consommation	119	185	425	527	676	0,1	0,4
Secteur immobilier commercial	153	504	593	309	227	0,1	0,1
Services publics	340	672	1 051	1 381	1 469	0,2	0,9
Gouvernements	21	30	111	105	167	–	0,1
Industrie automobile (2)	9	6	2	119	292	–	0,2
Produits industriels	7	91	225	603	642	–	0,4
Transport et environnement (2)	1 000	1 326	1 958	783	1 018	0,5	0,6
Industrie forestière	37	77	194	287	287	–	0,2
Services financiers	7 983	4 914	2 414	3 893	3 391	4,1	2,0
Médias et câblodistribution (3)	20	95	213	342	251	–	0,1
Mines et métaux	333	525	1 122	1 026	797	0,2	0,5
Télécommunications	13	56	557	723	1 113	–	0,7
Technologies de l'information	–	–	2	97	59	–	–
Autres	1 251	1 185	595	589	1 179	0,6	0,7
	11 286	9 666	9 462	10 784	11 568	5,8	6,9
Total des autres pays	12 697	11 183	11 069	12 229	12 997	6,5	7,7
Total des prêts et des acceptations	195 338	178 490	178 320	179 569	167 812	100,0 %	100,0 %
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(1 644)	(2 055)	(2 203)	(2 278)	(1 871)		
Total	193 694 \$	176 435 \$	176 117 \$	177 291 \$	165 941 \$		

- (1) Ces données se rapportent aux secteurs d'activité suivants en 2004 : prêts de 1 821 millions de dollars liés au secteur immobilier commercial (1 777 millions en 2003; 1 737 millions en 2002); prêts de 1 764 millions liés au secteur des biens de consommation (1 777 millions en 2003; 1 583 millions en 2002); prêts de 999 millions liés au secteur des produits industriels (952 millions en 2003; 887 millions en 2002); prêts de 502 millions liés au secteur du transport et de l'environnement (503 millions en 2003; 552 millions en 2002); prêts de 463 millions liés au secteur de l'industrie automobile (462 millions en 2003; 377 millions en 2002); prêts de 276 millions liés au secteur de l'industrie forestière (298 millions en 2003; 278 millions en 2002); prêts de 150 millions liés au secteur des services publics (137 millions en 2003; 125 millions en 2002); prêts de 124 millions liés au secteur des technologies de l'information (113 millions en 2003; 93 millions en 2002); prêts de 62 millions liés au secteur des mines et métaux (65 millions en 2003; 69 millions en 2002); prêts de 86 millions liés au secteur des services financiers (136 millions en 2003; 132 millions en 2002); prêts de 85 millions liés au secteur des médias et de la câblodistribution (81 millions en 2003; 77 millions en 2002); prêts de 23 millions liés au secteur des télécommunications (48 millions en 2003; 34 millions en 2002); prêts de 3 782 millions liés aux autres secteurs (3 356 millions en 2003; 3 526 millions en 2002).
- (2) À compter de 2002, certains montants jusque-là attribués au secteur du transport et de l'environnement ont été reclassés dans celui de l'industrie automobile.
- (3) Comprend des prêts liés au secteur de la câblodistribution de 218 millions de dollars au Canada en 2004 (236 millions en 2003; 267 millions en 2002; 330 millions en 2001; 262 millions en 2000), de 191 millions aux États-Unis en 2004 (357 millions en 2003; 522 millions en 2002; 455 millions en 2001; 1 162 millions en 2000) et de 20 millions dans les autres pays en 2004 (75 millions en 2003; 112 millions en 2002; 170 millions en 2001; 159 millions en 2000).

Tableau 13 Prêts à intérêts non comptabilisés par secteur d'activité

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002	2001	2000
Canada					
Particuliers					
Prêts hypothécaires résidentiels	96 \$	110 \$	102 \$	142 \$	185 \$
Prêts aux particuliers	178	213	275	310	247
	274	323	377	452	432
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations					
Petites et moyennes entreprises (1)	142	169	205	261	248
Exploitations agricoles (1)	75	127	141	111	53
Prêts hypothécaires commerciaux	17	24	17	22	16
Biens de consommation	25	32	47	11	37
Secteur immobilier commercial	2	8	23	95	90
Services publics	1	1	1	27	–
Industrie automobile	–	–	10	18	5
Produits industriels	34	18	23	45	28
Transport et environnement	9	118	138	274	185
Industrie forestière	151	169	199	195	184
Services financiers	–	3	–	7	20
Médias et câblodistribution	3	15	18	43	36
Mines et métaux	6	–	–	1	–
Télécommunications	10	8	20	–	–
Technologies de l'information	–	17	6	11	8
Autres	34	32	47	50	27
	509	741	895	1 171	937
Total au Canada	783	1 064	1 272	1 623	1 369
États-Unis					
Particuliers					
Prêts hypothécaires résidentiels	33	7	16	24	–
Prêts aux particuliers	11	22	31	15	–
	44	29	47	39	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations					
Biens de consommation	11	16	10	9	–
Secteur immobilier commercial	65	65	75	81	4
Services publics	141	114	95	–	–
Industrie automobile	4	7	29	33	–
Produits industriels	4	5	30	8	68
Transport et environnement	3	9	36	48	56
Services financiers	–	9	46	30	–
Médias et câblodistribution	64	44	56	–	–
Télécommunications	–	–	77	272	–
Technologies de l'information	9	11	48	76	–
Autres	31	52	35	30	17
	332	332	537	587	145
Total aux États-Unis	376	361	584	626	145
Autres pays					
Particuliers					
Prêts hypothécaires résidentiels	17	14	13	13	14
	17	14	13	13	14
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations					
Biens de consommation	–	–	–	10	2
Services publics	20	125	147	3	14
Produits industriels	–	2	–	2	15
Transport et environnement	–	9	32	43	–
Services financiers	14	33	31	53	41
Médias et câblodistribution	–	27	–	–	–
Mines et métaux	2	57	128	40	11
Autres	47	53	81	52	67
	83	306	419	203	150
Total des autres pays	100	320	432	216	164
Total (2), (3)	1 259 \$	1 745 \$	2 288 \$	2 465 \$	1 678 \$

(1) Comprend la tranche des prêts à intérêts non comptabilisés qui est garantie par les gouvernements; cette tranche s'élève à 24 millions de dollars pour 2004 (39 millions en 2003; 64 millions en 2002; 95 millions en 2001; 101 millions en 2000) pour ce qui est des petites et moyennes entreprises et à 9 millions (9 millions en 2003; 10 millions en 2002; 6 millions en 2001; 6 millions en 2000) pour les exploitations agricoles.

(2) Comprend des biens saisis de 27 millions de dollars en 2004 (34 millions en 2003; 32 millions en 2002; 37 millions en 2001; 16 millions en 2000).

(3) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours qui ne sont pas inclus dans les prêts à intérêts non comptabilisés s'élèvent à 219 millions de dollars en 2004 (222 millions en 2003; 217 millions en 2002; 245 millions en 2001).

Tableau 14 Provision pour pertes sur créances par secteur d'activité

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002	2001	2000
Canada					
Particuliers					
Prêts hypothécaires résidentiels	6 \$	4 \$	3 \$	8 \$	– \$
Prêts aux particuliers	212	230	266	265	301
Prêts sur cartes de crédit	165	152	135	125	102
	383	386	404	398	403
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations					
Petites et moyennes entreprises	75	77	110	164	105
Exploitations agricoles	6	(2)	22	20	4
Prêts hypothécaires commerciaux	–	(3)	(5)	7	2
Biens de consommation	(16)	2	19	2	7
Secteur immobilier commercial	(10)	(14)	(15)	15	(17)
Services publics	–	–	4	17	(8)
Industrie automobile	–	–	–	17	–
Produits industriels	4	2	(7)	14	2
Transport et environnement	(33)	69	(19)	13	56
Industrie forestière	3	13	4	7	(36)
Services financiers	–	(4)	(27)	(9)	–
Médias et câblodistribution	(1)	1	(7)	13	12
Mines et métaux	–	1	(1)	–	(1)
Télécommunications	5	(1)	59	–	(1)
Technologies de l'information	(1)	2	3	3	8
Autres	(1)	(8)	(15)	8	(10)
	31	135	125	291	123
Total au Canada	414	521	529	689	526
États-Unis					
Particuliers					
Prêts hypothécaires résidentiels	1	3	7	8	–
Prêts aux particuliers	9	24	15	5	–
Prêts sur cartes de crédit	3	3	4	2	–
	13	30	26	15	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations					
Biens de consommation	1	8	4	2	–
Secteur immobilier commercial	3	5	5	66	2
Services publics	63	16	107	–	–
Industrie automobile	1	(1)	1	6	–
Produits industriels	1	(1)	8	3	40
Transport et environnement	(1)	7	5	(4)	42
Services financiers	–	–	11	7	–
Médias et câblodistribution	8	12	–	3	–
Télécommunications	(13)	–	202	272	–
Technologies de l'information	(4)	(4)	41	7	–
Autres	47	36	30	–	15
	106	78	414	362	99
Total aux États-Unis	119	108	440	377	99
Autres pays					
Particuliers					
Prêts hypothécaires résidentiels	–	1	–	(8)	–
	–	1	–	(8)	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations					
Biens de consommation	–	–	(6)	(2)	(7)
Secteur immobilier commercial	–	–	(1)	(1)	(1)
Services publics	(13)	62	34	(8)	(2)
Industrie automobile	–	–	–	1	(8)
Produits industriels	–	–	(3)	–	(6)
Transport et environnement	(1)	1	16	12	–
Services financiers	–	3	10	(10)	(21)
Médias et câblodistribution	4	14	–	–	–
Mines et métaux	(4)	4	28	–	2
Autres	3	1	18	(1)	(11)
	(11)	85	96	(9)	(54)
Total des autres pays	(11)	86	96	(17)	(54)
Provisions spécifiques attribuées	522	715	1 065	1 049	571
Provision générale attribuée	(147)	6	(22)	205	73
Total de la provision attribuée	375	721	1 043	1 254	644
Total de la provision non attribuée	(28)	(6)	22	(135)	47
Total	347 \$	715 \$	1 065 \$	1 119 \$	695 \$

Tableau 15 Prêts et acceptations par secteur géographique (1)

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2004	2003	2002	2001	2000	Pourcentage du total	
						2004	2000
Canada							
Provinces de l'Atlantique (2)	10 385 \$	9 856 \$	9 741 \$	9 518 \$	9 690 \$	5,3 %	5,8 %
Québec	16 976	15 800	15 224	13 760	16 191	8,7	9,7
Ontario	73 181	65 632	63 376	72 018	60 999	37,5	36,3
Provinces des Prairies (3)	29 899	26 823	26 953	24 949	29 402	15,3	17,5
Colombie-Britannique	26 446	23 638	23 335	22 502	25 118	13,5	15,0
Total au Canada	156 887	141 749	138 629	142 747	141 400	80,3	84,3
États-Unis	25 754	25 558	28 622	24 593	13 415	13,2	8,0
Autres pays	12 697	11 183	11 069	12 229	12 997	6,5	7,7
Total des prêts et des acceptations	195 338	178 490	178 320	179 569	167 812	100,0 %	100,0 %
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(1 644)	(2 055)	(2 203)	(2 278)	(1 871)		
Total	193 694 \$	176 435 \$	176 117 \$	177 291 \$	165 941 \$		

(1) La répartition est fonction du lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(3) Comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Tableau 16 Prêts à intérêts non comptabilisés par secteur géographique

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2004	2003	2002	2001	2000	Pourcentage du total	
						2004	2000
Canada							
Provinces de l'Atlantique (1)	60 \$	81 \$	107 \$	124 \$	115 \$	4,8 %	6,9 %
Québec	131	155	90	282	198	10,4	11,8
Ontario	254	348	471	621	572	20,2	34,1
Provinces des Prairies (2)	93	140	177	143	129	7,4	7,7
Colombie-Britannique	245	340	427	453	355	19,4	21,2
Total au Canada	783	1 064	1 272	1 623	1 369	62,2	81,6
États-Unis	376	361	584	626	145	29,9	8,6
Autres pays	100	320	432	185	136	7,9	8,1
Pays en développement	–	–	–	31	28	–	1,7
Total	1 259 \$	1 745 \$	2 288 \$	2 465 \$	1 678 \$	100,0 %	100,0 %

(1) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(2) Comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Tableau 17 Provision pour pertes sur créances par secteur géographique

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2004	2003	2002	2001	2000	Pourcentage du total	
						2004	2000
Canada							
Provinces de l'Atlantique (1)	34 \$	46 \$	59 \$	63 \$	58 \$	9,8 %	8,4 %
Québec	(1)	77	(5)	43	22	(0,3)	3,2
Ontario	315	303	330	398	342	90,8	49,5
Provinces des Prairies (2)	35	55	86	81	64	10,1	9,3
Colombie-Britannique	31	40	59	104	40	8,9	5,8
Total au Canada	414	521	529	689	526	119,3	76,1
États-Unis	119	108	440	377	99	34,3	14,3
Autres pays	(11)	86	96	(17)	(54)	(3,2)	(7,8)
Provisions spécifiques attribuées	522	715	1 065	1 049	571	150,4	82,6
Provision générale attribuée	(147)	6	(22)	205	73	(42,3)	10,6
Total de la provision attribuée	375	721	1 043	1 254	644	108,1	93,2
Total de la provision non attribuée	(28)	(6)	22	(135)	47	(8,1)	6,8
Total	347 \$	715 \$	1 065 \$	1 119 \$	691 \$	100,0 %	100,0 %

(1) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(2) Comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Tableau 18 Provision cumulative pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002	2001	2000
Provision cumulative au début	2 164 \$	2 314 \$	2 392 \$	1 975 \$	1 900 \$
Provision pour pertes sur créances	347	715	1 065	1 119	691
Radiations					
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	(7)	(6)	(11)	(15)	(11)
Prêts aux particuliers	(306)	(345)	(381)	(394)	(372)
Prêts sur cartes de crédit	(204)	(188)	(172)	(169)	(150)
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	(190)	(218)	(330)	(296)	(225)
	(707)	(757)	(894)	(874)	(758)
États-Unis					
Prêts hypothécaires résidentiels	–	(4)	(1)	(9)	–
Prêts aux particuliers	(19)	(28)	(17)	(7)	–
Prêts sur cartes de crédit	(3)	(4)	(6)	(2)	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	(129)	(131)	(467)	(215)	(41)
	(151)	(167)	(491)	(233)	(41)
Autres pays					
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	(140)	(52)	(39)	(18)	(40)
Risques à l'égard des pays en développement	–	–	(33)	–	–
	(140)	(52)	(72)	(18)	(40)
	(998)	(976)	(1 457)	(1 125)	(839)
Recouvrements					
Canada					
Prêts aux particuliers	65	66	68	66	44
Prêts sur cartes de crédit	38	36	37	44	48
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	76	53	72	58	48
	179	155	177	168	140
États-Unis					
Prêts aux particuliers	3	2	2	1	–
Prêts sur cartes de crédit	1	1	1	–	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	24	10	7	5	–
	28	13	10	6	–
Autres pays					
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	5	2	11	11	22
	5	2	11	11	22
	212	170	198	185	162
Radiations nettes	(786)	(806)	(1 259)	(940)	(677)
Ajustements	(11)	(59)	116	238	61
Provision cumulative à la fin	1 714 \$	2 164 \$	2 314 \$	2 392 \$	1 975 \$
Attribution de la provision cumulative (1)					
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	23 \$	33 \$	35 \$	45 \$	46 \$
Prêts aux particuliers	384	395	429	447	403
Prêts sur cartes de crédit	188	147	147	147	88
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	502	682	711	791	664
	1 097	1 257	1 322	1 430	1 201
États-Unis					
Prêts hypothécaires résidentiels	3	3	6	4	3
Prêts aux particuliers	55	42	36	33	–
Prêts sur cartes de crédit	3	4	5	5	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	234	319	409	434	184
	295	368	456	476	187
Autres pays					
Prêts hypothécaires résidentiels	1	1	–	–	8
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	44	191	174	147	138
	45	192	174	147	146
Provision cumulative attribuée pour pertes sur prêts	1 437	1 817	1 952	2 053	1 534
Provision cumulative non attribuée pour pertes sur prêts	207	238	251	225	337
Total de la provision cumulative pour pertes sur prêts	1 644	2 055	2 203	2 278	1 871
Provision cumulative pour éléments hors bilan et autres (2)	70	109	109	109	98
Provision cumulative pour titres exonérés d'impôts	–	–	2	5	6
Total de la provision cumulative pour pertes sur créances	1 714 \$	2 164 \$	2 314 \$	2 392 \$	1 975 \$

(1) La provision cumulative pour pertes sur prêts comprend un montant au titre de la provision cumulative générale attribuée, qui a été réparti entre les catégories de prêts. Ces montants totalisent 950 millions de dollars (1 060 millions en 2003; 1 060 millions en 2002; 1 076 millions en 2001; 765 millions en 2000) et ont été répartis comme suit : au Canada – prêts hypothécaires résidentiels, 12 millions (21 millions en 2003; 20 millions en 2002; 21 millions en 2001; 18 millions en 2000); prêts aux particuliers, 276 millions (266 millions en 2003; 266 millions en 2002; 266 millions en 2001; 207 millions en 2000); prêts sur cartes de crédit, 188 millions (147 millions en 2003; 147 millions en 2002; 147 millions en 2001; 88 millions en 2000); prêts aux entreprises et aux gouvernements, 295 millions (385 millions en 2003; 386 millions en 2002; 385 millions en 2001; 321 millions en 2000); aux États-Unis – prêts hypothécaires résidentiels, 2 millions (2 millions en 2003; 3 millions en 2002; 2 millions en 2001; 2 millions en 2000); prêts aux particuliers, 53 millions (33 millions en 2003; 22 millions en 2002; 26 millions en 2001; néant en 2000); prêts sur cartes de crédit, 3 millions (4 millions en 2003; 5 millions en 2002; 5 millions en 2001; néant en 2000); prêts aux entreprises et aux gouvernements, 114 millions (187 millions en 2003; 196 millions en 2002; 192 millions en 2001; 110 millions en 2000); dans les autres pays – prêts aux entreprises et aux gouvernements, 7 millions (15 millions en 2003; 15 millions en 2002; 32 millions en 2001; 19 millions en 2000).

(2) Depuis l'exercice 2000, la provision cumulative pour éléments hors bilan et autres est constatée au poste Autres passifs. Au cours des exercices précédents, ce montant était inclus dans la provision cumulative pour pertes sur prêts.

Tableau 19 Encours à l'étranger ⁽¹⁾

	2004		2003		2002	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pourcentage de l'actif total		Pourcentage de l'actif total		Pourcentage de l'actif total	
États-Unis – Banques	5 355 \$		7 204 \$		5 838 \$	
– Gouvernement	6 917		7 970		3 257	
– Autres	50 774		57 086		62 210	
	63 046	14,1 %	72 260	17,5 %	71 305	18,7 %
Europe de l'Ouest – Banques	25 673		24 371		21 419	
– Gouvernement	2 717		2 792		1 286	
– Autres	12 969		12 119		9 152	
	41 359	9,2	39 282	9,5	31 857	8,3
Europe centrale, Europe de l'Est, Moyen-Orient et Afrique	138	–	198	0,1	247	0,1
Amérique latine	585	0,1	865	0,2	1 607	0,4
Antilles	2 912	0,7	2 692	0,7	3 045	0,8
Asie	2 712	0,6	5 791	1,4	3 645	1,0
Australie et Nouvelle-Zélande	2 897	0,7	2 425	0,6	2 842	0,7
Provision cumulative pour pertes sur prêts ⁽²⁾	(446)	(0,1)	(678)	(0,2)	(760)	(0,2)
Total	113 203 \$	25,3 %	122 835 \$	29,8 %	113 788 \$	29,8 %

- (1) Comprend les montants contractuels suivants, liés à des clients situés dans un pays étranger : les prêts, les intérêts courus, les acceptations, les dépôts productifs d'intérêts à des banques, les valeurs mobilières, les autres placements productifs d'intérêts et les autres actifs monétaires, y compris les gains nets de réévaluation sur les contrats de change et les produits dérivés. Les encours libellés en monnaie locale, qu'ils soient ou non couverts ou financés par des emprunts libellés en monnaie locale, sont compris dans les encours du pays en question. Les encours à l'étranger sont présentés en fonction de la région de risque ultime.
- (2) Comprend la tranche relative à l'étranger des provisions cumulatives spécifiques attribuées, de la provision cumulative générale attribuée et de la provision cumulative non attribuée.

Tableau 20 Profil de risque

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2004	2003	2002	2001	2000
Pourcentage des prêts et des acceptations par rapport au total des prêts et des acceptations					
Canada (1)					
Prêts hypothécaires résidentiels	41 %	41 %	38 %	35 %	37 %
Prêts aux particuliers	15	16	14	15	16
Prêts sur cartes de crédit	3	3	3	2	3
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	20	18	21	24	28
	79	78	76	76	84
États-Unis	14	15	17	16	8
Autres pays	7	7	7	8	8
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Prêts à intérêts non comptabilisés					
Au début	1 745 \$	2 288 \$	2 465 \$	1 678 \$	1 704 \$
Montant net des ajouts	512	433	1 280	1 912	813
Radiations et ajustements	(998)	(976)	(1 457)	(1 125)	(839)
À la fin	1 259 \$	1 745 \$	2 288 \$	2 465 \$	1 678 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations connexes					
Canada (1)					
Prêts hypothécaires résidentiels	0,12 %	0,15 %	0,15 %	0,22 %	0,30 %
Prêts aux particuliers	0,59	0,81	1,12	1,19	0,94
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1,33	2,14	2,28	2,68	1,93
	0,50	0,76	0,93	1,18	0,97
États-Unis	1,40	1,34	1,92	2,25	1,06
Autres pays	0,75	2,71	3,68	1,56	1,24
Total	0,64 %	0,98 %	1,28 %	1,37 %	1,00 %
Provision cumulative pour pertes sur créances					
Provisions cumulatives spécifiques attribuées	487 \$	757 \$	894 \$	951 \$	747 \$
Provision cumulative attribuée à l'égard des risques-pays	—	—	—	31	28
Provision cumulative générale attribuée (2)	1 020	1 169	1 169	1 185	863
Total des provisions cumulatives attribuées	1 507	1 926	2 063	2 167	1 638
Provision cumulative non attribuée	207	238	251	225	337
Total	1 714 \$	2 164 \$	2 314 \$	2 392 \$	1 975 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations	0,8 %	1,2 %	1,2 %	1,3 %	1,1 %
En pourcentage des prêts, des acceptations et des conventions de revente	0,7 %	1,0 %	1,0 %	1,0 %	1,0 %
En pourcentage des prêts à intérêts non comptabilisés (ratio de couverture), en excluant les pays en développement	131 %	118 %	96 %	93 %	112 %
Provision pour pertes sur créances					
Provisions spécifiques attribuées	522 \$	715 \$	1 065 \$	1 049 \$	571 \$
Provision générale attribuée	(147)	6	(22)	205	73
Total des provisions attribuées	375	721	1 043	1 254	644
Provision non attribuée	(28)	(6)	22	(135)	47
Total	347 \$	715 \$	1 065 \$	1 119 \$	691 \$
Gains liés à des produits dérivés de crédit	—	(14)	(115)	—	—
Pertes liées à des produits dérivés de crédit	—	—	69	—	—
Total de la provision déduction faite des gains et des pertes liés à des produits dérivés de crédit	347 \$	701 \$	1 019 \$	1 119 \$	691 \$
Provisions spécifiques attribuées, en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente	0,22 %	0,33 %	0,50 %	0,52 %	0,31 %
Provision, en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente	0,15	0,33	0,50	0,55	0,38
Provisions spécifiques attribuées déduction faite des gains et des pertes liés à des produits dérivés de crédit, en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente	0,22	0,32	0,48	0,52	0,31
Provisions spécifiques attribuées en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations connexes					
Canada (1)					
Prêts hypothécaires résidentiels	0,01 %	0,01 %	—	0,01 %	—
Prêts aux particuliers	0,68	0,90	1,05	0,94	1,12
Prêts sur cartes de crédit	2,63	2,92	3,10	2,73	2,87
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	0,08	0,39	0,33	0,67	0,28
	0,27	0,38	0,40	0,50	0,39
États-Unis (3)	0,42	0,38	1,45	—	—
Autres pays	(0,09)	0,71	0,83	1,08	0,18
Total des provisions spécifiques attribuées	0,27 %	0,41 %	0,61 %	0,61 %	0,36 %
Total de la provision pour pertes sur créances	0,18	0,41	0,61	0,65	0,43
Radiations nettes (en excluant les pays en développement), en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations					
	0,41 %	0,45 %	0,69 %	0,55 %	0,42 %
Radiations nettes, en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations					
	0,41 %	0,46 %	0,72 %	0,55 %	0,42 %

(1) Les prêts et les acceptations au Canada comprennent tous les prêts et acceptations comptabilisés au Canada, peu importe la devise dans laquelle ils sont libellés ou le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprend la provision cumulative pour engagements hors bilan et autres.

(3) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les pourcentages pour les exercices antérieurs à 2002 ne sont pas présentés.

GESTION DU RISQUE

Vue générale

La mission de l'unité de gestion des risques vise à créer de la valeur pour les actionnaires en faisant preuve de leadership aux fins de la gestion stratégique des risques. Les priorités stratégiques sont les suivantes :

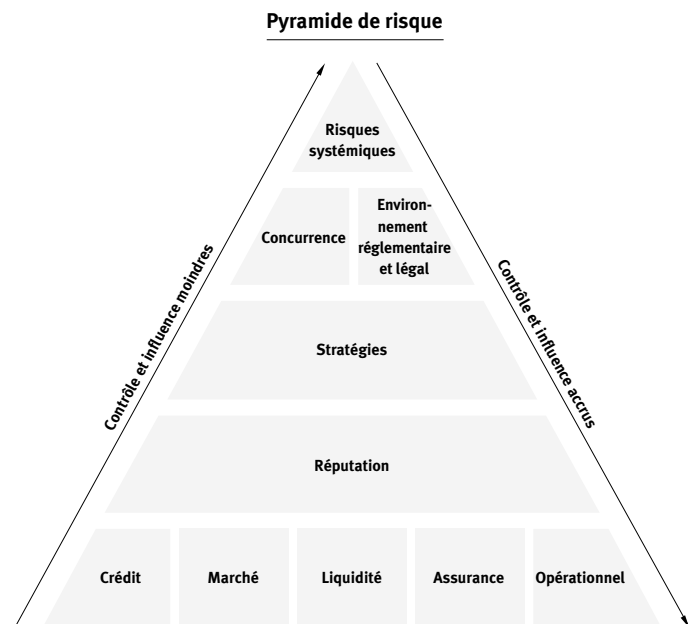
- Assurer l'alignement du goût du risque et des stratégies commerciales;
- Attirer, former et conserver une équipe de professionnels de la gestion des risques de haut calibre;
- Améliorer les communications concernant les risques et le goût du risque au sein de l'entreprise;
- Investir dans nos capacités, de manière à mieux mesurer, comprendre et gérer les risques;
- Améliorer l'efficacité et la réactivité des principaux processus et pratiques en matière de gestion des risques, ainsi que leur accessibilité.

Nos activités commerciales nous exposent aux risques illustrés dans la pyramide. Cette dernière est un outil qui nous permet de déterminer et d'évaluer les risques au sein de l'entreprise. Les risques sont inscrits dans la pyramide selon le niveau de contrôle et l'influence que nous pouvons exercer pour atténuer ou gérer chaque type de risque précis.

Risques contrôlables

- Le **risque de crédit** correspond au risque de perte causée par l'incapacité d'une contrepartie de remplir ses obligations de paiement. Il peut également être attribuable à la diminution de la valeur marchande causée par la détérioration de la situation financière d'une contrepartie. Une contrepartie peut être un émetteur, un débiteur, un emprunteur, un titulaire de police, un réassureur ou un garant.
- Le **risque de marché** correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions et des cours des marchandises entraînent des pertes.
- Le **risque d'illiquidité** correspond au risque que nous ne puissions pas générer ni obtenir, en temps opportun et de façon rentable, les espèces ou les quasi-espèces nécessaires pour satisfaire à nos obligations.

- Le **risque d'assurance** est le risque inhérent à la conception et à la souscription des polices d'assurance. Les principaux risques d'assurance sont les risques liés à la conception et à la tarification du produit, ainsi que les risques de souscription de l'assurance.
- Le **risque opérationnel** correspond au risque de subir une perte directe ou indirecte en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, de la technologie, de facteurs humains ou de faits externes. L'incidence peut être une perte financière, une atteinte à la réputation, la perte d'une position concurrentielle, un mauvais service à la clientèle, ou des procédures judiciaires ou réglementaires.



Optique organisationnelle

La pierre angulaire d'une gestion des risques efficace consiste en une solide culture de gestion des risques, qui est étayée par de nombreux processus d'élaboration de stratégies et de politiques, dirigés conjointement par les spécialistes de la gestion des risques et par les secteurs d'exploitation. Ce partenariat vise à garantir que nous demeurons axés stratégiquement sur les questions touchant les activités, les risques et les ressources.

Les spécialistes de la gestion des risques travaillent en collaboration avec les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles à la détection des risques, puis à leur évaluation, à leur surveillance et à leur gestion. Suivant une méthode de gestion de portefeuille appliquée à l'échelle du groupe, ils utilisent des techniques d'analyse de portefeuille afin d'optimiser le rapport risque-rendement et de garantir une répartition efficace et adéquate du capital.

Le processus de gestion des risques bénéficie de la supervision des comités de direction et du Conseil d'administration.

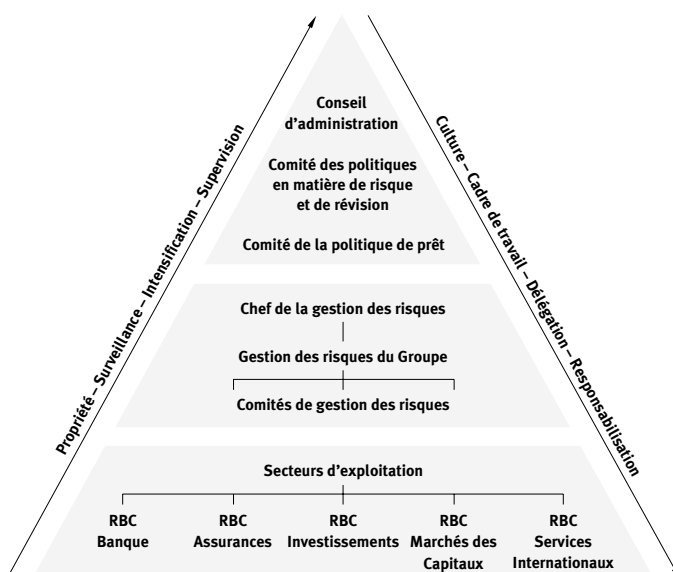
Conseil d'administration et Comité de la politique de prêt

L'échelon supérieur de l'optique organisationnelle de la pyramide de risque inclut le Conseil d'administration, le Comité des politiques en matière de risque et de révision (CPMRR) ainsi que le Comité de la politique de prêt (CPP). Le CPMRR se compose de membres du Conseil, et le CPP, de membres de la haute direction.

Les principales responsabilités de cet échelon sont les suivantes :

- Établir, influencer et communiquer la culture de l'entreprise eu égard au risque;
- Déterminer et communiquer le goût de l'entreprise pour le risque;
- Établir la structure organisationnelle de la Gestion des risques du Groupe;
- Examiner et approuver les politiques de contrôle des risques;
- Examiner et surveiller les risques principaux que l'entreprise assume ou avec lesquels elle doit composer, et fournir des lignes de conduite, le cas échéant;
- S'assurer que les ressources au sein de l'entreprise sont suffisantes et appropriées pour se protéger contre les risques assumés.

Pyramide de risque : optique organisationnelle



Gestion des risques

L'échelon intermédiaire de l'optique organisationnelle de la pyramide de risque inclut le Chef de la gestion des risques, la Gestion des risques du Groupe et divers comités de gestion des risques. Ces derniers sont responsables de la gestion des risques liés aux politiques, aux portefeuilles, à la gouvernance, à l'éthique, à la conformité ainsi qu'à divers risques précis (c.-à-d. les risques de crédit, de marché, d'illiquidité et d'assurance ainsi que le risque opérationnel). En 2004, le Comité de surveillance des montages financiers a été mis sur pied afin de superviser les risques. Ce comité examine à cette fin les opérations structurées et les prêts complexes susceptibles d'entraîner un risque lié à la réputation, un risque juridique, un risque réglementaire, un risque comptable ou un risque fiscal importants.

Les principales responsabilités du Chef de la gestion des risques, de la Gestion des risques du Groupe et des divers comités de gestion des risques sont les suivantes :

- Élaborer et maintenir, à l'échelle de l'entreprise, un cadre intégré de mesure, de gestion et de présentation des risques;
- Établir un processus exhaustif d'évaluation et d'approbation des risques conçu de manière à s'assurer que tous les risques sont atténués ou que les lacunes au chapitre des contrôles sont rapidement comblées;

- Maintenir, à l'échelle de l'entreprise, un cadre exhaustif aux fins des politiques en matière de gestion des risques, de manière à assurer la création, l'approbation et la communication efficaces des politiques et des documents connexes;
- Élaborer des lignes de conduite et des plafonds de risque, de manière à assurer une diversification des risques appropriée et l'optimisation du rapport risque-rendement eu égard aux portefeuilles et aux opérations;
- Aviser le Conseil d'administration et la haute direction des principaux risques que l'entreprise assume ou avec lesquels elle doit composer;
- Collaborer avec les secteurs d'exploitation afin de déterminer, de comprendre, de mesurer, d'atténuer et de surveiller les risques assumés.

Secteurs d'exploitation

L'échelon inférieur de l'optique organisationnelle de la pyramide de risque inclut les secteurs d'exploitation. Les responsabilités de cet échelon sont les suivantes :

- Assumer la propriété et la responsabilisation des risques liés au secteur;
- Aligner la stratégie commerciale sur la culture de l'entreprise eu égard au risque, sur son goût du risque et sur ses politiques de contrôle des risques;
- Établir, comprendre, atténuer et gérer les risques assumés.

ACCORD DE BÂLE II

L'accord de Bâle II est un nouveau dispositif d'adéquation des fonds propres qui vise à renforcer la gestion des risques et la discipline financière et, par le fait même, la sécurité et la solidité du secteur financier à l'échelle internationale. Le comité de Bâle sur la supervision bancaire, qui se compose de banques centrales et de superviseurs bancaires de 13 pays, a approuvé le texte définitif du nouveau dispositif en juin 2004, après une période de consultation de cinq ans. Le nouvel accord remplacera l'accord de Bâle de 1988.

La prochaine étape pour les pays concernés par l'accord de Bâle II est la mise en œuvre du nouveau dispositif d'adéquation. Ce dispositif est exhaustif et d'une grande portée, et il prévoit diverses méthodes de calcul du capital réglementaire. Selon l'échéancier de mise en œuvre, le nouveau

dispositif devra être adopté au plus tard à la fin de 2006 pour ce qui est de la méthode de calcul de base, et d'ici la fin de 2007 en ce qui concerne les méthodes avancées.

Nous avons créé un bureau de gestion du programme de Bâle, qui est chargé de coordonner les activités de mise en œuvre et d'assurer la conformité à l'accord de Bâle II dans toute l'entreprise. Bien que cette initiative ne soit pas de nature transformationnelle, des occasions de réaliser des économies internes se présenteront, grâce à la modernisation et à la mise à jour des pratiques, politiques, processus et technologies liés aux risques, ce qui nous permettra de gérer les risques de crédit et de marché et le risque opérationnel avec une plus grande efficacité et une plus grande efficacité.

CAPITAL ÉCONOMIQUE

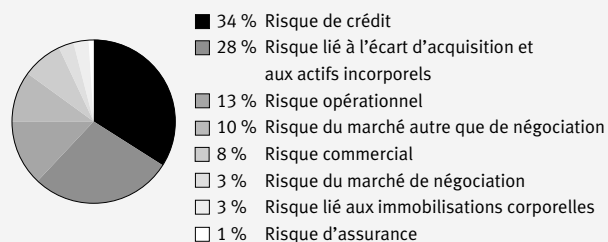
Le capital économique représente une estimation par la direction des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires requis pour soutenir tous nos risques. Pour le calculer, on estime le niveau de capitaux requis pour couvrir les risques, en fonction des normes de solvabilité et cotes de crédit désirées (AA). Le capital économique est affecté à nos secteurs d'exploitation de manière à fournir directement des mesures de rendement comparables pour chacun de nos secteurs d'exploitation et pour aider la haute direction à établir un plan stratégique, à affecter les ressources et à gérer le capital. L'analyse du capital économique reflète l'optique des actionnaires et elle favorise l'optimisation du rendement pour les actionnaires exprimé en fonction du risque-rendement. Le calcul et l'attribution du capital économique nécessitent la formulation d'hypothèses et l'exercice de jugements, et le montant de capital économique calculé pourrait différer de façon notable si des changements étaient apportés à ces hypothèses et jugements. Nous surveillons constamment les méthodes d'attribution du capital pour nous assurer que les risques sont quantifiés de la même manière au moyen de toute l'information disponible. Nous améliorons périodiquement ces méthodes et appliquons les changements sur une base prospective.

Le capital économique est calculé eu égard à divers types de risque. De plus amples détails sur les risques de crédit, de marché (activités de négociation et autres que de négociation) et d'assurance ainsi que sur le risque opérationnel sont fournis dans les sections qui suivent. Le risque commercial est le risque de pertes dues à des écarts dans les volumes, les prix et les coûts occasionnés par la concurrence, par des modifications réglementaires ainsi que par des risques liés à la réputation et aux stratégies. Les risques liés à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels ainsi qu'aux immobilisations corporelles constituent les risques que la valeur future de ces actifs soit inférieure à leur valeur comptable nette. De plus amples renseignements sur l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels sont présentés à la note 4, à la page 86. Le capital économique relatif au risque d'illiquidité n'est pas calculé séparément; il est plutôt intégré aux autres types de risque. Le capital

économique total requis tient compte des avantages qui découlent de la diversification des risques propres à diverses catégories de risque et à divers secteurs d'activité. Nos secteurs d'exploitation bénéficient de ces avantages, qui sont pris en considération dans l'établissement des niveaux de capital économique utilisés pour calculer leur rendement des capitaux propres.

Le graphique suivant représente les niveaux de capital économique relatifs à chaque type de risque pour l'exercice 2004. Comparativement à 2003, aucun changement important par type de risque n'a eu lieu. Le risque de crédit ainsi que les risques liés à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels demeurent nos risques principaux. Le risque lié à l'écart d'acquisition découle principalement des acquisitions que nous avons effectuées aux États-Unis au cours des derniers exercices.

Capital économique moyen par type de risque (2004)



Les sections qui suivent analysent la façon dont nous gérons les principaux risques contrôlables, lesquels incluent les risques de crédit, de marché, d'illiquidité et d'assurance ainsi que le risque opérationnel.

RISQUE DE CRÉDIT

Notre approche en matière de gestion du risque de crédit préserve l'indépendance et l'intégrité dans l'évaluation des risques, tout en étant intégrée aux processus de gestion du portefeuille. Des politiques et des procédés, qui sont communiqués à toute l'organisation, guident la gestion quotidienne du risque de crédit et constituent une partie essentielle de la culture de l'entre-

prise. La gestion du risque de crédit vise à évaluer et à gérer le risque de crédit de manière à rehausser davantage notre solide culture du crédit.

Nous gérons directement le risque de crédit au moyen de processus de contrôle clés, d'outils d'évaluation des risques qu'utilise la direction pour surveiller le rendement, et de certaines stratégies visant à atténuer les risques.

Processus de contrôle clés

Nous utilisons des modèles d'évaluation du crédit par score aux fins des activités de prise ferme et de la surveillance continue des cotes de crédit attribuées aux consommateurs et à certaines petites entreprises. Nous utilisons un modèle d'évaluation des demandeurs par score aux fins des activités de prise ferme; ce modèle se base sur des méthodes statistiques établies qui servent à analyser les caractéristiques d'un demandeur ainsi que ses antécédents, de manière à déterminer la probabilité du risque lié à la performance future en matière de crédit. Nous nous servons d'un modèle d'évaluation du comportement par score aux fins de la gestion continue des comptes inscrits, et nous utilisons des techniques statistiques qui tiennent compte des antécédents afin de prédire le comportement futur des comptes existants. Les modèles d'évaluation par score des demandeurs et du comportement se fondent tous les deux sur des modèles d'évaluation par score axés sur les besoins des clients, qui prennent en considération la solidité de la relation client, au moyen de certaines variables, pour prédire le comportement futur. Nous avons élaboré des tests rigoureux pour surveiller le rendement des modèles de crédit. En 2004, nous avons amélioré 35 % de nos modèles d'évaluation du crédit par score de manière à accroître leur capacité de déterminer les risques.

Dans le cas des clients commerciaux et des grandes entreprises clientes, nous attribuons une cote de crédit interne basée sur un examen détaillé de l'emprunteur. Cet examen tient compte des tendances des secteurs d'activité, de la compétitivité sur le marché, de la stratégie globale de l'entreprise, de sa solidité financière, de son accès à des fonds, de sa gestion financière et de tous les autres risques avec lesquels l'entreprise doit composer. Notre système d'établissement des cotes de crédit se base sur une échelle de 22 points. Les cotes de crédit internes sont évaluées et mises à jour régulièrement afin de s'assurer qu'elles représentent avec précision le profil de la contrepartie à laquelle elles sont attribuées et d'assurer l'uniformité des cotes dans tous les groupes du secteur.

Outre les processus de contrôle visant l'octroi de crédit et les activités de surveillance permanentes, nous avons établi des plafonds de risques, de manière que notre exposition à un emprunteur ou un groupe d'emprunteurs apparentés à un secteur d'activité ou à une région géographique donnés ne soit pas trop élevée.

Mesure des risques

Nous surveillons le risque de crédit régulièrement et publions des rapports mensuels et trimestriels afin de nous assurer que la haute direction de la Banque est au courant des variations de la qualité des prêts et du rendement des portefeuilles. Les composantes cruciales de ce cadre de présentation de l'information sont le tableau de bord des prêts à la consommation et aux petites et moyennes entreprises, et le classement des risques ainsi que la surveillance des pertes prévues au titre des prêts aux clients commerciaux et aux grandes entreprises clientes.

Le tableau de bord est un mécanisme de préparation de rapports mensuels qui s'applique à tous les portefeuilles de prêts à la consommation et aux petites et moyennes entreprises. Le rendement de chaque portefeuille est évalué en fonction de diverses mesures du rapport risque-rendement, et l'une des cotes suivantes lui est attribuée – sujet de préoccupation, à surveiller, bon. À la fin de l'exercice, des portefeuilles représentant environ 4 % de l'encours des prêts à la consommation et aux petites et moyennes entreprises au 31 octobre 2004 s'étaient vu attribuer la cote « à surveiller ». Afin de surveiller toute variation de la qualité des portefeuilles, nous appliquons d'autres critères d'évaluation à chaque portefeuille afin de générer l'un des indicateurs des tendances en matière de qualité suivants : en baisse, stable, en voie d'amélioration. À la fin de l'exercice, la tendance pour la plupart des portefeuilles était stable ou en voie d'amélioration, y compris les portefeuilles classés comme constituant un sujet de préoccupation du point de vue du risque-rendement.

Le classement des risques est un processus permanent qui vise à s'assurer que les gestionnaires des comptes et des risques peuvent rapidement et efficacement reconnaître les problèmes liés aux prêts consentis aux clients commerciaux et aux grandes entreprises clientes. Dès que l'existence d'une faiblesse ou d'un problème est relevée, le risque est classé selon l'une des catégories suivantes : « à suivre », « non conforme », « créance douteuse » ou « perte ». Le total des prêts en souffrance classés a reculé de 2,1 milliards de dollars par rapport à l'an dernier, et il s'établissait à 1,8 milliard au 31 octobre 2004, soit le total le moins élevé enregistré depuis l'adoption de ce processus de mesure des risques, en 2002.

De plus, les pertes prévues actuellement dans un délai de un an eu égard à notre portefeuille de prêts consentis aux clients commerciaux et aux grandes entreprises clientes fournissent un bon indicateur des tendances en matière de qualité du crédit. La perte prévue est comparée aux pertes prévues à long terme ou tout au long du cycle, ce qui permet de nous situer dans le cycle de crédit. Nous effectuons cette analyse à l'échelle individuelle et à l'échelle du secteur d'activité. Nous procédons également à des évaluations des facteurs de stress et à des analyses de sensibilité.

Atténuation des risques

Afin de réagir de façon proactive à la détérioration du crédit et d'atténuer les risques, nous avons recours à un groupe spécialisé dans les comptes problématiques, plus précisément en matière de gestion et de recouvrement des prêts à intérêts non comptabilisés et de certains prêts à intérêts comptabilisés.

La diversification du portefeuille demeure la pierre angulaire de nos activités d'atténuation des risques, et nos politiques et plafonds en matière de crédit sont par conséquent structurés de manière à s'assurer que notre exposition à un client, à un secteur d'activité ou à une région géographique donnés n'est pas trop élevée.

Afin d'éviter les pertes excessives qui se produisent lorsqu'une contrepartie donnée est incapable de remplir ses obligations de paiement, nous avons établi des plafonds individuels basés sur les cotes de crédit applicables. En 2004, nous avons établi un plafond additionnel de risque lié à une entreprise, qui se base sur le capital économique. Ce plafond tient compte de facteurs tels que la taille, la durée, la cote de crédit, le secteur, la zone géographique, les biens affectés en garantie et le rang. Dans certains cas, les prêts sont syndiqués de manière à réduire le risque global lié à une entreprise. Lorsqu'une exception aux plafonds est accordée à une entreprise, un rapport d'exception sur les plafonds approuvés est transmis à la haute direction ainsi qu'au Comité des politiques en matière de risque et de révision du Conseil d'administration. Ce rapport trimestriel est présenté sous forme de sommaire. Relativement à certaines exceptions, les unités d'exploitation doivent fournir un plan d'action détaillé, qui précise l'échéancier prévu pour ramener le risque en deçà des plafonds établis.

Nous attribuons une cote de crédit et un plafond de risque à chaque pays et à chaque secteur. Les cotes de crédit tiennent compte de facteurs communs à toutes les entités d'un pays ou secteur donnés, qui sont indépendants de la volonté de l'entité. Nous déterminons les plafonds en nous basant sur la cote de crédit ainsi que sur notre propension globale au risque et notre stratégie commerciale.

Afin d'atténuer les risques liés à certaines composantes de notre portefeuille, nous avons recours à des produits dérivés de crédit. Au 31 octobre 2004, nous avions pris des mesures d'atténuation des risques relativement au risque de crédit lié à des prêts de 1,0 milliard de dollars consentis à des entreprises.

Nous avons également recours à des ventes de prêts pour gérer les risques. Nous désignons et vendons les prêts consentis à des emprunteurs dont le rapport risque-rendement et la cote de crédit ne satisfont plus à nos exigences. Les ventes de prêts ont totalisé environ 0,6 milliard de dollars en 2004.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions et des cours des marchandises entraînent des pertes. Le niveau du risque de marché auquel nous sommes exposés varie selon la conjoncture du marché, les mouvements futurs prévus des cours et du marché et la composition de notre portefeuille de négociation. Nous établissons, pour la gestion des risques, des politiques et des plafonds en fonction desquels nous surveillons et limitons l'exposition au risque de marché découlant de nos activités de négociation et de gestion de l'actif et du passif.

Nous exerçons des activités de négociation sur le marché hors cote et sur les marchés boursiers en ce qui a trait aux opérations au comptant, aux contrats à terme de gré à gré, aux contrats à terme standardisés et aux options. Nous participons également à des opérations concernant des produits dérivés structurés. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités de tenue de marché, de positionnement et de vente et d'arbitrage sur les marchés des devises, des taux d'intérêt, des actions, des marchandises et du crédit. Notre groupe des opérations sur titres joue un rôle de premier plan dans la tenue de marché, l'exécution d'opérations qui répondent aux besoins financiers de nos clients et le transfert des risques de marché à l'ensemble du marché des capitaux. Nous

agissons également à titre de contrepartiste et adoptons des positions de risque de marché pour notre propre compte en respectant les autorisations accordées par le Conseil d'administration.

Le portefeuille de négociation se compose de positions détenues à des fins de revente à court terme, qui visent à profiter à court terme des écarts réels ou prévus entre les cours acheteurs et vendeurs ou à fixer les profits tirés des activités d'arbitrage.

Composantes du risque de marché

Le risque sur actions correspond à l'incidence défavorable potentielle des variations du cours de certaines actions ou de l'évolution générale de la valeur du marché boursier sur nos résultats. Nous sommes exposés au risque sur actions en raison de nos opérations d'achat et de vente d'actions à titre de contrepartiste liées à nos activités de placement, ainsi que de nos activités de négociation, qui comprennent le placement de produits dérivés sur actions adaptés spécialement pour nos clients, les opérations d'arbitrage et la négociation pour notre propre compte.

Le risque de change et le risque lié aux cours des marchandises correspondent à l'incidence défavorable potentielle des variations et de la volatilité des cours du change et des marchandises sur nos résultats et sur

Tableau 21 Évaluation des risques de marché – activités de négociation (1)

(en millions de dollars canadiens)	2004				2003				2002			
	À la fin	Haut	Moyenne	Bas	À la fin	Haut	Moyenne	Bas	À la fin	Haut	Moyenne	Bas
VAR globale par catégorie de risque important												
Actions	4 \$	20 \$	8 \$	4 \$	4 \$	12 \$	7 \$	4 \$	7 \$	12 \$	8 \$	6 \$
Change et marchandises	2	5	2	1	2	7	3	1	2	9	3	1
Taux d'intérêt (2)	8	14	9	6	8	13	9	6	11	14	6	2
Risque spécifique lié à la dette (3)	2	2	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—
VAR globale (4)	10 \$	25 \$	13 \$	8 \$	8 \$	19 \$	13 \$	8 \$	13 \$	18 \$	11 \$	7 \$

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VAR quotidienne à un niveau de confiance de 99 %.

(2) Comprend aussi le risque lié à l'écart de taux.

(3) Avant 2004, le risque de marché général et le risque spécifique liés aux taux d'intérêt étaient présentés ensemble à titre de risque de taux d'intérêt.

(4) La VAR globale reflète la corrélation entre chacune des catégories de risque important liée à la diversification.

notre valeur économique. En ce qui a trait à nos positions pour notre propre compte, nous sommes exposés au risque de change à la fois sur le marché des opérations de change au comptant et sur celui des contrats de change à terme ainsi que sur les marchés des produits dérivés et des marchandises.

Le risque de taux d'intérêt correspond à l'incidence défavorable potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur nos résultats et sur notre valeur économique. La plupart des instruments financiers que nous détenons sont assujettis à un risque de taux d'intérêt.

Le risque spécifique de la dette représente l'incidence défavorable possible que pourraient avoir, sur notre bénéfice et sur notre valeur économique, des changements dans le degré de solvabilité et les cotes de crédit des émetteurs d'obligations ou d'instruments du marché monétaire, ou des entités auxquelles les dérivés de crédit se rapportent.

Le risque d'écart de taux représente l'incidence défavorable possible que pourraient avoir, sur notre bénéfice et sur notre valeur économique, des changements dans les écarts de taux des émetteurs d'obligations ou d'instruments du marché monétaire, ou des entités auxquelles les dérivés de crédit se rapportent.

Nous sommes exposés au risque spécifique de la dette et au risque d'écart de taux en raison des obligations, des instruments du marché monétaire et des dérivés de crédit que nous détenons.

Surveillance du risque de marché

Un cadre de référence exhaustif concernant les politiques en matière de gestion du risque régit les activités de négociation et les risques liés à ces activités, et il fournit des lignes de conduite sur la gestion des activités de négociation, les unités fonctionnelles de suivi de marché/de conformité à la réglementation et les secteurs d'activité. Nous utilisons une gamme étendue de principes, de règles, de contrôles et de limites que nous jugeons conformes aux meilleures pratiques de l'industrie. Notre cadre de référence pour la gestion du risque de marché est conçu de manière à assurer une diversification globale appropriée de nos risques. Le groupe Risque de marché est une unité fonctionnelle de la Gestion des risques du Groupe qui est indépendante des activités de négociation et responsable de la surveillance quotidienne du risque de négociation global. L'unité fonctionnelle utilise à cette fin des mesures de risques telles que la valeur à risque (VAR), les analyses de sensibilité et les évaluations des facteurs de stress. Le groupe Risque de marché se sert de ces mesures du risque pour évaluer les tendances globales du risque par rapport au rendement et signaler les tendances ou les positions défavorables aux cadres dirigeants de RBC Marchés des Capitaux, aux dirigeants de la Gestion des risques du Groupe et au Comité des politiques en matière de risque et de révision.

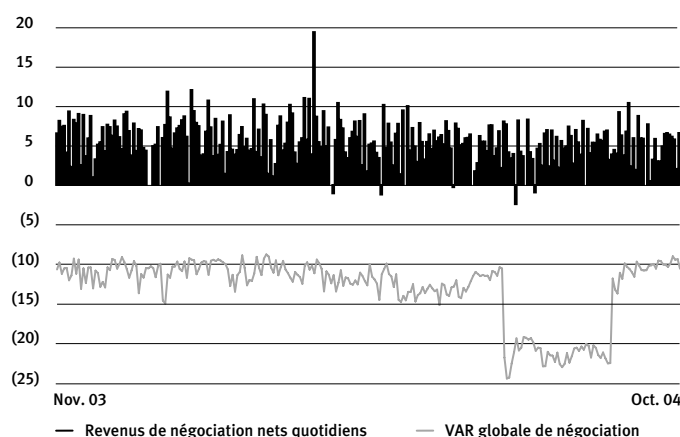
En termes clairs, la VAR est une technique statistique qui sert à évaluer les pertes que nous pourrions subir sur le marché au cours d'une période de détention donnée, à l'intérieur d'un intervalle de confiance déterminé. La VAR représente la pire perte prévue au cours de la période, en fonction du taux de probabilité que représente l'intervalle de confiance. Il se pourrait que des pertes plus importantes se produisent, mais une telle probabilité est faible. Par exemple, notre modèle de la VAR est fondé sur un intervalle de confiance de 99 %. Par conséquent, dans le cas d'un portefeuille ayant une VAR de 15 millions de dollars détenu sur une période de un jour, la probabilité qu'une perte supérieure à 15 millions se produise durant cette période est de 1 %.

Afin que la VAR reflète efficacement notre risque de marché, nous supervisons et améliorons constamment nos méthodes. En 2004, nous avons amélioré la méthode utilisée pour attribuer les composantes de la VAR globale aux diverses catégories de risque. Tout risque de taux d'intérêt secondaire lié à la conversion des montants se rapportant à des dérivés sur titres de participation est maintenant isolé et inclus dans la catégorie relative aux taux d'intérêt. Ce changement n'a eu aucune incidence sur la VAR globale.

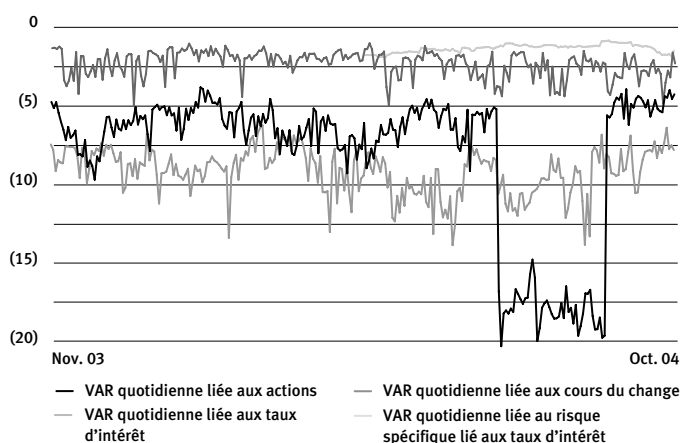
Des simulations rétroactives quotidiennes générant des profits et pertes hypothétiques servent à surveiller la validité statistique des modèles de la VAR. Au cours de l'exercice 2004, aucune perte nette hypothétique n'a excédé la VAR.

La VAR par catégorie de risque important à la fin de l'exercice (haut, moyenne et bas) pour nos activités de négociation regroupées pour les exercices terminés les 31 octobre 2004 et 2003 est présentée au tableau 21 ci-dessus. Le tableau indique également notre VAR globale, qui intègre l'incidence de la corrélation dans les mouvements des taux d'intérêt, des cours de change, des cours des actions et des cours des marchandises et les

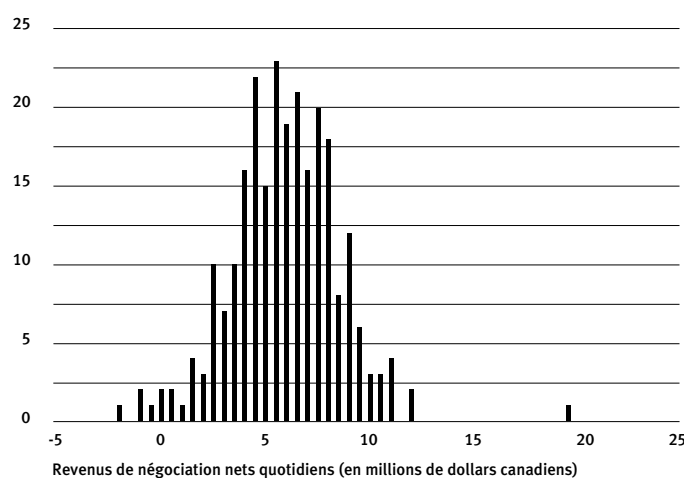
REVENUS DE NÉGOCIATION NETS QUOTIDIENS PAR RAPPORT À LA VAR GLOBALE DE NÉGOCIATION
(en millions de dollars canadiens)



VAR GLOBALE PAR CATÉGORIE DE RISQUE IMPORTANT
(en millions de dollars canadiens)



HISTOGRAMME – REVENUS DE NÉGOCIATION NETS QUOTIDIENS
(nombre de jours)



avantages résultant de la diversification au sein de notre portefeuille de négociation. Comme l'indique le tableau, notre VAR globale moyenne en 2004 s'est établie à 13 millions de dollars, soit un résultat inchangé par rapport à 2003. Le risque de taux d'intérêt est le principal facteur de contribution à la VAR. L'augmentation de la VAR liée aux actions observée à la fin du troisième trimestre et au début du quatrième trimestre est attribuable à l'accroissement des activités de négociation de titres de participation qui découle des activités de placement de titres de participation. Cette augmentation était prévue et avait fait l'objet d'une approbation préalable. À la fin de l'exercice, la VAR se situait de nouveau dans sa fourchette historique habituelle.

Le premier graphique présenté à la page 60 compare la VAR globale de négociation aux revenus nets quotidiens pertinents tirés des activités de négociation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004. Au cours de l'exercice 2004, nous avons connu cinq séances de négociation marquées par des pertes nettes, et les pertes nettes subies durant une séance donnée n'excédaient

pas la VAR estimative pour cette séance. L'étendue de nos activités de négociation vise à diversifier le risque de marché en fonction de toute stratégie donnée et à réduire la volatilité des revenus tirés des activités de négociation.

Outre la VAR, nous procédons à des analyses de sensibilité et à des évaluations des facteurs de stress exhaustives, et ces analyses et évaluations font l'objet d'une surveillance et de rapports quotidiens qui servent de contrôles supplémentaires de notre exposition au risque de marché. Les analyses de sensibilité servent à mesurer l'incidence des mouvements mineurs des facteurs de risque individuels tels que les taux d'intérêt et les taux de change, et elles sont conçues de manière à isoler et à quantifier l'exposition aux facteurs de risque sous-jacents qui influent sur les cours des options. Les évaluations des facteurs de stress mesurent l'incidence des mouvements extrêmes du marché et elles servent à alerter la haute direction de notre exposition à des événements politiques, économiques ou d'autres événements perturbateurs possibles.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

La gestion des liquidités a pour objectif de garantir que nous pouvons générer ou obtenir, en temps opportun et de façon rentable, les espèces ou les quasi-espèces nécessaires pour satisfaire à nos obligations. La gestion des liquidités est essentielle pour protéger notre capital, maintenir la confiance du marché et garantir que nous pouvons profiter des possibilités d'expansion rentables.

Le risque d'illiquidité est géré de façon dynamique, et les risques sont

périodiquement mesurés, surveillés et atténués. Nous avons mis en œuvre un cadre exhaustif de gestion des liquidités, axé sur des politiques, des procédures, des méthodes et des processus de mesure. Au cours de l'exercice, nous avons exercé nos activités dans des conditions normales, sans excéder les plafonds approuvés en matière de flux de trésorerie nets.

Une analyse détaillée de la gestion des liquidités est présentée à la section Gestion des liquidités, à la page 66.

RISQUE D'ASSURANCE

Le risque d'assurance est le risque inhérent à la conception et à la souscription des polices d'assurance. Les principaux risques d'assurance sont les risques liés à la conception et à la tarification du produit, ainsi que les risques de souscription de l'assurance.

Les risques liés à la conception et à la tarification du produit représentent principalement la possibilité qu'il existe des différences entre les hypothèses formulées lors de la tarification du contrat d'assurance et les résultats techniques réels de la société. Ce type de risque touche principalement les polices d'assurance à long terme, en vertu desquelles notre capacité de modifier les primes ou les frais est limitée. Nous gérons ces risques à l'aide d'études détaillées des résultats pour corroborer les hypothèses formulées à l'égard des prix et au moyen d'une vérification indépendante des scénarios effectuée par nos actuaire. De plus, une tranche des obligations liées aux indemnités figurant au bilan permet de couvrir l'estimation erronée ou la détérioration des hypothèses formulées. Par ailleurs, certaines estimations aux fins de la tarification d'un produit peuvent être atténuées au moyen d'activités de réassurance.

Le risque de souscription représente la sélection inappropriée des risques à assurer ou l'évaluation erronée de la fréquence ou du montant des sinistres futurs liés à ces risques. Pour atténuer ce risque, nous avons établi des pleins de conservation qui varient d'un marché et d'un emplacement géographique à l'autre. De plus, les activités de réassurance atténuent notre exposition aux demandes de règlement élevées.

Nous avons élaboré un tableau de bord, qui constitue un mécanisme de préparation de rapports qui sert à surveiller nos diverses activités d'assurance. Le rendement lié à chaque activité est évalué en fonction de diverses mesures du risque, et l'une des cotes suivantes lui est attribuée – sujet de préoccupation, à surveiller, bon. À la fin de l'exercice, aucune activité ne constituait un sujet de préoccupation. Afin de surveiller toute variation des tendances, nous appliquons d'autres critères d'évaluation à chaque portefeuille afin de générer l'un des indicateurs des tendances en matière de qualité suivants : en baisse, stable, en voie d'amélioration.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte directe ou indirecte en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, de la technologie, de facteurs humains ou de faits externes. Au cours de l'exercice, nous avons subi deux pertes opérationnelles notables. La première est imputable à l'interruption des activités de traitement qui s'est produite lors de la mise à jour des programmes de l'un de nos systèmes informatiques. Cette interruption a influé sur notre capacité à rapidement rendre compte de certaines transactions dans les soldes des comptes des clients, et elle a touché la plupart de nos secteurs d'exploitation. Nous avons également subi une perte au titre de certains prêts hypothécaires qui auraient apparemment fait l'objet d'un montage frauduleux en 2001 et en 2002.

Afin d'atténuer les risques opérationnels au sein de l'entreprise, nous avons élaboré un Modèle de gestion du risque opérationnel. Ce modèle permet d'assurer la mise en place de l'infrastructure, des contrôles, des systèmes et des ressources humaines voulus au sein de l'entreprise. Il fait appel à un langage commun afin de permettre l'établissement de programmes, de techniques d'évaluation et d'outils de gestion à l'échelle de l'entreprise. Nous appliquons également des principes stricts de gouvernance d'entreprise, ainsi que nos valeurs et notre code de conduite, nous avons recours à un système de vérification interne indépendant basé sur le risque, et nous avons mis sur pied des unités fonctionnelles de conformité à la réglementation au siège social et dans les secteurs d'exploitation. Les trois principales composantes de notre Modèle de gestion du risque opérationnel sont (i) l'auto-évaluation des risques et des contrôles, (ii) la base de données sur les événements entraînant des pertes et (iii) les indicateurs de risque clés.

L'auto-évaluation des risques et des contrôles est un processus officiel qui sert à déterminer, à documenter, à évaluer et à gérer les risques opérationnels au sein de l'entreprise. Afin de faciliter cette auto-évaluation, les activités de chaque secteur d'exploitation et de chaque unité fonctionnelle ont été séparées de manière à former des entités aux fins de l'auto-évaluation. Chaque entité procède à une auto-évaluation afin de déterminer les risques

principaux, les contrôles en place pour atténuer les risques, l'incidence possible d'un problème, la probabilité qu'un incident se produise ainsi que le niveau de risque acceptable. Lorsque le risque résiduel est jugé inacceptable, le groupe déterminera les causes fondamentales et il conviendra d'un plan d'action et d'un calendrier d'exécution.

La base de données sur les événements entraînant des pertes est une base de données centralisée qui sert à recueillir des informations sur les pertes opérationnelles dont l'incidence financière excède 10 000 \$. Les informations clés qui sont recueillies, notamment la fréquence, la gravité et la nature des pertes opérationnelles, servent à mieux comprendre les causes fondamentales des pertes opérationnelles et à améliorer les stratégies d'atténuation du risque. Les données recueillies relativement aux pertes opérationnelles nous permettront également de déterminer le capital devant être attribué aux risques opérationnels, processus qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de Bâle II.

Les indicateurs de risque clés nous aident à reconnaître les risques opérationnels et les pertes possibles auxquels nous sommes exposés et à composer avec ceux-ci. Un grand nombre de nos secteurs d'exploitation et de nos unités fonctionnelles utilisent des indicateurs de risque clés depuis longtemps. Il s'agit dans bien des cas de programmes officiels, qui sont couramment utilisés aux fins de la gestion des activités et des risques.

Bien que le risque opérationnel ne soit pas un nouveau risque, il est évident que le secteur des services financiers accorde une plus grande importance à ce risque ainsi qu'à sa gestion rigoureuse, comme en témoignent les activités de réforme du capital ou les nouvelles attentes eu égard à la gestion et à la présentation de ce risque. Les initiatives dont il est fait mention ci-dessus sont des éléments clés de nos stratégies visant la gestion efficace du risque opérationnel. Nous continuerons de les améliorer et nous poursuivons nos activités de recherche-développement, de manière à demeurer au premier rang en matière des meilleures pratiques de gestion du risque opérationnel.

PRIORITÉ FINANCIÈRE : GESTION DU BILAN ET DU CAPITAL

Points saillants

- Prêts à la consommation en hausse de 10 %
- Dépôts en hausse de 4 %
- Capitaux autogénérés de 1,5 milliard de dollars
- Ratio du capital de première catégorie de 8,9 % et ratio du capital total de 12,4 %
- Rachat de 14,6 millions d'actions ordinaires et émission de 3,3 millions d'actions ordinaires, pour une réduction nette de 11,3 millions d'actions ordinaires

Le total de l'actif se chiffrait à 447,7 milliards de dollars au 31 octobre 2004, en hausse de 35,1 milliards ou 9 % par rapport au 31 octobre 2003.

Les titres ont diminué de 0,8 milliard de dollars ou 1 % par rapport à l'an dernier.

Les prêts (avant la provision cumulative pour pertes sur prêts) se sont accrus de 16,6 milliards de dollars ou 10 %, résultat qui reflète la forte demande liée aux prêts ainsi que la baisse des taux d'intérêt. Les prêts à la consommation (prêts hypothécaires résidentiels, prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit) ont augmenté de 11,7 milliards de dollars ou 10 %, les prêts hypothécaires résidentiels ayant progressé de 5,4 milliards ou 7 % (compte tenu de la titrisation de 5,0 milliards de dollars de prêts au cours de l'exercice), les prêts aux particuliers ayant augmenté de 4,7 milliards ou 14 %, et les prêts sur cartes de crédit ayant connu une hausse de 1,6 milliard ou 34 %. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont augmenté de 4,9 milliards de dollars ou 9 % (compte tenu de la titrisation de 0,5 milliard de dollars de prêts au cours de l'exercice), résultat qui découle en grande partie de la croissance des activités d'emprunt de titres.

Les autres actifs ont connu une hausse de 16,3 milliards de dollars et ils se sont établis à 87,8 milliards. Cette hausse découle principalement de l'augmentation des montants à recevoir de courtiers découlant de l'accroissement des activités et des améliorations que nous avons apportées au processus d'établissement des renseignements relatifs à la comptabilisation des valeurs mobilières à la date de transaction, ainsi que de l'augmentation des garanties autres qu'en espèces reçues eu égard aux activités de prêt de titres.

Les dépôts se sont établis à 271,6 milliards de dollars, en hausse de 11,1 milliards ou 4 % par rapport au 31 octobre 2003. Les dépôts productifs d'intérêts ont progressé de 7,2 milliards de dollars ou 3 %, et les dépôts non productifs d'intérêts, de 3,9 milliards ou 14 %. Les dépôts des particuliers ont connu une hausse de 6,3 milliards de dollars, les dépôts des entreprises et des gouvernements se sont accrus de 1,6 milliard, et les dépôts bancaires ont augmenté de 3,2 milliards. De plus amples renseignements sur les dépôts sont fournis à la note 11 présentée à la page 93.

La juste valeur des prêts et des dépôts diffère de leur valeur comptable respective en raison des variations des taux d'intérêt et des changements dans la situation de crédit. La juste valeur estimative des montants de prêts exigibles des clients excédait leur valeur comptable de 1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2004, et de 1,8 milliard au 31 octobre 2003. La juste valeur estimative des dépôts payables aux clients excédait leur valeur comptable de 0,9 milliard de dollars au 31 octobre 2004, et de 1,3 milliard au 31 octobre 2003. Le montant net de l'excédent de la juste valeur des montants de prêts exigibles des clients sur la juste valeur des dépôts payables aux clients se chiffrait à 614 millions de dollars au 31 octobre 2004, comme l'indique la note 24, à la page 108.

Les autres passifs ont augmenté de 21,8 milliards de dollars et se sont établis à 147,7 milliards. Cette augmentation est en grande partie imputable à l'augmentation des montants à verser aux courtiers résultant de l'accroissement des activités et des améliorations que nous avons apportées au processus d'établissement des renseignements relatifs à la comptabilisation des valeurs mobilières à la date de transaction, ainsi que de l'augmentation des garanties reçues eu égard aux activités de prêt de titres.

Les débiteures subordonnées (titres de second rang) ont augmenté de 1,9 milliard de dollars et se sont chiffrées à 8,5 milliards. Ce résultat tient au fait que le nombre de débiteures émises a excédé le nombre de débiteures rachetées, comme il est indiqué à la page 63, à la section Gestion du capital.

La part des actionnaires sans contrôle dans les filiales est composée principalement de notre participation dans Fiducie de capital RBC, une société de fiducie à capital fixe qui détient 1,4 milliard de dollars en titres de fiducie transférables (RBC TruCS) en circulation. Les titres de fiducie RBC TruCS sont inclus dans le capital de première catégorie suivant les lignes directrices établies par le BSIF.

Les capitaux propres se chiffraient à 18,4 milliards de dollars au 31 octobre 2004, en hausse de 0,3 milliard par rapport à l'an dernier. Ce résultat reflète la hausse de 0,7 milliard de dollars des bénéfices non répartis qui a largement neutralisé la baisse de 0,2 milliard des autres éléments du résultat global cumulés, ainsi que les actions de 0,4 milliard de dollars acquises et détenues par des employés en vertu de structures de rémunération et par d'autres filiales pour des raisons autres que l'annulation inscrites à titre de déduction des capitaux propres pour des actions de trésorerie. La baisse de 0,2 milliard de dollars des autres éléments du résultat global cumulés est principalement imputable à l'accroissement de 0,7 milliard de dollars des pertes de change non réalisées, déduction faite des activités de couverture, résultat qui a été contrebalancé par une réduction de 0,4 milliard de l'obligation additionnelle au titre des charges de retraite, déduction faite des impôts connexes, qui découle principalement de l'accroissement de la juste valeur de l'actif des régimes.

Nous capitalisons les régimes de retraite conformément aux prescriptions des lois et aux exigences réglementaires, qui précisent qu'un régime doit être capitalisé si un déficit actuariel se produit. Les diverses hypothèses et méthodes prescrites aux fins des exigences réglementaires en matière de capitalisation diffèrent de celles qui sont appliquées à des fins comptables. Cette année, nous avons versé des cotisations de 285 millions de dollars aux régimes de retraite. La note 18, à la page 100, décrit la capitalisation à des fins comptables et la sensibilité des hypothèses clés.

Au 30 novembre 2004, nous avions 644 069 606 actions ordinaires en circulation. À cette même date, nous avions également en circulation 12 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série N, 6 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série O, 4 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, en dollars américains, à dividende non cumulatif de série P, et 10 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série S. À l'heure actuelle, nous pouvons, sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, convertir les actions privilégiées de premier rang de séries N, O et P en actions ordinaires. Avec prise d'effet le 24 août 2006, nous pourrions, sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, convertir les actions privilégiées de premier rang de série S en actions ordinaires. Au 30 novembre 2004, le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion des actions privilégiées de premier rang de séries N, O et P s'élevait à 9 757 728.

GESTION DU CAPITAL

Nous gérons activement notre capital afin d'équilibrer la volonté de maintenir de solides ratios de capital et le désir de conserver des cotes de crédit élevées ainsi que la ferme détermination de fournir des rendements élevés à nos actionnaires. Pour parvenir à cet équilibre, nous tenons compte des exigences des organismes de réglementation, des agences de notation, des déposants et des actionnaires, ainsi que de nos plans d'affaires futurs, de nos comparaisons avec les pairs et de notre position relativement aux objectifs à moyen terme en matière de ratios de capital approuvés par le Conseil d'administration. Nous tenons également compte des coûts et des modalités liés aux émissions de capitaux actuelles et éventuelles, et des exigences prévues en matière de capital.

Nous sommes résolus à maintenir d'excellents ratios de capital en continuant de générer des capitaux à l'interne, en émettant des instruments de capital lorsque cela est approprié, et en assurant une croissance contrôlée de l'actif. Nous avons obtenu des niveaux de capitaux autogénérés élevés à l'exercice 2004, ce qui nous a permis de continuer à racheter des actions ainsi que certains instruments de capital en circulation. Nos cotes de crédit continuent d'avoir une incidence favorable sur notre capacité à réunir des capitaux à des prix compétitifs.

Activités de gestion du capital

En 2004, le nombre d'actions ordinaires en circulation a diminué de 11,3 millions. Nous avons racheté 14,6 millions d'actions ordinaires pour un montant de 892 millions de dollars. Une tranche de 8,2 millions d'actions a été rachetée en contrepartie de 504 millions de dollars dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant pris fin en juin 2004, et une tranche de 6,4 millions d'actions ordinaires a été rachetée en contrepartie de 388 millions de dollars dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui a pris effet le 24 juin 2004. En vertu de ce programme d'une durée de un an, nous pouvons racheter jusqu'à concurrence de 25 millions d'actions ordinaires, à savoir environ 3,8 % des actions ordinaires en circulation. Nous avons émis 3,3 millions d'actions ordinaires pour un montant de 119 millions de dollars eu égard à l'exercice d'options sur actions par les employés.

Au cours de l'exercice, nous avons émis 2,5 milliards de dollars de débentures subordonnées par l'entremise de notre programme canadien de

billets à moyen terme. Ces débentures se qualifient à titre de capital de catégorie 2B aux fins du capital réglementaire. Une tranche de 1 milliard de dollars de ces débentures a été émise le 3 novembre 2003, une tranche de 500 millions, le 27 janvier 2004, et une tranche de 1 milliard, le 13 avril 2004. Le 18 juin 2004, nous avons émis 600 millions de dollars de débentures subordonnées qui se qualifient à titre de capital de catégorie 2A. Au cours de l'exercice, nous avons racheté un total de 1 025 millions de dollars de débentures subordonnées qui se qualifient à titre de capital de catégorie 2B. Une tranche de 350 millions de dollars de ces débentures a été rachetée le 12 avril 2004, une tranche de 350 millions, le 11 juin 2004, une tranche de 175 millions, le 7 juillet 2004, et une tranche de 150 millions, le 12 octobre 2004.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives en ce qui concerne le bénéfice, nos ratios de distribution désirés, ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les débouchés d'affaires. Le ratio de distribution cible relatif aux dividendes sur actions ordinaires, qui était de 35 % à 45 %, a été majoré à une fourchette de 40 % à 50 % au premier trimestre de l'exercice. En 2004, le ratio de distribution s'est établi à 47 %, en hausse par rapport à 38 % l'an dernier. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 2,02 \$, en hausse de 17 % par rapport à l'an dernier.

Capital réglementaire

La suffisance du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le BSIF, fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux. Le capital réglementaire comporte deux catégories. Le capital de première catégorie comprend les éléments de capital plus permanents que ceux de deuxième catégorie. Les composantes des deux catégories sont présentées au tableau 22.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés en divisant le capital de première catégorie et le capital total par l'actif ajusté en fonction des risques, selon l'information financière établie conformément aux PCGR du Canada. L'actif ajusté en fonction des risques présenté au tableau 23 à la page 64 est déterminé en appliquant des coefficients de pondération des

Tableau 22 Ratios de capital ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et le coefficient actif-capital)

	2004	2003	2002
Capital de première catégorie			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	17 349 \$	17 543 \$	17 238 \$
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	832	832	1 545
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales			
Fiducie de capital RBC	1 400	1 400	1 400
Fiducie de capital RBC II	900	900	—
Autres	27	27	29
Écart d'acquisition	(4 236)	(4 443)	(4 832)
	16 272	16 259	15 380
Capital de deuxième catégorie			
Débentures subordonnées permanentes ⁽³⁾	954	396	467
Autres débentures subordonnées ^{(2), (3)}	7 131	5 847	6 147
Provision cumulative générale ⁽⁴⁾	1 227	1 407	1 420
	9 312	7 650	8 034
Participation dans les filiales d'assurance	(2 532)	(2 143)	(2 014)
Autres participations importantes	(302)	(371)	(368)
Protection de premier niveau contre les pertes	(17)	(21)	(20)
Capital total	22 733 \$	21 374 \$	21 012 \$
Actif ajusté en fonction des risques	183 409 \$	166 911 \$	165 559 \$
Ratios de capital			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques	9,5 %	10,5 %	10,4 %
Capital de première catégorie sur l'actif ajusté en fonction des risques	8,9 %	9,7 %	9,3 %
Capital total sur l'actif ajusté en fonction des risques	12,4 %	12,8 %	12,7 %
Coefficient actif-capital ⁽⁵⁾	18,1	18,2	17,3

(1) Calculé selon les lignes directrices fournies par le surintendant des institutions financières Canada (BSIF) et selon l'information financière préparée en vertu des PCGR du Canada.

(2) Les débentures subordonnées dont l'échéance survient dans moins de cinq ans doivent être amorties selon la méthode linéaire sur l'échéance résiduelle jusqu'à leur élimination et sont, par conséquent, incluses dans ce tableau à leur valeur non amortie.

(3) En 2004, nous avons émis des débentures subordonnées pour un montant de 3,1 milliards de dollars (néant en 2003; 400 millions de dollars US en 2002); cette opération a augmenté du même montant le capital total. Nous avons remboursé des débentures subordonnées pour un montant de 1 025 millions de dollars (100 millions en 2003; 400 millions en 2002).

(4) La provision cumulative générale pour pertes sur créances peut être incluse dans le capital de deuxième catégorie jusqu'à concurrence de 0,875 % (0,875 % en 2003 et en 2002) de l'actif ajusté en fonction des risques.

(5) Total de l'actif et des instruments financiers hors bilan désignés, conformément aux lignes directrices du BSIF, divisé par le capital total.

risques prescrits par le BSIF aux actifs figurant au bilan et aux instruments financiers hors bilan en fonction du risque de crédit réputé de la contrepartie. L'actif ajusté en fonction des risques comprend également un montant au titre du risque de marché lié à notre portefeuille de négociation.

En 1999, le BSIF a établi des objectifs officiels pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. Cet objectif est de 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et de 10 % pour le ratio du capital total. Au 31 octobre 2004, nos ratios du capital de première catégorie et du capital total s'établissaient respectivement à 8,9 % et à 12,4 %. Ces mêmes ratios étaient de 9,7 % et de 12,8 % au 31 octobre 2003. Au cours de l'exercice 2004, nous avons maintenu des ratios de capital supérieurs à nos objectifs à moyen terme de 8,0 % à 8,5 % pour le capital de première catégorie et de 11 % à 12 % pour le capital total. Outre les ratios du capital de première catégorie et du capital total, les banques canadiennes doivent exercer leurs activités dans les limites d'un levier financier et s'assurer que leur coefficient actif-capital n'excède pas le niveau prescrit par les organismes de réglementation. Au 31 octobre 2004, notre coefficient actif-capital était de 18,1 fois, soit un coefficient qui demeure bien en deçà du maximum permis par le BSIF et qui est analogue au coefficient de 18,2 fois au 31 octobre 2003.

Capital économique

Nous calculons également les exigences en matière de capital au moyen de méthodes d'évaluation des risques, selon lesquelles nous attribuons du capital-risque aux secteurs d'exploitation en fonction du risque inhérent à leurs activités. Ce capital économique, une mesure hors PCGR, diffère du capital réglementaire en ce sens que le montant de capital requis se base sur des modèles que nous avons élaborés pour déterminer le risque de crédit, le

risque d'illiquidité, le risque opérationnel, le risque de marché et les autres risques, plutôt que sur les lignes directrices établies par le BSIF et sur l'information financière préparée en vertu des PCGR du Canada. Les niveaux de capital économique se situent de façon constante en deçà du capital réglementaire total, ce qui signifie que nous disposons d'un capital réglementaire suffisant pour soutenir les risques que nous assumons. Un sommaire du capital économique est présenté à la page 58.

Modifications en cours d'élaboration

Les modifications à l'accord de Bâle II visant l'évaluation de l'adéquation des fonds propres ont été finalisées en juin 2004. La mise en œuvre débutera à l'exercice 2006, et la conformité au nouveau dispositif d'adéquation est prévue d'ici la fin de 2007. Nous nous préparons activement en vue de cette mise en œuvre, tel qu'il est mentionné à la page 58, à la section Gestion du risque.

Plusieurs modifications de principes comptables ont été introduites ou proposées et portent sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables (se reporter à la note 1, à la page 82, ainsi qu'à la note 14, à la page 95), sur le classement de certains instruments financiers à titre de capitaux propres ou de passif, et sur l'établissement, à des fins comptables, de certains soldes d'actifs. Ces modifications pourraient avoir une incidence importante sur notre présentation de l'actif et des instruments de capital. Nous continuons de surveiller attentivement les modifications apportées au cadre comptable et leur incidence possible sur nos niveaux de capitalisation et nous nous entretenons régulièrement à cette fin avec nos vérificateurs externes, d'autres institutions financières, l'Association des banquiers canadiens et le BSIF.

Tableau 23 Actif ajusté en fonction des risques (1)

			Solde ajusté en fonction des risques	
			Taux de pondération moyen des risques (2)	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)			Montant au bilan	
			2004	2003
Actif au bilan				
Liquidités et dépôts à des banques			11 096 \$	17 %
Valeurs mobilières				
Émises ou garanties par le gouvernement canadien ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE			29 536	30
Autres			99 410	7 %
Prêts hypothécaires résidentiels (3)				
Assurés			36 321	1 %
Ordinaires			47 822	51 %
Autres prêts et acceptations (3)				
Émis ou garantis par le gouvernement canadien ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE			14 523	19 %
Autres			128 923	69 %
Autres actifs			61 565	13 %
			429 196 \$	
			132 968 \$	121 882 \$
	Montant contractuel	Facteur de conversion de crédit	Équivalent-crédit	
Instruments financiers hors bilan				
Instruments de crédit				
Garanties et lettres de crédit de soutien				
Financières	15 097 \$	100 %	15 097 \$	79 %
Non financières	3 523	50 %	1 761	85 %
Lettres de crédit documentaire	592	20 %	118	39 %
Prêts de titres	27 055	100 %	27 055	8 %
Engagements de crédit				
Échéance initiale de un an ou moins	45 682	—	—	—
Échéance initiale supérieure à un an	28 912	50 %	14 456	96 %
Montants non engagés	60 972	—	—	—
Facilités d'émission d'effets/Facilités de prise ferme renouvelables	23	50 %	12	100 %
	181 856 \$		58 499 \$	
			29 465 \$	29 575 \$
Produits dérivés (4)	2 522 309		33 954	26 %
			8 739	6 320
Total des instruments financiers hors bilan	2 704 165 \$		92 453 \$	
			38 204 \$	35 895 \$
Total du risque de marché spécifique et général			12 237	9 134
Total de l'actif ajusté en fonction des risques			183 409 \$	166 911 \$

(1) Calculé selon les lignes directrices fournies par le surintendant des institutions financières Canada et l'information financière préparée en vertu des PCGR du Canada.

(2) Représente le taux de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

(3) Les montants sont présentés déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts.

(4) Comprend les produits dérivés de crédit autres que de négociation traités à titre de nantissement du capital aux fins du risque de crédit.

GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Vue générale

La gestion de l'actif et du passif inclut l'évaluation, la surveillance et la gestion de notre portefeuille autre que de négociation, la gestion des liquidités et le financement. Il est important de noter qu'un grand nombre de facteurs détaillés dans cette section du Rapport de gestion, dans l'analyse des facteurs présentée aux pages 71 et 72 ainsi que dans l'analyse de la

gestion des risques présentée aux pages 57 à 61 sont susceptibles d'influer sur les liquidités et les ressources en capital. Par ailleurs, les mécanismes de financement hors bilan sont souvent intégrés aux liquidités et aux ressources en capital, et ils font l'objet d'une analyse détaillée aux pages 68 à 71 de la présente section.

PORTFEUILLE AUTRE QUE DE NÉGOCIATION

Les activités bancaires traditionnelles autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et les prêts, nous exposent aux risques de marché, dont le risque de taux d'intérêt décrit à la page 60 qui est la principale composante de ces risques.

Nous gérons activement le risque de taux d'intérêt lié aux activités nord-américaines autres que de négociation figurant au bilan, et nous supervisons le reste des activités autres que de négociation pour lesquelles des plafonds ont été établis eu égard au risque de taux d'intérêt. Nous nous efforçons d'adopter les meilleures pratiques de l'industrie et d'exécuter les activités suivantes :

Politiques

Le Comité des politiques en matière de risque et de révision du Conseil d'administration approuve les politiques globales qui régissent la gestion du risque de taux d'intérêt. Les politiques établissent les normes de gestion et les plafonds acceptables en deçà desquels le risque lié au revenu net d'intérêt sur un horizon de 12 mois et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres doivent être maintenus. Ces plafonds sont fondés sur un mouvement parallèle immédiat et soutenu d'environ 200 points de base sur la courbe de rendement. Le plafond relatif au risque lié au revenu net d'intérêt est égal à 6 % du revenu net d'intérêt prévu et, en ce qui concerne le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, il est égal à 12 % des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires prévus. La valeur économique des capitaux propres correspond à la valeur actualisée nette de notre actif, de notre passif et de nos instruments hors bilan.

Établissement des prix de cession interne des fonds en fonction des taux d'intérêt

Nous utilisons un mécanisme de prix de cession interne des fonds en ce qui concerne les transactions, de manière à transférer le risque de taux d'intérêt à la trésorerie générale et à quantifier l'écart dont les divers secteurs d'exploitation ont bénéficié. Les taux utilisés pour établir les prix de cession interne des fonds sont basés sur les taux du marché et ils s'alignent sur les principes de gestion des risques. Nous corroborons ces taux au moyen de recherches empiriques concernant le comportement des clients, et les décisions relatives à l'établissement des prix de notre secteur de détail tiennent compte de ces taux.

Recherches appliquées

Nous recherchons constamment les meilleures pratiques en matière d'évaluation des instruments, de modélisation économétrique et de nouvelles méthodes de couverture. Pour ce faire, nous procédons notamment à une évaluation des processus traditionnels de gestion de l'actif et du passif et nous appliquons les méthodes quantitatives les plus récentes à nos processus sur une base pro forma.

Nous nous concentrons en outre sur l'élaboration de modèles d'évaluation des produits de détail qui tiennent compte de l'incidence du

comportement des consommateurs. Ces modèles d'évaluation sont habituellement fondés sur une estimation économétrique des choix exercés par les consommateurs eu égard aux options intégrées dans les produits de détail. Les principales options intégrées sont les options relatives aux engagements liés aux taux hypothécaires et les options de paiement anticipé. En ce qui concerne le passif figurant au bilan, nous nous concentrons sur la modélisation de la sensibilité de la valeur des dépôts ayant une échéance indéterminée aux variations des taux d'intérêt.

Mesure du risque

Nous mesurons notre risque sur une base quotidienne, hebdomadaire et mensuelle, en adoptant la fréquence appropriée selon la taille et la complexité du portefeuille. La mesure du risque est fonction des taux relatifs aux clients ainsi que des taux sur lesquels se base l'établissement des prix de cession interne des fonds. Nous continuons d'investir des sommes importantes dans les nouvelles technologies afin de faciliter la mesure et la gestion, en temps opportun, de notre risque de taux d'intérêt. Nous utilisons l'analyse du taux de référence à titre de principale mesure aux fins de la gestion des risques. Cette analyse nous fournit une évaluation de la sensibilité de la valeur économique de nos capitaux propres aux fluctuations instantanées des points individuels sur la courbe de rendement.

Nous complétons notre évaluation en mesurant le risque de taux d'intérêt en fonction de divers scénarios de marché dynamiques et statiques. Les scénarios dynamiques simulent notre revenu d'intérêt en réponse à diverses combinaisons de facteurs commerciaux et de facteurs de marché. Les facteurs commerciaux incluent des hypothèses concernant des stratégies futures d'établissement des prix ainsi que le volume et la composition des nouvelles affaires, tandis que les facteurs de marché incluent des fluctuations présumées des taux d'intérêt ainsi que des variations dans la forme des courbes de rendement. Les scénarios statiques complètent les scénarios dynamiques et sont aussi utilisés pour évaluer les risques liés à la valeur des capitaux propres et au revenu net d'intérêt.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Notre objectif vise à gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation figurant au bilan de manière à le maintenir à un niveau constant donné, et ce, sur une base continue. Nous modifions le profil de risque du bilan au moyen d'opérations de couverture proactives pour atteindre le niveau visé.

Le risque de taux d'intérêt peut être subdivisé en risque linéaire et en risque non linéaire, selon la façon dont les différentes composantes du bilan réagissent aux fluctuations des taux d'intérêt. Nous gérons le risque linéaire au moyen principalement de swaps de taux d'intérêt. Le risque non linéaire découle principalement des options intégrées à nos produits, qui permettent aux clients de modifier l'échéance de leurs prêts ou de leurs dépôts. Ainsi, un client peut choisir de rembourser un prêt personnel à l'avance, ou un client potentiel peut obtenir un taux fixe sur un prêt hypothécaire avant que

Tableau 24 Évaluation des risques de marché – activités autres que de négociation (1)

	2004		2003		2002	
(en millions de dollars canadiens)	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt
Augmentation de 100 p.b.	(412) \$	70 \$	(423) \$	115 \$	(309) \$	104 \$
Diminution de 100 p.b.	215	(150)	261	(126)	145	(151)
Augmentation de 200 p.b.	(882) \$	107 \$	(869) \$	207 \$	(662) \$	190 \$
Diminution de 200 p.b.	405	(314)	545	(294)	345	(327)

(1) Les montants sont présentés avant impôts au 31 octobre.

ce dernier ne prenne effet. La modélisation des options intégrées se fonde sur des hypothèses basées sur des recherches empiriques, et les risques sont gérés soit au moyen d'options d'achat, soit à l'aide d'une stratégie de couverture dynamique.

Nous surveillons constamment l'efficacité de nos activités d'atténuation du risque de taux d'intérêt au sein de la trésorerie générale, sur la base de la valeur. Dans le cadre de ce processus, les hypothèses qui sous-tendent les modèles sont corroborées par le comportement réel des clients.

Le tableau 24 de la page précédente présente l'incidence potentielle d'une augmentation et d'une diminution de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt liés au portefeuille autre que de négociation sur la valeur économique de nos capitaux propres et sur notre revenu net d'intérêt. Ces mesures sont fondées sur notre position au 31 octobre 2004 ainsi que sur des hypothèses formulées par la direction et corroborées

par des recherches empiriques. Elles présument également qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Nous définissons un bilan indifférent au risque comme un bilan eu égard auquel la sensibilité aux taux d'intérêt de tous les éléments de passif est appariée à une tranche de l'actif, les actifs résiduels – qui représentent l'investissement théorique des capitaux propres – étant investis uniformément sur une période de cinq ans. Cela nous permet de trouver le compromis idéal entre le risque lié à la valeur de nos capitaux propres et le risqué lié au revenu net d'intérêt découlant des variations des taux d'intérêt.

Toutes les mesures de taux d'intérêt dont il est question dans la présente section se basent sur nos positions de taux d'intérêt à un moment donné. Ces positions changent continuellement en raison de nos activités d'exploitation quotidiennes et de nos mesures de gestion des risques.

GESTION DES LIQUIDITÉS

Notre cadre de gestion des liquidités vise à s'assurer que nous disposons de sources de liquidités fiables et rentables pour satisfaire à nos engagements actuels et prospectifs, tant au bilan que hors bilan. Les objectifs principaux liés à ce cadre sont le maintien d'un nombre important de dépôts de base provenant des clients, l'accès continu à des sources diversifiées de financement de gros et le maintien d'un portefeuille de titres négociables non grevés qui nous donne un accès immédiat à des liquidités. L'analyse qui suit reflète nos pratiques et processus en matière de gestion consolidée des liquidités.

L'unité fonctionnelle de la trésorerie générale est responsable de l'élaboration de politiques, de stratégies et de plans d'urgence en matière de gestion des liquidités, ainsi que de la recommandation et de la surveillance de plafonds s'inscrivant dans ce cadre. Nos principales plateformes de négociation et de financement régionales fournissent un soutien transactionnel eu égard aux politiques et stratégies de gestion des liquidités. Le Comité de gestion des risques et le Comité actif-passif sont chargés de superviser la gestion des liquidités et les politiques y ayant trait et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes de conduite établis. Le Comité de vérification et le Comité des politiques en matière de risque et de révision du Conseil d'administration approuvent notre cadre de gestion des liquidités et les principales politiques connexes, et le Conseil d'administration est périodiquement avisé de notre position de liquidité actuelle et prospective. Nous avons également mis sur pied un plan d'urgence, qui est maintenu et géré par l'équipe de gestion des crises de liquidité.

Puisque la majeure partie du financement de nos filiales provient de l'entité mère, nous procédons à une gestion consolidée de nos liquidités. Lorsque nous gérons les flux de trésorerie entre différentes entités juridiques à l'intérieur de notre groupe consolidé, nous tenons compte des questions fiscales et réglementaires liées à chaque territoire de compétence. Bien que ces questions fiscales et réglementaires ajoutent à la complexité des mouvements de fonds internes, en raison d'arrangements de financement intergroupes, notre approche consolidée de la gestion des liquidités tient déjà compte des demandes de financement maximales estimatives liées aux exigences intergroupes. Les filiales qui sont responsables de la gestion de leurs propres liquidités le font conformément aux politiques et pratiques établies par l'unité fonctionnelle de la trésorerie générale ainsi qu'aux exigences réglementaires en vigueur.

Nous mesurons et surveillons notre position de liquidité en fonction des risques structural, stratégique et éventuel. L'évaluation de notre position de liquidité en fonction de ces risques reflète les estimations et jugements de la direction quant au comportement de nos clients et à la conjoncture future des marchés. Nous surveillons des pratiques de l'industrie et les nouvelles dispositions réglementaires et, s'il y a lieu, nous révisons notre cadre de gestion des liquidités afin de refléter les nouveautés pertinentes. Nous sommes d'avis que notre profil de liquidités est solide et qu'aucune tendance, demande, incertitude ni aucun engagement ou événement n'est présentement en mesure d'avoir une incidence importante sur la situation actuelle de nos liquidités.

Gestion du risque d'illiquidité structural

La composition actuelle du bilan peut donner lieu à un risque d'illiquidité en raison des décalages entre les échéances réelles des actifs et des passifs. La gestion du risque d'illiquidité structural porte sur ce type de risque, qui est mesuré et surveillé au moyen d'analyses continues de notre bilan.

Nous utilisons un modèle de capital en liquidités aux fins de l'évaluation de la liquidité du bilan et de l'établissement d'un échéancier approprié pour notre financement par emprunt. Ce modèle exhaustif, qui se fonde sur des formules, permet d'évaluer notre capacité à poursuivre nos activités à titre d'entreprise en exploitation durant un événement prolongé touchant les liquidités, tel que le retrait imprévu du financement à court terme. Dans le

contexte d'un modèle d'entreprise durable, le modèle de capital en liquidités nous permet de mesurer et de contrôler la relation entre les actifs non liquides et le financement de base. Cette reconstruction de notre bilan nous permet d'estimer avec plus de précision notre exposition à une perte prolongée de financement non garanti et de prévoir des plans d'urgence, ainsi que de quantifier nos besoins de trésorerie à plus long terme.

Gestion du risque d'illiquidité stratégique

La gestion du risque d'illiquidité stratégique se rapporte à nos besoins de financement quotidiens habituels, et elle repose sur l'établissement de limites précisant le niveau maximal de sorties nettes de liquidités pour des périodes données, surtout pour certaines périodes à court terme importantes.

Une analyse au moyen de scénarios est effectuée périodiquement, simulant le comportement présumé des flux de trésorerie en fonction de différentes conditions, afin d'évaluer les besoins de financement et, le cas échéant, de mettre à jour les hypothèses et les limites. Nous surveillons quotidiennement les rapports détaillés des décalages entre les montants de nos principaux actifs et passifs à court terme afin d'assurer leur conformité avec les limites de prudence établies eu égard au risque global du groupe, ainsi qu'avec les limites concernant les principales devises et secteurs géographiques qui sont approuvées par le Comité de la politique de prêt et confirmées par le Comité de vérification du Conseil d'administration. La trésorerie générale fournit des directives aux unités individuelles chargées d'assurer l'application uniforme des principes de gestion des flux de trésorerie dans toute l'entreprise.

Gestion du risque d'illiquidité éventuel

Le plan d'urgence relatif aux liquidités définit des plans d'action exhaustifs qui seront mis en œuvre si une perturbation générale du marché ou des conditions économiques défavorables susceptibles de nuire à notre capacité de respecter nos engagements se produisent. Le plan d'urgence comporte quatre scénarios de marché d'une durée différente et fait ressortir les risques d'illiquidité possibles et les mesures requises à leur égard. L'équipe de gestion des crises de liquidité, qui se compose de cadres supérieurs de nos secteurs d'exploitation et unités fonctionnelles, se réunit régulièrement pour examiner, tester et actualiser les plans de mise en œuvre et pour déterminer s'il y a lieu de mettre en œuvre les plans en raison d'événements qui surviennent au Canada et à l'échelle mondiale.

Afin de composer avec les risques d'illiquidité possibles que fait ressortir notre analyse des scénarios, nous maintenons un portefeuille de valeurs mobilières négociables non grevées et gardées en dépôt. Ces actifs de première qualité constituent une source fiable et spécifique de fonds d'urgence, car ils doivent être négociés sur des marchés secondaires larges et actifs ou constituer des biens affectés en garantie admissibles au titre des emprunts auprès des banques centrales, et ils peuvent par conséquent être vendus ou donnés en gage facilement en contrepartie d'emprunts garantis. Selon notre scénario de base, les actifs liquides gardés en dépôt que nous détenons sont jugés suffisants pour satisfaire à toutes les obligations présentées au bilan ou hors bilan en cas de difficultés temporaires d'accès au financement. De plus, nous avons accès en tout temps à un portefeuille distinct de titres admissibles pour soutenir notre participation aux systèmes de paiement et de règlement canadiens. Toutes les activités qui visent à grever des actifs ou à autrement en limiter la disponibilité sont assujetties à un processus de mise en gage applicable à l'échelle de l'entreprise approuvé par le Conseil, qui impose un plafond global ajusté en fonction des risques relativement aux actifs gagés. Selon nos calculs des liquidités stratégiques et éventuelles, aucune valeur liquide n'est accordée aux actifs qui sont gagés, à ceux qui servent à satisfaire à des exigences spécifiques ou à ceux qui sont affectés en garantie.

Les actifs liquides et les actifs achetés en vertu de conventions de revente (avant mise en gage – voir ci-dessous) totalisaient 185 milliards de dollars ou 41 % du total de l'actif au 31 octobre 2004, comparativement à 178 milliards ou 43 % au 31 octobre 2003. Les actifs liquides sont principalement composés de valeurs mobilières négociables, diversifiées et assorties de cotes élevées. Au 31 octobre 2004, des actifs d'une valeur de 18 milliards de dollars avaient été donnés en gage, soit un montant en hausse par rapport à 14 milliards au 31 octobre 2003. Nos engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et à des titres vendus à découvert se chiffraient à 46 milliards de dollars au 31 octobre 2004, comparativement à 46 milliards au 31 octobre 2003. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la note 21, à la page 104.

Stratégie de financement

La diversification des sources de financement est une composante essentielle de notre stratégie globale de gestion des liquidités parce qu'elle se traduit par une plus grande souplesse du financement, qu'elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier, et qu'elle donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises, constitue l'assise sur laquelle repose notre solide position de liquidité structurale.

Cotes de crédit

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à effectuer certaines activités de titrisation efficaces dépend principalement du maintien d'une cote de crédit concurrentielle, qui est en grande partie déterminée en fonction de la qualité de nos résultats, de l'adéquation de notre capital et de l'efficacité de nos programmes de gestion des risques. En nous basant sur les examens périodiques des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit qui sont intégrés dans nos activités actuelles, ainsi que sur notre sensibilité à l'égard de la capacité de financement, nous estimons qu'une légère révision à la baisse n'aurait pas de répercussions importantes sur notre accès à du financement, sur le recours à des biens affectés en garantie et sur les coûts connexes. Nous savons toutefois qu'il est important d'éviter de telles révisions, et nous sommes déterminés à prendre des mesures qui devraient renforcer les évaluations externes de notre vigueur financière. Une série de révisions à la baisse pourrait avoir une incidence négative sur notre capacité de financement, sur nos exigences en matière de biens affectés en garantie, sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière.

Profil des dépôts

Un sommaire de la composition du total du passif lié aux dépôts est présenté à la note 11, à la page 93. Les dépôts des particuliers demeurent notre principale source de financement pour ce qui est des dépôts en dollars canadiens figurant au bilan, tandis que la plupart des dépôts en devises proviennent de sources de gros non garanties, y compris de grandes entreprises et d'importants clients institutionnels, ainsi que des banques centrales et commerciales étrangères. Les dépôts de particuliers constituent notre principale source de fonds prévisibles et fiables. Certains groupes de clients institutionnels et d'entreprises du secteur privé maintiennent également des soldes relationnels dont la volatilité est relativement faible. Pris dans leur ensemble, ces déposants représentent une source constante de dépôts de base dans les conditions les plus probables, puisqu'ils sont moins sensibles aux développements du marché que les prêteurs sur opérations et les investisseurs, en raison des répercussions de l'assurance-dépôts et de leurs relations étendues, et parfois même exclusives, avec nous. Aux fins de l'établissement des dépôts de base, nous ne nous fondons pas sur les modalités contractuelles ou sur les modifications des taux. Nous favorisons plutôt les caractéristiques comportementales prévues, en fonction des tendances observées au chapitre des soldes et des réactions hypothétiques à

diverses circonstances touchant différentes catégories de dépôt. Au 31 octobre 2004, nos dépôts de base représentaient environ 60 % du total de nos dépôts. Nous favorisons de plus la diversification du financement de gros et examinons régulièrement les sources de financement à court terme afin d'assurer le maintien d'une diversification importante pour ce qui est des fournisseurs, des produits et de la provenance géographique. Par ailleurs, nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement et surveillons constamment les faits nouveaux et les tendances qui y surviennent, de manière à déterminer les occasions ou les risques et à prendre les mesures préventives qui s'imposent.

Sources de financement à terme

La stratégie de financement à long terme fait partie intégrante de notre position de liquidité structurale actuelle et estimative, laquelle est reflétée dans notre position de capital en liquidités. Les objectifs en matière de liquidité ainsi que la conjoncture du marché, les taux d'intérêt, les écarts de crédit et la structure financière désirée influent sur nos activités annuelles de financement à long terme, y compris nos décisions en matière de composition en devises et de concentration du marché. Nous évaluons régulièrement nos activités de diversification dans de nouveaux marchés et dans des secteurs d'investissement non exploités en fonction des coûts d'émission relatifs. Nous gérons nos sources de financement à long terme de manière à réduire la concentration par secteur géographique et par secteur d'investissement ainsi que la concentration des devises et des échéances. Afin d'atteindre ces objectifs, nous avons recours à des programmes d'émission de titres d'emprunt au Canada, aux États-Unis et en Europe. Au cours de l'exercice 2004, nous avons continué d'accroître notre capacité de financement à long terme en émettant, dans diverses devises et sur divers marchés, des billets de dépôts de premier rang totalisant, directement ou par l'intermédiaire de nos filiales, 4,2 milliards de dollars. Le total du financement à long terme en cours se chiffrait à 15,2 milliards de dollars au 31 octobre 2004, contre 14,2 milliards au 31 octobre 2003. Les titres d'emprunt de premier rang en circulation comportant des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit, qui entraînerait un remboursement anticipé, constituent une très petite tranche du total de l'encours de notre dette.

Nous utilisons des programmes de titrisation adossés à des créances hypothécaires commerciales, à des créances hypothécaires résidentielles et à des créances sur cartes de crédit à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de gestion des liquidités et des actifs et passifs. Au cours de 2004, nous avons diversifié nos sources de financement en créant le Real Estate Asset Liquidity Trust, une structure d'émission adossée à des créances hypothécaires commerciales. Durant l'exercice, nous avons vendu 242 millions de dollars de prêts hypothécaires commerciaux à cette structure, ainsi que 244 millions de dollars de prêts hypothécaires commerciaux à une tierce entité ad hoc créée aux fins de titrisation. Par ailleurs, nous avons obtenu du nouveau financement de 3,1 milliards de dollars en procédant à la titrisation et à la vente de prêts hypothécaires résidentiels garantis par le gouvernement. Nous avons conservé des droits dans nos programmes de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et de créances sur cartes de crédit. Au 31 octobre 2004, le total de nos titres adossés à des créances hypothécaires en circulation vendus se chiffrait à 6,0 milliards de dollars. Au 31 octobre 2004, un montant de 1,9 milliard de dollars de nos créances sur cartes de crédit a été financé au moyen de billets émis par une entité ad hoc créée aux fins de titrisation. (Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la note 7, aux pages 90 et 91, ainsi qu'à la section sur les arrangements hors bilan présentée à la page 68.)

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos affaires, nous concluons des contrats qui entraînent des obligations eu égard à des paiements minimaux futurs. Selon la nature de ces engagements, l'obligation peut être constatée au bilan ou hors bilan. Le tableau 25 ci-dessous présente un sommaire de nos engagements de financement contractuels futurs.

Tableau 25 Obligations contractuelles

(en millions de dollars canadiens)	Moins de un an	De 1 an à 3 ans	De plus de 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Financement à long terme non garanti	1 787 \$	6 225 \$	6 076 \$	1 132 \$	15 220 \$
Déventures subordonnées	—	—	152	8 370	8 522
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	376	643	491	829	2 339
Obligations en vertu de contrats de location-exploitation	29	43	7	—	79
Obligations d'achat	—	—	—	—	—
Autres obligations liées à la dette à long terme	—	—	—	900	900
	2 192 \$	6 911 \$	6 726 \$	11 231 \$	27 060 \$

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos affaires, à diverses opérations financières qui, conformément aux PCGR, ne sont pas constatées dans notre bilan ou sont constatées au bilan selon des montants qui diffèrent des montants prévus aux contrats ou des capitaux nominaux. Ces opérations comportent divers risques de marché, de crédit et d'illiquidité, à l'égard desquels une analyse est présentée dans la section Gestion du risque, aux pages 57 à 61.

Les opérations hors bilan sont effectuées soit pour notre propre compte, soit pour des clients, représentent une part importante de nos activités et sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques et du capital, ainsi qu'aux fins de gestion du financement. Nos opérations hors bilan incluent des instruments financiers dérivés, les opérations avec des entités ad hoc et l'émission de garanties. Une analyse de chacun de ces types d'arrangements, y compris leur nature, leur utilisation commerciale, leur importance et leur incidence financière importante, le cas échéant, est présentée ci-après.

Instruments financiers dérivés

Les produits dérivés sont principalement utilisés dans le cadre d'activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la structuration et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques actuels ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, la gestion de portefeuilles de swaps et l'arbitrage. Nous utilisons aussi des produits dérivés afin de gérer notre exposition aux risques d'intérêt, de change et de crédit ainsi qu'aux autres risques de marché. Dans la mesure où au moins une des opérations sur instruments financiers dérivés que nous effectuons concerne des sommes dues par des tiers contrepartistes, nous sommes exposés à un risque de contrepartie (une analyse du risque de crédit est présentée aux pages 58 et 59).

Tous les produits dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur (les méthodes d'évaluation sont présentées à la page 27). Bien que les opérations sur produits dérivés soient mesurées en fonction des montants de capital nominal connexe, ces montants ne sont pas inscrits au bilan, car ils servent de points de référence aux fins du calcul des paiements et ne représentent pas les montants réels échangés.

Le capital nominal total de nos produits dérivés se chiffrait à 2 524 milliards de dollars au 31 octobre 2004 comparativement à 2 141 milliards au 31 octobre 2003. La juste valeur de notre actif lié aux produits dérivés détenus à des fins de négociation et à des fins autres que de négociation totalisait 38,4 milliards de dollars et 2,0 milliards, par rapport à 35,2 milliards et à 1,7 milliard au 31 octobre 2003, respectivement, tandis que la juste valeur de notre passif lié aux produits dérivés détenus à des fins de négociation et à des fins autres que de négociation totalisait 41,9 milliards et 1,5 milliard, comparativement à 37,6 milliards et à 1,1 milliard au 31 octobre 2003, respectivement. Les variations de la juste valeur de nos produits dérivés sont constatées à titre de revenus autres que d'intérêt, sauf dans le cas des opérations de couverture des flux de trésorerie et de couverture de l'investissement net libellé en devises dans des filiales. Les notes 1 et 22 présentées aux pages 79 à 83 ainsi qu'aux pages 106 et 107, respectivement, fournissent davantage de détails sur les types de produits dérivés que nous détenons ainsi que sur leur comptabilisation.

Entités ad hoc

Les entités ad hoc servent principalement à titriser des actifs financiers et autres afin d'obtenir du financement, d'atténuer le risque de crédit et de gérer le capital. Elles peuvent également servir aux fins des activités de financement structuré. Elles constituent un élément important des marchés des capitaux, procurant des liquidités en facilitant l'accès des investisseurs à des portefeuilles d'actifs donnés, en fonction de risques qui satisfont à leurs critères en matière d'investissement. Nous utilisons des entités ad hoc pour titriser certains prêts. Nous agissons également à titre d'intermédiaire ou d'agent pour des clients qui souhaitent utiliser des entités ad hoc pour titriser leurs propres actifs financiers. Nous offrons des services de réorganisation d'entités ad hoc aux clients qui désirent obtenir des actifs financiers non conventionnels. Nous utilisons également des entités ad hoc pour investir dans des titres de substitut de prêt et ainsi que pour procéder à des placements indirects dans des actifs financiers et pour effectuer des opérations de financement.

Les entités ad hoc sont habituellement créées dans un but unique et distinct. Leur durée de vie est limitée, et elles servent à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elles détiennent par rapport à l'organisation cédante. Les entités ad hoc ne sont pas des entités en exploitation, elles n'ont généralement aucun effectif et peuvent comprendre des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) telles qu'elles sont définies dans le bulletin d'interprétation n° 46R du Financial Accounting Standards Board, intitulé *Consolidation of Variable Interest Entities* (FIN 46R). Nous ne consolidons pas

ces entités ad hoc, sauf si nous en sommes le principal bénéficiaire en vertu du FIN 46R. Selon le FIN 46R, le principal bénéficiaire d'une EDDV s'entend de l'entreprise qui assume la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou reçoit la majorité de ses rendements résiduels prévus, ou les deux. Les pertes prévues et les rendements résiduels prévus sont définis dans le FIN 46R.

Nous fournissons divers services aux entités ad hoc ou pouvons y détenir des droits variables au moyen de divers arrangements clés qui sont présentés ci-après. Les droits variables représentent des droits contractuels, des droits de propriété ou d'autres intérêts financiers dans une entité ad hoc non consolidée qui assumera une fraction des pertes prévues ou recevra une fraction des rendements résiduels prévus de cette entité ad hoc, s'ils se matérialisent.

Notre Comité de surveillance des montages financiers et notre Comité de gestion des risques liés aux entités ad hoc gèrent et surveillent nos liens directs avec de telles entités. Le Comité de surveillance des montages financiers se compose de cadres supérieurs d'unités fonctionnelles incluant la gestion des risques, les finances, la trésorerie générale, le service juridique et les marchés financiers. Il est responsable de l'examen des opérations structurées et des prêts complexes, y compris les opérations concernant des entités ad hoc, susceptibles d'entraîner un risque lié à la réputation, un risque juridique, un risque réglementaire, un risque comptable ou un risque fiscal importants. Le comité de gestion des risques liés aux entités ad hoc se compose de représentants d'unités fonctionnelles incluant la gestion des risques, la trésorerie générale, les finances, le bureau de la gouvernance des filiales, le service juridique et la fiscalité. Ses responsabilités comprennent la formulation des politiques qui régissent les entités ad hoc, ainsi que la surveillance des activités courantes de ces entités.

Titrisation de nos actifs financiers

Créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité ad hoc. Cette dernière est financée au moyen de l'émission d'effets de premier rang et subordonnés garantis par les créances sur cartes de crédit sous-jacentes. Les buts principaux de cette activité, d'un point de vue économique, consistent à diversifier nos sources de financement et à améliorer notre position de liquidité. Bien que ces créances sur cartes de crédit ne soient plus inscrites dans notre bilan, nous conservons les droits de gestion ainsi que la relation avec le client.

La titrisation de nos créances sur cartes de crédit constitue une vente d'un point de vue juridique et elle peut être traitée à ce même titre d'un point de vue comptable. Au moment de la vente, ces créances sont décomptabilisées du bilan, ce qui donne lieu à un gain ou à une perte inscrit dans les revenus autres que d'intérêt.

Cette entité ad hoc est une « structure d'accueil admissible » en vertu du Statement of Financial Accounting Standards No. 140 du FASB, intitulé *Accounting for Transfers and Servicing of Financial Assets and Extinguishments of Liabilities* (FAS 140); par conséquent, en notre qualité de cédant des créances sur cartes de crédit, nous ne pouvons pas consolider cette entité ad hoc. Nous continuons de fournir des services de gestion eu égard aux créances sur cartes de crédit cédées à la structure d'accueil admissible pour lesquels nous recevons des avantages basés sur les prix du marché pour de tels services. De plus, nous administrons la structure d'accueil admissible afin de nous assurer que les dépôts de documents de cette dernière sont effectués, selon les besoins, et que les investisseurs détenant des titres adossés à des créances mobilières de cette structure touchent leurs intérêts et leurs paiements en capital en temps opportun.

Nous fournissons deux types de protection de premier niveau contre les pertes à la structure d'accueil admissible. Nos droits liés aux écarts excédentaires de ladite structure sont subordonnés à l'obligation de cette dernière envers les détenteurs de ses titres adossés à des créances mobilières. Les écarts excédentaires représentent le revenu net d'intérêt résiduel après le paiement de toutes les autres charges au titre de la fiducie. Par conséquent, les excédents servent à absorber les pertes liées aux créances sur cartes de crédit avant que ces dernières n'influencent sur les paiements versés aux porteurs d'effets de la structure d'accueil admissible. La valeur actualisée de cet excédent est inscrite au bilan consolidé à titre de droits conservés dans les titres destinés à la vente. Par ailleurs, nous consentons des prêts à la structure d'accueil admissible aux fins du paiement des charges initiales. Ces prêts sont de rang inférieur à tous les effets émis par ladite structure.

Au 31 octobre 2004, le total des créances sur cartes de crédit titrisées et détenues hors bilan s'élevait à 1,9 milliard de dollars, comparativement à 2,7 milliards au 31 octobre 2003. La valeur comptable de nos droits conservés dans les créances sur cartes de crédit titrisées au 31 octobre 2004 s'établissait à 13 millions de dollars, comparativement à 20 millions en 2003, et les créances en vertu des contrats de prêt subordonnés totalisaient 5 millions, contre 9 millions en 2003.

Prêts hypothécaires résidentiels

Nous titrisons régulièrement des prêts hypothécaires résidentiels par la création de titres adossés à des créances hypothécaires et cédon une partie de ces titres à une entité ad hoc indépendante. En raison de la grande qualité des prêts hypothécaires résidentiels garantissant ces titres, la titrisation et la cession subséquente fournissent une source de liquidités rentable et permettent de diversifier davantage nos sources de financement. Nous conservons des droits sur la marge excédentaire des titres vendus et nous continuons de fournir des services de gestion eu égard aux prêts hypothécaires sous-jacents à ces titres et pour lesquels nous recevons des avantages basés sur les prix du marché pour de tels services. Nous ne consolidons pas cette entité ad hoc, car notre participation dans cette dernière par rapport à la participation d'autres parties est telle que nous n'assumons pas la majorité de ses pertes prévues ou que nous ne recevons pas la majorité de ses rendements résiduels prévus.

Au 31 octobre 2004, le total des prêts hypothécaires résidentiels titrisés et détenus hors bilan se chiffrait à 6,0 milliards de dollars comparative-ment à 2,9 milliards au 31 octobre 2003. La valeur comptable de nos droits conservés dans les prêts hypothécaires résidentiels titrisés au 31 octobre 2004 s'établissait à 131 millions de dollars par rapport à 95 millions en 2003.

Prêts hypothécaires commerciaux

Nous titrisons des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant à une entité ad hoc sous forme de groupes de biens affectés en garantie qui satisfont à certains critères de diversification et de rendement. L'entité ad hoc finance l'achat de ces groupes de biens en émettant des billets de rangs divers qui, lorsque des cotes de crédit leur ont été accordées, sont assortis de cotes allant de AAA à B- ou ne sont assortis d'aucune cote, les tranches auxquelles aucune cote de crédit n'a été accordée étant de rang inférieur. Les billets représentent les droits en copropriété dans le groupe de biens affectés en garantie, et l'entité ad hoc, qui a vendu tous les droits en copropriété liés au groupe de biens, n'assume aucun des risques liés aux groupes de biens affectés en garantie. La vente de nos prêts hypothécaires commerciaux à l'entité ad hoc constitue une vente réelle d'un point de vue comptable; de plus, comme nous n'exerçons aucun contrôle sur l'entité ad hoc, que nous n'assumons aucun risque résiduel et ne recevons aucun rendement résiduel au titre des prêts hypothécaires, nous ne consolidons pas l'entité ad hoc. En vertu du contrat de vente conclu avec l'entité ad hoc, nous demeurons le principal gestionnaire des prêts, aux termes d'un contrat conclu avec le gestionnaire cadre de l'entité ad hoc.

Ces opérations de titrisation sont effectuées à diverses fins, notamment l'accroissement de la célérité avec laquelle nos capitaux sont utilisés, l'optimisation des ressources utilisées aux fins de nos activités de prêts immobiliers, et la diversification de notre financement. Au 31 octobre 2004, 242 millions de dollars de prêts hypothécaires commerciaux que nous avons montés avaient été titrisés par l'entremise du Real Estate Asset Liquidity Trust, une entité ad hoc que nous parainons, et 244 millions de dollars de prêts hypothécaires commerciaux ont été vendus à une entité ad hoc parainée par un tiers au cours de l'exercice. En 2003, 131 millions de dollars de prêts hypothécaires commerciaux ont été vendus à cette entité ad hoc parainée par un tiers.

De plus amples détails sur les opérations de titrisation de nos actifs financiers ayant pris place au cours de l'exercice sont présentés à la note 7, aux pages 90 et 91.

Fiducies de capital

Nous avons émis un billet de dépôt de premier rang à une entité ad hoc parainée par la Banque, Fiducie de capital RBC II, qui a recueilli du capital (TruCS) se qualifiant à titre de capital réglementaire de première catégorie. En vertu des PCGR des États-Unis actuels, nous ne sommes pas le principal bénéficiaire de cette entité ad hoc. Par conséquent, nous ne pouvons pas en consolider l'actif et le passif. Au cours de l'exercice 2004, nous avons constaté des intérêts débiteurs de 52 millions de dollars (14 millions en 2003) au titre du billet de dépôt de premier rang émis à cette entité ad hoc. De plus amples détails sur nos activités liées aux fiducies de capital, y compris Fiducie de capital RBC II, que nous consolidons en vertu des PCGR des États-Unis en vigueur, et sur les modalités des TruCS émis et en circulation sont présentés à la note 14, à la page 95. L'admissibilité de ces instruments à titre de capital réglementaire de première catégorie dépend de leur traitement comptable selon les PCGR du Canada. Certaines modifications apportées aux PCGR du Canada et ayant prise d'effet le 1^{er} novembre 2004 feront en sorte que les TruCS adossés à des créances mobilières émis par Fiducie de capital RBC seront classés à titre de passif, et elles entraîneront la déconsolidation des TruCS adossés à des prêts émis par Fiducie de capital RBC II. Le BSIF a maintenu le traitement de nos TruCS actuels à titre de capital de première catégorie. Cependant, pour nos besoins futurs en capitaux, nous continuons d'évaluer d'autres structures aux fins de la consolidation et du classement à titre de capitaux propres, de manière qu'ils puissent être traités comme du capital de première catégorie.

Titrisation des actifs des clients

Notre principale activité eu égard aux entités ad hoc au sein du groupe des opérations de titrisation mondiales est l'administration de programmes de

papier commercial adossé à des créances mobilières offerts par des structures multicédantes (fonds multicédants), pour un total de 25,6 milliards de dollars et de 26,8 milliards aux 31 octobre 2004 et 2003, respectivement. Nous administrons actuellement cinq fonds multicédants – trois au Canada et deux aux États-Unis. Les actifs financiers que ces cinq fonds ont acquis de nos clients totalisent 18,5 milliards de dollars. Les cinq fonds multicédants que nous administrons ne sont pas consolidés dans notre bilan au 31 octobre 2004. En vertu du FIN 46R qui a pris effet au cours de l'exercice, nous avons déterminé que ces entités ad hoc constituaient des EDDV et que nous étions leur principal bénéficiaire. Nous aurions par conséquent dû les consolider. Toutefois, après avoir restructuré ces entités ad hoc au cours de 2004, nous avons déterminé que nous ne serions plus leur principal bénéficiaire. Les deux fonds multicédants aux États-Unis ont été restructurés en janvier 2004, et les trois fonds multicédants au Canada, en octobre 2004. Bien que la restructuration effectuée aux États-Unis et celle ayant pris place au Canada aient comporté des différences structurelles, la réalité économique de ces restructurations est analogue. Dans le cadre de la restructuration, un tiers non lié (« l'investisseur assumant les pertes prévues ») a accepté d'assumer les pertes sur créances (jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal) qui pourraient survenir à l'égard des actifs des fonds multicédants (la « position de perte de premier niveau des fonds multicédants ») avant nous et les détenteurs de titres d'emprunt des fonds multicédants. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des fonds multicédants, chacun des fonds multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. En outre, chaque fonds multicédant a octroyé à l'investisseur dans les pertes prévues des droits de vote importants, y compris le droit d'approuver toute opération avant que le fonds multicédant n'effectue un achat et qu'il ne finance l'opération. Conformément aux définitions prévues par le FIN 46R, nous avons calculé le total des pertes que nous prévoyons assumer et des rendements résiduels que nous prévoyons recevoir au titre de nos droits variables dans chaque fonds multicédant. Nous avons effectué un calcul analogue en ce qui concerne les pertes assumées par l'investisseur dans les pertes prévues. Nous avons déterminé, relativement aux cinq fonds multicédants, que l'investisseur assumant les pertes prévues prend à son compte la majorité des pertes prévues de chacun de ces fonds et qu'il reçoit la majorité des rendements résiduels, ce qui signifie que nous ne sommes le principal bénéficiaire d'aucun de ces fonds multicédants.

Nous exerçons des activités sur le marché des fonds multicédants parce que nos clients y accordent de la valeur, qu'elles offrent une source de revenus croissante et qu'elles génèrent un rendement intéressant de l'actif ajusté en fonction des risques. Nos clients ont principalement recours aux fonds multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts de financement par l'entremise de garanties de première qualité.

Les fonds multicédants achètent divers actifs financiers aux clients et ils financent les achats en émettant du papier commercial adossé à des créances mobilières bénéficiant de cotes élevées. Ces fonds acquièrent habituellement les actifs financiers dans le cadre des opérations de titrisation de nos clients. Dans de telles situations, les cédants des actifs financiers continuent d'assurer la gestion des actifs respectifs, et ils fournissent généralement une certaine protection de premier niveau contre les pertes liées aux actifs. Bien que nous n'ayons aucune participation ni aucun droit conservé dans ces fonds multicédants, nous y détenons des droits variables. Nous fournissons ou maintenons certains services tels que ceux liés à la structuration des opérations et à l'administration, conformément aux ententes du fonds multicédant et selon les critères établis par les agences de cotation et à l'égard desquels nous touchons des commissions. Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidités et des rehaussements de crédit partiels aux fonds multicédants. Nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs que détiennent les fonds multicédants.

Les commissions touchées à l'égard de ces services, qui sont constatées à titre de revenus autres que d'intérêt, se sont chiffrées à 44 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à 34 millions pour 2003.

Le tableau ci-dessous détaille les actifs financiers détenus par les fonds multicédants à la clôture des exercices terminés les 31 octobre.

Catégories d'actifs

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Cartes de crédit	4 695 \$	6 248 \$
Créances au titre du matériel	3 530	2 566
Créances clients	3 193	3 680
Prêts-auto et crédit-bail automobile	2 486	3 681
Titres adossés à des créances mobilières	1 799	952
Prêts à la consommation	868	1 004
Prêts hypothécaires résidentiels	660	1 138
Autres prêts	584	1 159
Créances au titre du financement des stocks des concessionnaires	–	1 269
Autres	714	754
	18 529 \$	22 451 \$

Le papier commercial qu'émet chaque fonds multicédant est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le fonds multicédant. Le papier commercial du fonds multicédant ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des concours de trésorerie ou des facilités de rehaussement de crédit, ni à l'égard des autres fonds multicédants que nous administrons. Les fonds multicédants ne sont dans l'ensemble pas autorisés à émettre des effets à moyen terme ou d'autres types de titres d'emprunt pour financer les achats d'actifs. Par conséquent, les passifs au titre du papier commercial de chaque fonds multicédant sont généralement égaux aux actifs que ledit fonds détient. L'écart minime entre le solde de l'actif et du passif du fonds multicédant se rapporte principalement à l'escompte ou aux intérêts débiteurs liés au papier commercial. Au 31 octobre 2004, la valeur nominale totale du papier commercial émis par les fonds multicédants se chiffrait à 18,58 milliards de dollars, et le produit en espèces généré, à 18,53 milliards, la différence entre ces montants représentant l'escompte sur le papier commercial.

À la clôture des exercices terminés les 31 octobre, le total des engagements et des montants en cours au titre des facilités de liquidité et des rehaussements de crédit, qui sont également compris dans notre analyse des garanties ci-après, s'établissait comme suit :

Facilités de liquidité et de crédit

	2004		2003	
(en millions de dollars canadiens)	Engagés (1)	En cours	Engagés (1)	En cours
Facilités de liquidité	25 443 \$	– \$	25 727 \$	– \$
Facilités de crédit	3 935	–	6 791	–

(1) Notre risque de perte maximal en vertu de ces facilités s'établissait à 25,4 milliards de dollars en 2004 et à 25,7 milliards en 2003.

Le risque économique que nous assumons lorsque nous fournissons des facilités de garantie de liquidités et des rehaussements de crédit partiels représente un risque éventuel. Nos unités fonctionnelles de gestion des risques gèrent ces risques de la même manière que tous les autres risques (éventuels ou non). Notre processus de gestion des risques tient compte des risques de crédit, d'illiquidité et de taux d'intérêt liés à chaque actif. Le risque, à titre individuel ou dans son ensemble, relatif à ces composantes est réputé être acceptable. Des agences de cotation externes procèdent à un examen de toutes les opérations. Établie en fonction de notre système interne de mesure des risques décrit à la page 59, la moyenne pondérée de la qualité du crédit des actifs soutenus par nos facilités de garantie de liquidités et par nos rehaussements de crédit partiels est des plus élevées. Notre risque d'illiquidité basé sur le rendement historique et la qualité élevée du crédit liés aux actifs des fonds multicédants est réputé être faible. Le risque de taux d'intérêt est réputé faible et nous le gérons habituellement selon chaque opération, en transférant la variabilité des coûts de financement aux structures de titrisation. La trésorerie générale procède à l'examen du risque éventuel lié au bilan et surveille le risque lié aux prélèvements pouvant être effectués en vertu de toute facilité de crédit.

Création de produits de placement

Nous offrons des services de réorganisation des entités ad hoc dont l'effet est généralement de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Dans le cadre de ce processus, nous pouvons transférer nos actifs à ces entités ad hoc, mais nous sommes dans l'obligation de racheter ces actifs ultérieurement; nous pouvons aussi conclure des contrats sur produits dérivés détenus à des fins de négociation avec ces entités ad hoc afin de modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents et de répondre ainsi aux besoins des investisseurs. En notre qualité de contrepartiste, nous assumons en outre le risque de crédit de contrepartie de l'entité ad hoc. Afin de procéder à ces opérations, nous établissons un niveau de risque interne relativement à l'entité ad hoc et nous évaluons et surveillons continuellement le risque de crédit lié à cette entité. Comme c'est le cas pour tous les risques de crédit de contrepartie, ces niveaux de risque sont établis et revus conformément à notre processus habituel de gestion des risques, de manière à gérer et à surveiller le profil de ce risque de crédit de façon efficace.

Ces entités ad hoc émettent souvent des effets, à l'égard desquels des agences de cotation externes peuvent attribuer des cotes. Par ailleurs, ces effets peuvent être cotés en Bourse et ils sont généralement négociés au moyen de systèmes de compensation d'obligations reconnus. Bien que l'on s'attende à ce que la plupart de ces effets réorganisés soient vendus selon une stratégie d'achat à long terme, nous agissons dans certains cas à titre de teneur de marché. Nous ne fournissons cependant pas de garanties ni d'autres engagements connexes à ce type d'entité ad hoc. Nous nous procurons plutôt une protection contre le risque de crédit auprès de ces entités ad hoc, au moyen de produits dérivés de crédit. Les investisseurs

dans les effets assument la responsabilité de tout paiement effectué par l'entité ad hoc en vertu de ces dérivés de crédit. La création d'un produit réorganisé nécessite maintes activités. Nous effectuons un certain nombre de ces activités, et des tiers indépendants ou des prestataires de services spécialisés se chargent des autres. Nous ne consolidons pas ces entités ad hoc; toutefois, lorsque nous détenons une majorité des effets émis, nous consolidons les opérations connexes. À l'heure actuelle, pour les entités ad hoc avec lesquelles nous traitons, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus d'être le seul agent payeur et émetteur de la plupart de ces entités. Comme c'est le cas de tous nos produits dérivés détenus à des fins de négociation, les contrats sur produits dérivés conclus avec ces entités ad hoc sont comptabilisés à leur juste valeur dans les actifs et les passifs se rapportant aux produits dérivés. Au 31 octobre 2004, les actifs dans ces entités ad hoc s'établissaient à 2,4 milliards de dollars (1,5 milliard en 2003).

Gestion des actifs

Nous agissons à titre de gestionnaire de garanties pour des entités ad hoc offrant des obligations garanties par des créances, qui investissent dans des prêts à terme avec levier financier consentis par la Banque, dans des obligations à rendement supérieur et dans du crédit mezzanine aux entreprises. En notre qualité de gestionnaire de garanties, l'entité ad hoc qui offre des obligations garanties par des créances fait appel à nos services en vertu d'une entente de gestion de garanties, dans le cadre de laquelle nous lui fournissons des conseils sur l'achat et la vente des actifs garantis qu'elle détient. Nous touchons une commission prédéterminée basée sur les prix du marché, qui peut représenter un droit variable, en fonction d'un pourcentage des actifs détenus par l'entité ad hoc, eu égard à ces services-conseils.

À la clôture de l'exercice 2004, le capital nominal des obligations garanties par des créances que nous gérons se chiffrait à 1,3 milliard de dollars US (0,8 milliard de dollars US en 2003). Bien que nous ayons une participation nominale dans la tranche « perte de premier niveau » de chacune des trois obligations garanties par des créances dont l'actif totalise 1,1 milliard de dollars US (une obligation garantie par des créances dont l'actif totalisait 300 millions de dollars US en 2003), nous ne fournissons à ces entités ad hoc aucune facilité de liquidité ou de crédit en sus de cette participation. Les obligations garanties par des créances que nous gérons peuvent à l'occasion servir à acheter des actifs garantis montés par nous ou par des tiers. Nous ne consolidons pas ces obligations garanties par des créances, car nous ne sommes pas leur principal bénéficiaire en vertu du FIN 46R.

Les documents portant sur la création et l'utilisation des obligations garanties par des créances prévoient des lignes de conduite strictes relatives à l'achat de tels actifs. Nous comptabilisons le revenu provenant des services tarifés de structuration et de gestion des garanties et, lorsque cela est indiqué, le revenu d'intérêt tiré des investissements dans les obligations garanties par des créances. En 2004, ces revenus ont totalisé 10 millions de dollars (3 millions en 2003).

Financement structuré

À l'occasion, nous investissons dans des titres de substitut de prêt et effectuons des placements en actions dans des entités hors bilan qui font partie des opérations structurées de manière à obtenir un résultat désiré, tel que la réduction de notre exposition à des actifs ou des risques précis, l'accès indirect (eu égard auquel les risques sont habituellement atténués) à des actifs financiers, le soutien et l'amélioration des rendements, ainsi que la satisfaction des exigences des clients. Ces opérations génèrent normalement un rendement supérieur, avant ou après impôts, à celui lié au financement de contreparties qui ne sont pas des entités ad hoc ou à la détention d'une participation directe dans des actifs financiers. Elles sont structurées afin d'atténuer les risques liés aux placements directs dans les actifs financiers sous-jacents, et elles peuvent être structurées d'une façon telle que notre risque de crédit ultime équivaudra à celui de l'entité autre qu'une entité ad hoc qui, dans la plupart des cas, est une autre institution financière. Ces opérations prévoient des conditions de désistement afin de réduire notre exposition aux risques découlant des modifications apportées aux lois ou aux règlements. Au 31 octobre 2004, le total de l'actif de ces entités s'établissait à 8,2 milliards de dollars. Notre exposition totale à ces entités se chiffre à 3,3 milliards de dollars, montant dont nous tenons compte dans notre bilan. Parfois, notre participation dans de telles entités est telle que nous assumons une majorité de ses pertes prévues, et nous consolidons par conséquent ces entités.

Des renseignements sur les autres types d'arrangements hors bilan que nous concluons par l'entremise d'EDDV sont présentés à la note 8, aux pages 91 et 92. Comme il est mentionné dans cette note, nous continuons de surveiller les faits nouveaux qui ont une incidence sur notre interprétation du FIN 46R. Ces faits nouveaux pourraient influencer sur notre décision de consolider ces entités ou non. Ces changements pourraient avoir des répercussions sur notre recours à de tels arrangements à l'avenir.

Garanties

Nous concluons avec nos clients des ententes de garanties qui répondent à la définition du bulletin d'interprétation du FASB n° 45, intitulé *Guarantor's*

Accounting and Disclosure Requirements for Guarantees, Including Indirect Guarantees of Indebtedness of Others (FIN 45), afin de les aider à combler leurs besoins financiers en contrepartie de frais accessoires inscrits à titre de revenus autres que d'intérêt. Les principaux types de garanties que nous offrons sont des facilités de garantie de liquidité, des dérivés de crédit, des ventes d'une option de vente, des lettres de crédit de soutien financier, des rehaussements de crédit, des produits à valeur stable, des garanties d'exécution et certaines ententes d'indemnisation.

Au 31 octobre 2004, le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à ces éléments se chiffrait à 83 milliards de dollars (61 milliards en 2003). Le montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque de perte maximal en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu des dispositions de recours ou de polices d'assurance, ou en raison de biens détenus ou reçus en gage.

La note 21, à la page 104, fournit des renseignements détaillés relatifs à la nature et à l'exposition maximale potentielle liées aux types de garanties mentionnés ci-dessus.

Outre les garanties, nous fournissons aussi des engagements commerciaux à nos clients dans le but de les aider à combler leurs besoins en financement. Au nom de nos clients, nous souscrivons à des lettres de crédit documentaires permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi et qui sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent. Nous concluons des engagements de crédit qui représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations ou de lettres de crédit. Nous avons également des montants non engagés, à l'égard desquels nous nous réservons le droit de consentir du crédit à un emprunteur. Le tableau 26 ci-après présente un sommaire détaillé de nos engagements commerciaux hors bilan.

Tableau 26 Engagements commerciaux (1)

(en millions de dollars canadiens)	Moins de un an	De 1 an à 3 ans	De plus de 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Lettres de crédit documentaire	500 \$	65 \$	2 \$	25 \$	592 \$
Engagements de crédit	45 682	15 778	9 319	3 815	74 594
Montants non engagés	60 972	—	—	—	60 972
	107 154 \$	15 843 \$	9 321 \$	3 840 \$	136 158 \$

(1) Basé sur la durée restante jusqu'à l'échéance.

FACTEURS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES RÉSULTATS FUTURS

Maints facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté, pourraient faire en sorte que les résultats différeront considérablement de nos attentes. Certains de ces facteurs sont décrits ci-après. D'autres, tels que le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque lié aux activités d'assurance, le risque opérationnel et autres risques, sont décrits à la section Gestion du risque qui débute à la page 57.

De par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques intrinsèques, généraux et bien précis, et il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations dans le présent rapport de gestion étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants.

Facteurs relatifs à l'industrie et facteurs non liés à notre entreprise

Étant donné que nous sommes une société de services financiers intégrés qui exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, la conjoncture économique générale de chacun des pays où nous exerçons nos activités influe sur nos revenus et sur notre bénéfice.

Des facteurs tels que les taux d'intérêt, les taux de change, les dépenses de consommation, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, la santé des marchés financiers, l'inflation et le terrorisme ont des répercussions sur le contexte commercial et l'environnement économique d'une région géographique donnée et, en fin de compte, sur notre volume d'affaires dans cette région. Par exemple, durant le ralentissement économique d'un pays donné, caractérisé par une hausse du chômage, une baisse du revenu familial, un recul du bénéfice des sociétés, ainsi qu'une diminution des investissements des entreprises et des dépenses de consommation, la demande concernant nos prêts et autres produits baisserait et la provision pour pertes sur créances augmenterait probablement, entraînant par le fait même une diminution du bénéfice. Dans un même ordre d'idées, un ralentissement d'un marché des actions pourrait entraîner une baisse des nouvelles émissions, des activités de négociation des investisseurs, des biens sous gestion et des biens administrés, qui se traduirait par un recul des commissions et autres revenus.

Les fluctuations du dollar canadien par rapport à d'autres devises, particulièrement le dollar américain, pourraient influencer sur nos revenus, nos charges et notre bénéfice.

Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport à ces devises. Ces fluctuations pourraient influencer sur nos activités et nos résultats financiers dans leur ensemble. Notre exposition la plus importante touche le dollar américain, en raison du volume d'activités que nous exerçons aux États-Unis, et l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu une incidence importante sur nos résultats au cours

des deux derniers exercices. Si cette appréciation se poursuivait, cela pourrait entraîner une réduction de la valeur de conversion de nos revenus, de nos charges et de notre bénéfice libellés en dollars américains, comparativement aux exercices antérieurs.

Les politiques monétaires de la Banque du Canada et du Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis influent sur notre bénéfice.

Les attentes des marchés obligataires et monétaires en ce qui concerne l'inflation et les décisions des banques centrales en matière de politique monétaire influent sur le niveau des taux d'intérêt, les fluctuations de ces taux pouvant avoir une incidence sur notre bénéfice. Notre politique eu égard aux activités autres que de négociation figurant au bilan consiste à gérer le risque de taux d'intérêt en fonction d'un niveau cible, à savoir un bilan indifférent au risque, au titre duquel les risques de taux d'intérêt liés à presque tous les actifs et aux passifs sont appariés, les actifs restants représentant un placement en actions théorique réparti également sur une période de 60 mois. Par conséquent, notre profil de risque de taux d'intérêt se caractérise par une modification des taux liés aux actifs légèrement plus rapide que celle des taux liés aux passifs. Une baisse des taux d'intérêt aura donc tendance à se traduire par une diminution du revenu net d'intérêt tiré de notre portefeuille autre que de négociation en raison de la modification des taux liés à nos actifs à plus court terme, et par une plus-value de nos actifs à plus long terme. À l'inverse, une hausse des taux d'intérêt donnera lieu à une augmentation du revenu net d'intérêt et à une moins-value de nos actifs à plus long terme. Une analyse plus détaillée du risque de taux d'intérêt et de ses répercussions possibles sur notre portefeuille autre que de négociation est fournie dans la section sur les activités de gestion de l'actif et du passif – portefeuille autre que de négociation, à la page 65. Une analyse plus détaillée du risque de taux d'intérêt et de son incidence possible sur nos activités de négociation est présentée dans la section sur les activités de négociation, à la page 60.

Le degré de concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités peut influencer sur notre rendement.

La concurrence à laquelle se livrent les sociétés de services financiers au sein des marchés des services aux particuliers et aux entreprises où nous exerçons nos activités est vive. La fidélisation et le maintien de la clientèle dépendent de certains facteurs, notamment les niveaux relatifs de services, les prix et les caractéristiques des produits ou services, notre réputation et les mesures prises par nos concurrents. Des entreprises non financières peuvent donner aux consommateurs l'option de payer des factures et de virer des fonds sans avoir recours à des banques. Les opérations sur titres peuvent être exécutées au moyen d'Internet ou d'autres systèmes conçus à des fins autres que de négociation. Une telle désintermédiation pourrait aussi entraîner une réduction des commissions et avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice.

Des modifications des lois, des règlements et des politiques de réglementation qui régissent les activités au sein de nos divers secteurs d'exploitation pourraient influencer sur nos résultats.

Des règlements ont été établis afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients. Des modifications des lois, des règlements ou des politiques de réglementation, y compris des changements dans leur interprétation, leur mise en œuvre ou leur exécution, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats en donnant à nos concurrents davantage d'occasions d'offrir des produits et services concurrentiels et en accroissant les coûts que nous engageons pour nous conformer à ces lois, règlements ou politiques. Par ailleurs, notre non-respect des lois, règlements ou politiques de réglementation applicables pourrait entraîner des pénalités et des sanctions financières imposées par les organismes de réglementation qui seraient susceptibles de ternir notre réputation ou de réduire notre bénéfice.

Des jugements d'ordre juridique ou réglementaire et des procédures judiciaires qui nous seraient préjudiciables pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats.

Nous prenons des mesures que nous jugeons raisonnables afin d'assurer notre conformité aux lois, aux règlements et aux politiques de réglementation des territoires où nous exerçons nos activités, mais rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements ou politiques, ou que nous serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou un organisme de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts ou d'autres frais qui pourraient ternir notre réputation et auraient une incidence négative sur notre bénéfice.

Nous sommes également engagés dans des litiges dans le cours normal de nos activités. Le règlement défavorable de tout litige pourrait avoir une incidence négative importante sur nos résultats, ou pourrait grandement compromettre notre réputation, ce qui pourrait influencer sur nos perspectives commerciales futures.

Si nous n'obtenons pas des informations exactes et exhaustives de nos clients et contreparties, ou en leur nom, cela pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats.

Lorsque nous décidons de consentir du crédit à des clients ou à des contreparties ou de conclure d'autres transactions avec eux, il se peut que nous nous basions sur l'information qui nous a été fournie par ces clients ou contreparties ou en leur nom, notamment des états financiers vérifiés ou autres informations financières. Il se peut également que nous fondions notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties quant à l'intégralité et à l'exactitude de cette information. Si les états financiers et les autres informations financières concernant les clients et les contreparties sur lesquels nous nous basons ne sont pas conformes aux PCGR ou qu'ils comprennent des déclarations trompeuses importantes, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière.

Facteurs propres à notre entreprise

Notre capacité à assurer le réaligement réussi de notre entreprise pourrait influencer sur notre rendement financier.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, nous avons réaligné notre structure organisationnelle, nos ressources et nos processus afin de mieux servir nos clients et d'accroître l'efficacité de tous nos secteurs d'exploitation, de trouver de nouveaux moyens de générer une croissance plus forte des revenus, ainsi que de rationaliser notre organisation et nos processus de manière à accélérer la prise de décisions et leur mise en œuvre et d'améliorer la productivité. Même si nous estimons que nos initiatives nous aideront à mieux répondre aux besoins de nos clients, à accélérer la croissance des revenus et à contrôler les coûts, il n'existe aucune certitude que nous atteindrons ces objectifs et que nous améliorerons notre rendement financier.

Notre capacité à effectuer des acquisitions stratégiques et à procéder à leur intégration réussie ainsi que notre capacité à assurer le succès de notre stratégie d'expansion aux États-Unis influenceront sur notre rendement financier.

Nous examinons régulièrement les occasions d'acquisitions stratégiques au sein de nos secteurs d'exploitation, mais rien ne garantit que nous pourrions continuer de procéder à des acquisitions selon des modalités qui satisfont à nos critères d'investissement. Par ailleurs, il n'existe aucune certitude que les réductions de coûts prévues se concrétiseront par suite des acquisitions. Notre rendement dépend de notre capacité à conserver la clientèle et les employés clés des sociétés acquises, et rien ne garantit que nous serons toujours en mesure d'agir de la sorte.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion aux États-Unis, nous avons d'abord établi des assises en procédant à des acquisitions touchant principalement les services bancaires aux particuliers et aux entreprises, la gestion de patrimoine et l'assurance. La deuxième étape visait à élargir ces assises en effectuant d'autres acquisitions stratégiques, en ouvrant des succursales et en procédant à une plus grande pénétration du marché. La troisième étape consiste à réduire les coûts et à accroître la rentabilité en mettant l'accent sur les marchés à forte croissance et en prenant des mesures telles que l'ouverture stratégique de succursales et la fermeture des succursales générant un faible rendement. Nos activités d'expansion aux États-Unis comportent des risques et des incertitudes importants,

notamment le risque que nous soyons incapables de réaliser les économies prévues, de conserver le personnel clé et d'intégrer les nouveaux clients dans nos activités, et notre capacité à accroître la rentabilité.

Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons servent à déterminer la façon dont nous présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation, et leur application pourrait faire en sorte que la direction doive établir des estimations ou se baser sur des hypothèses touchant des questions de par leur nature incertaines. Ces estimations et ces hypothèses pourraient nécessiter des changements susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière.

Nous présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation selon les conventions et méthodes comptables prescrites par les PCGR. Dans certains cas, au moins deux conventions ou méthodes comptables raisonnables, qui se traduisent toutefois par la présentation de montants considérablement différents, sont permises en vertu des PCGR.

La direction exerce un jugement quant au choix et à l'application de nos conventions et méthodes comptables, de manière à s'assurer qu'elles sont conformes aux PCGR et qu'elles reflètent notre meilleur jugement eu égard à la façon la plus appropriée d'inscrire et de présenter notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Les principales conventions comptables utilisées pour dresser les états financiers consolidés sont décrites à la note 1, aux pages 79 à 83.

Comme il est expliqué en détail dans la rubrique Conventions comptables cruciales et estimations aux pages 26 à 28, quatre conventions comptables « cruciales » s'appliquent à la présentation de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation, car (i) la direction est tenue d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et car (ii) il est probable que des montants considérablement différents soient présentés dans des conditions différentes ou selon des hypothèses ou des estimations différentes. La présentation de tels montants pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation ou sur notre situation financière. Ces conventions comptables cruciales et ces estimations concernent l'établissement de notre provision cumulative pour pertes sur créances, l'établissement de la juste valeur de certains de nos instruments financiers, les activités de titrisation, les entités à détenteurs de droits variables et les régimes de retraite.

En tant que grande société, nous sommes exposés au risque opérationnel et aux risques liés à l'infrastructure.

Comme toutes les autres grandes sociétés, nous sommes exposés à divers types de risques opérationnels, notamment le risque que des employés ou des tiers commettent des fraudes, que les employés effectuent des opérations non autorisées ou que des erreurs opérationnelles se produisent, y compris des erreurs d'écritures ou de tenue des dossiers, ou des erreurs causées par des systèmes informatiques ou des systèmes de télécommunications défectueux ou hors service. Compte tenu du volume élevé d'opérations que nous traitons quotidiennement, certaines erreurs pourraient se répéter ou s'aggraver avant qu'elles ne soient découvertes et rectifiées. Les insuffisances ou les lacunes liées à nos processus internes, à nos ressources humaines ou à nos systèmes, y compris l'un de nos systèmes financiers ou comptables ou de nos autres systèmes de traitement des données, pourraient notamment entraîner des pertes financières et ternir notre réputation. De plus, même si nous avons mis sur pied des plans d'urgence, des perturbations dans l'infrastructure qui soutient nos entreprises et les collectivités où elles sont situées pourraient avoir une incidence défavorable sur notre capacité à exercer nos activités. Ces perturbations pourraient toucher des services électriques, des services de communications ou de transport, ou d'autres services que nous utilisons et que les tiers qui font affaire avec nous utilisent aussi.

Autres facteurs

Les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs incluent les modifications de la politique commerciale, la mise au point et le lancement, au moment opportun, de nouveaux produits et services dans des marchés réceptifs, les modifications apportées à la législation fiscale, les changements technologiques, les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs, l'incidence possible, sur nos activités, de conflits internationaux et d'autres faits nouveaux, y compris ceux liés à la guerre contre le terrorisme, et la mesure dans laquelle nous prévoyons les risques inhérents aux facteurs qui précèdent et réussissons à les gérer.

Nous informons nos lecteurs que l'analyse précédente des facteurs susceptibles d'influer sur nos résultats futurs n'est pas exhaustive. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à notre égard, doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes, ainsi que d'autres facteurs externes et propres à notre entreprise qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats futurs et sur l'évaluation boursière de nos actions ordinaires. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

COMPARAISON DES EXERCICES 2003 ET 2002

Le texte qui suit constitue une comparaison de nos résultats d'exploitation pour les exercices terminés les 31 octobre 2003 et 2002. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes complémentaires des pages 74 à 110. Il devrait également être lu parallèlement à notre rapport aux actionnaires de 2003, qui présente une analyse beaucoup plus approfondie.

Le bénéfice net de 2003 a augmenté de 138 millions de dollars ou 5 % par rapport à 2002, résultat qui reflète principalement une réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 350 millions, ce qui a largement contrebalancé la baisse de 60 millions du bénéfice net découlant du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Résultats par secteur d'exploitation

Le bénéfice net de RBC Banque a augmenté de 8 millions de dollars ou 1 % et s'est établi à 1 554 millions en 2003, en raison du fait que la hausse du bénéfice au Canada a largement neutralisé le recul du bénéfice de 65 millions aux États-Unis découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain (une tranche de 18 millions du recul étant imputable à cette appréciation), ainsi que l'augmentation des coûts liés aux activités de RBC Mortgage et aux acquisitions effectuées au cours de 2003. Le rendement des capitaux propres a augmenté de 19,2 % à 20,8 % en raison de la baisse des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur et de l'accroissement du bénéfice.

Le bénéfice net de RBC Investissements a progressé de 66 millions de dollars ou 19 % et s'est chiffré à 412 millions en 2003, principalement en raison de l'amélioration du bénéfice aux États-Unis et de la poursuite des mesures de compression des coûts, ainsi que de la hausse du bénéfice tiré des services de courtage autogéré et de gestion des actifs au Canada. Le bénéfice net aux États-Unis a augmenté de 89 millions de dollars en 2003, en raison de l'amélioration notable du rendement des services de courtage traditionnel, des solides résultats liés aux services à revenu fixe, et de la baisse des frais de rémunération au titre de la conservation du personnel. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 15,1 %, soit une amélioration de 400 points de base qui reflète la hausse du bénéfice en 2003 ainsi que la réduction de 350 millions de dollars de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur.

Le bénéfice net de RBC Assurances a augmenté de 38 millions de dollars ou 20 % et il s'est établi à 228 millions en 2003, en raison du rendement élevé provenant des activités de réassurance, des mesures de réduction des coûts de tous nos secteurs d'activité et des améliorations liées aux activités d'assurance habitation et automobile. Le bénéfice net aux États-Unis s'est établi à 8 millions de dollars en 2003, en baisse de 14 millions. Cette baisse reflète en grande partie les coûts liés à l'intégration des activités de Business Men's Assurance Company of America (BMA), une société acquise en mai 2003, ainsi qu'une perte de 7 millions de dollars liée à BMA découlant de la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis. Le rendement des capitaux propres a progressé, passant de 25,7 % à 26,4 % en raison de la hausse du bénéfice.

Le bénéfice net de RBC Marchés des Capitaux a augmenté de 52 millions de dollars ou 12 % et s'est établi à 491 millions en 2003, car la réduction considérable de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée au portefeuille de prêts aux entreprises aux États-Unis a largement contrebalancé la baisse des revenus et l'augmentation des frais autres que d'intérêt. Le rendement des capitaux propres s'est chiffré à 12,6 % en 2003, soit une amélioration découlant de la hausse du bénéfice net ainsi que de la baisse de 150 millions de dollars de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur.

Le bénéfice net de RBC Services Internationaux a augmenté de 5 millions de dollars ou 3 % et s'est chiffré à 178 millions en 2003, car la hausse

des revenus, la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la diminution des impôts sur les bénéfices ont contrebalancé l'augmentation des frais autres que d'intérêt. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 27,7 % en 2003, soit une diminution de 100 points de base qui reflète principalement le montant supplémentaire de 50 millions de dollars au titre de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur en 2003.

Le bénéfice net du secteur Autres a reculé de 31 millions de dollars et s'est établi à 173 millions en 2003, en raison surtout des améliorations apportées aux méthodes d'attribution du revenu net d'intérêt à nos secteurs d'exploitation. Le rendement des capitaux propres a diminué, passant de 25,0 % à 7,7 %, résultat qui tient principalement à l'augmentation de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Revenu net d'intérêt

Le revenu net d'intérêt s'est chiffré à 6,6 milliards de dollars en 2003, en baisse de 4 % par rapport à 6,9 milliards en 2002. Ce résultat reflète la diminution de la marge nette d'intérêt imputable à la concurrence dans les prix des services bancaires de détail et aux faibles taux d'intérêt, ainsi que la réduction de la valeur de conversion du revenu net d'intérêt libellé en dollars américains, laquelle découle de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Revenus autres que d'intérêt

Les revenus autres que d'intérêt ont progressé de 178 millions de dollars ou 2 % et se sont établis à 10,4 milliards en 2003, principalement en raison de revenus tirés des activités de négociation plus élevés, de primes d'assurance plus importantes et d'un gain sur la vente de titres susceptibles de vente, ce qui a plus que contrebalancé une baisse de 375 millions de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2003. Les revenus autres que d'intérêt ont représenté 61 % du total des revenus.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt en 2003 ont reculé de 8 millions de dollars. Bien que le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain ait réduit la valeur de conversion des frais autres que d'intérêt de 340 millions de dollars, des hausses ont été enregistrées au chapitre du coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite, des coûts liés à l'automatisation continue de notre infrastructure technologique de services de détail et à l'expansion de notre équipe de vente de services bancaires de détail, ainsi que des coûts liés aux sociétés acquises au cours de l'exercice.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 350 millions de dollars ou 33 % et s'est établie à 715 millions en 2003, comparativement à 1 065 millions en 2002, en raison surtout d'améliorations dans le portefeuille des prêts aux entreprises et aux gouvernements aux États-Unis. Le total de la provision cumulative pour pertes sur créances s'est chiffré à 2,2 milliards de dollars ou 1,2 % du total des prêts et des acceptations, en baisse par rapport à 2,3 milliards ou 1,2 % en 2002.

Charge d'impôts

La charge d'impôts et les autres taxes se sont chiffrées à 1,4 milliard de dollars en 2003, en hausse par rapport à 2002, et le taux d'imposition effectif s'est établi à 31,4 %, comparativement à 32,0 % en 2002.

INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

Un sommaire des résultats des huit plus récents trimestres est présenté à la page 116.

TABLE DES MATIÈRES

	Page		Page
Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers et rapport des vérificateurs	74	Note 11 Dépôts	93
Bilan consolidé	75	Note 12 Autres passifs	94
État consolidé des résultats	76	Note 13 Débentures subordonnées	94
État consolidé de la variation des capitaux propres	77	Note 14 Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	95
État consolidé des flux de trésorerie	78	Note 15 Capital-actions	96
		Note 16 Impôts sur les bénéfices	98
Note 1 Principales conventions comptables	79	Note 17 Activités d'assurance	99
Note 2 Acquisitions importantes	84	Note 18 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite	100
Note 3 Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique	85	Note 19 Rémunération à base d'actions	101
Note 4 Écart d'acquisition et autres actifs incorporels	86	Note 20 Bénéfice par action	103
Note 5 Valeurs mobilières	87	Note 21 Garanties, engagements et éventualités	104
Note 6 Prêts	89	Note 22 Produits dérivés	106
Note 7 Titrisations	90	Note 23 Concentrations du risque de crédit	108
Note 8 Entités à détenteurs de droits variables	91	Note 24 Juste valeur estimative des instruments financiers	108
Note 9 Locaux et matériel	93	Note 25 Charges liées au réaligement de l'entreprise	109
Note 10 Autres actifs	93	Note 26 Événements postérieurs à la date du bilan	110